



centre  
d'études et  
de recherches  
sur les  
qualifications

STATISTIQUE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE FINANCEE  
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS  
D'EMPLOYEURS N°2483)  
ANNEES 1981-1982

DECEMBRE 1983

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**

9, rue Sextius Michel, 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 575 62 63

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n°70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Éducation nationale, qui en assure la tutelle, le ministre délégué à l'emploi et les ministres de la Recherche et de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission d'effectuer des études et des recherches sur la relation formation-emploi et sur l'évolution des qualifications de façon à pouvoir répondre aux demandes des administrations et à contribuer au développement des connaissances dans ce domaine.

Le Directeur du CEREQ est assisté par un Conseil de Perfectionnement.

**CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

**HUIT MEMBRES DE DROIT**

- Le directeur de l'ONISEP.
- Le directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche du ministère de l'Éducation nationale.
- Le directeur des lycées du ministère de l'Éducation nationale.
- Le directeur des affaires financières du ministère de l'Éducation nationale.
- Le directeur général de l'Industrie du ministère de l'Industrie et de la Recherche.
- Le directeur général de l'Administration et de la fonction publique.
- Le délégué à l'Emploi.
- Le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture.

**NEUF MEMBRES DÉSIGNÉS  
REPRÉSENTANT :**

- Le Commissariat général du Plan.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- Le Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la promotion sociale.
- L'Institut national de la statistique et des études économiques.
- L'Institut national d'études démographiques.
- La Direction de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances.
- Le Service de l'informatique de gestion et des statistiques au ministère de l'Éducation nationale.
- L'Agence nationale pour l'Emploi.
- Le Centre national de la recherche scientifique.

**DEUX MEMBRES ÉLUS PAR  
LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU CENTRE**

**CINQ PERSONNALITÉS  
COOPTÉES EN RAISON DE  
LEUR COMPÉTENCE**

- Devaud (Marcelle), présidente du Comité du Travail féminin, membre du Conseil économique et social.
- Eicher (Jean-Claude), directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'Éducation de l'Université de Dijon.
- Geymond (Bernard) adjoint au directeur des affaires sociales du Groupe VALÉO.
- Barret (Philippe), chef du service de la qualification et de la formation professionnelle au ministère de l'Industrie et de la Recherche.
- N...

**STATISTIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE  
FINANCÉE PAR LES ENTREPRISES**

*(Traitement des déclarations d'employeurs n°2483)*

*(Années 1981-1982)*

Ce dossier a été réalisé par Kamel HADADJ dans le cadre du Département de l'emploi et des prévisions. Les traitements informatiques ont été assurés par Kalthoum CHAUSSEPIED et Gilles LAURENT.

© La Documentation Française - Paris 1983

ISBN : 2-11-001206-4

## AVANT-PROPOS

*Depuis plus de dix ans maintenant, le CEREQ assure, pour le compte et à la demande des instances de la Formation professionnelle et avec leur participation financière, l'exploitation des déclarations d'employeurs soumis à l'obligation financière de participation à la formation professionnelle continue.*

*A la fin de l'année civile, il est ainsi possible de connaître les grandes tendances de l'action des entreprises dans ce domaine, au cours de l'année antérieure, à partir de documents déposés par les entreprises auprès des services fiscaux, le 5 avril, et l'exemple du passé montre que les résultats provisoires ainsi présentés huit à neuf mois après la date de dépôt des déclarations sont à quelques centièmes de points près confirmés par les résultats définitifs.*

*Pour l'année 1982, on relève la poursuite des évolutions lentes constatées antérieurement, notamment l'élévation du taux de participation financière, en particulier du fait des grandes entreprises.*

*La mise à disposition des Pouvoirs publics et des partenaires sociaux de telles séries statistiques homogènes prend un intérêt encore accru lorsque le dispositif législatif se modifie, comme c'est le cas en ce qui concerne la compétence de l'État et des collectivités territoriales, ou est appelé à se modifier en ce qui concerne la nature même de l'obligation et les modalités de la satisfaire.*

*Paul-Pierre VALLI  
Directeur du Centre d'études  
et de recherches sur les qualifications*

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	7
1/ <u>Le traitement des déclarations d'employeurs</u>	10
11/ <u>La méthode employée</u>	10
12/ <u>Le champ de la statistique</u>	11
2/ <u>Données nationales globales (1981 et 1982)</u>	13
21/ <u>Les dépenses de formation</u>	13
22/ <u>Les entreprises ayant eu des stagiaires</u>	16
23/ <u>Les stagiaires et les stages</u>	16
3/ <u>Analyse géographique</u>	19
31/ <u>Données régionales (1981 et 1982)</u>	20
32/ <u>Données départementales (1981)</u>	21
4/ <u>Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1981)</u>	21
41/ <u>Champ de la statistique 1981 et 1980 par secteur</u>	22
42/ <u>Les données sectorielles pour 1981</u>	22
43/ <u>Typologie et description des secteurs</u>	25
CONCLUSION	38
ANNEXE (Tableaux)	39
<u>Liste des secteurs d'activité économique</u>	94
<u>Fac-similé de la déclaration 2483</u>	96
<u>Liste des tableaux et graphiques</u>	101

## INTRODUCTION

Depuis la loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue, le CEREQ est chargé par le Comité interministériel de la formation professionnelle du traitement statistique des déclarations que les entreprises sont tenues de déposer chaque année pour retracer l'emploi de leur participation au financement de la formation professionnelle continue.

Les résultats de ce traitement sont régulièrement diffusés auprès des instances administratives concernées : Délégation à la formation professionnelle, Missions régionales (services de contrôle de la formation professionnelle continue), ainsi qu'auprès de l'INSEE et de ses observatoires régionaux. L'essentiel en est repris chaque année par la Délégation à la formation professionnelle dans le document annexé à la loi de finances qui, conformément à l'article 11 de la loi, retrace l'emploi de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

Les principales données relatives aux premières années d'application de la loi ont été rassemblées dans des rapports (1) qui peuvent être consultés au CEREQ.

Cinq dossiers (2) plus largement diffusés ont fourni les résultats détaillés pour les années 1976 à 1981. Le présent dossier présente de façon comparable ceux des années 1981 (données définitives) et 1982 (données provisoires).

---

(1) CEREQ - Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Traitement statistique des déclarations d'employeurs n° 2483.

Années 1972-1973-1974 (février 1976)

Années 1974-1975 (janvier 1977)

Années 1975-1976 (décembre 1977)

(2) CEREQ - Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises (Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483)

Années 1976-1977 (octobre 1978)

Années 1977-1978 (octobre 1979)

Années 1978-1979 (novembre 1980)

Années 1979-1980 (novembre 1981)

Années 1980-1981 (novembre 1982)

La Documentation française

On a d'abord retracé l'évolution de trois indicateurs pour chaque année de 1972 à 1982 : le taux de participation financière, la proportion de salariés ayant bénéficié de stages, la durée moyenne des stages, qui remplace la répartition des stagiaires par catégorie professionnelle, car celle-ci ne varie pratiquement plus depuis plusieurs années (tableaux page 9).

L'estimation du champ de la statistique pour 1981 précède les résultats de 1981 et 1982, analysés successivement aux plans national, régional, départemental et sectoriel. Ils sont accompagnés de graphiques visualisant divers indicateurs pour 1981 ; on y a fait figurer aussi les valeurs de 1980, pour autant que celles de 1981 s'en écartent de façon significative.

Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1982

(1982 : données provisoires)

t1 Taux de participation financière % (1)

Année	1972	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Classe 1 10 à 19 sal.	0,47	0,71	0,82	0,86	0,95	0,95	0,98	0,98
Classe 2 20 à 49 sal.	0,62	0,88	0,97	1,03	1,06	1,08	1,09	1,10
Classe 3 50 à 499 sal.	0,92	1,17	1,28	1,28	1,30	1,31	1,32	1,36
Classe 4 500 à 1 999 sal.	1,91	1,50	1,61	1,66	1,64	1,71	1,74	1,79
Classe 5 2 000 sal. et plus		2,50	2,73	2,83	2,86	2,72	2,91	3,11
Total	1,35	1,62	1,76	1,82	1,84	1,79	1,88	1,96

t3 Pourcentage de salariés ayant bénéficié de stages

Classe 1 10 à 19 sal.	1,4	3,6	3,4	3,0	3,4	3,0	3,4	3,5
Classe 2 20 à 49 sal.	2,3	5,8	5,6	5,3	5,6	5,4	5,3	5,2
Classe 3 50 à 499 sal.	6,1	13,4	13,6	12,6	12,6	12,8	13,1	12,7
Classe 4 500 à 1 999 sal.	17,8	19,8	20,1	20,1	20,4	21,0	21,8	21,4
Classe 5 2 000 sal. et plus		28,6	29,6	30,7	31,8	30,0	32,3	34,2
Total	10,7	17,4	17,7	17,6	18,0	17,5	18,4	18,7

Durée moyenne des stages (heures de stage/stagiaire)

Classe 1 10 à 19 sal.	60	43	45	47	47	50	45	42
Classe 2 20 à 49 sal.	60	43	46	48	47	45	46	44
Classe 3 50 à 499 sal.	61	46	46	46	46	46	45	47
Classe 4 500 à 1 999 sal.	78	54	51	50	48	48	47	48
Classe 5 2 000 sal. et plus	74	69	66	64	62	61	62	60
Total	62	59	57	57	55	54	54	54

(1) En 1972 et 1973, le taux légal était de 0,8 % des salaires ; de 1974 à 1977, il était de 1 % ; depuis 1978, il est de 1,1 %.

1/ Le Traitement statistique des déclarations d'employeurs

11/ La méthode employée

La loi du 16 juillet 1971 fait obligation à toutes les entreprises privées, aux établissements publics et semi-publics à caractère industriel et commercial, et aux services publics à caractère marchand (1), employant au moins 10 salariés, d'établir tous les ans une déclaration (n° 2483) retraçant leur participation à la formation professionnelle continue.

Le fac-similé de la déclaration figure en annexe page 96.

La méthode de traitement diffère très peu de celle décrite dans le précédent dossier.

Les déclarations, remises en avril aux services fiscaux départementaux, sont envoyées par ceux-ci en mai aux vingt deux services régionaux de contrôle de la formation professionnelle continue. Ces derniers les répartissent en cinq classes de taille :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
10 à 19	20 à 49	50 à 499	500 à 1 999	2 000 salariés ou plus ;

ils tirent un échantillon aléatoire, au taux de 1/10 dans la première classe de taille et de 1/5 dans la deuxième ; les déclarations des autres classes de taille font l'objet d'un traitement exhaustif, sauf dans les régions les plus importantes où on tire un échantillon au taux 1/2 dans la classe 3.

Après un contrôle sommaire, les déclarations de l'échantillon sont saisies sur bande magnétique ; un programme informatique détecte les déclarations erronées, qui sont ensuite corrigées par les services régionaux de contrôle après contact avec les entreprises.

Le traitement informatique des déclarations correctes de ce premier échantillon permet de fournir en septembre des résultats provisoires nationaux, régionaux et départementaux.

En mai de l'année suivante sont fournis les résultats définitifs, qui comportent une analyse par secteur d'activité économique. Dans l'intervalle, on a saisi les caractéristiques de taille, localisation et activité de

---

(1) Pour la définition des services marchands, voir INSEE, Nomenclatures d'activités et de produits 1973 : une unité rend des services marchands lorsque les ressources de cette unité proviennent pour plus de 50 % de la vente de ces services.

toutes les entreprises ayant remis une déclaration, parmi lesquelles on a tiré un échantillon complémentaire calculé pour assurer des résultats significatifs dans chaque secteur, aussi bien au plan régional qu'au plan national, tout en minimisant l'importance de l'échantillon total.

## 12/ Le champ de la statistique

Le tableau 1 (1) donne les nombres d'entreprises et de leurs salariés, définitifs pour 1981, provisoires pour 1982. Les nombres d'entreprises constituant l'échantillon figurent au tableau 2.

On peut estimer le champ théorique - en nombres de salariés - des déclarations 2483, à l'aide de la statistique de l'UNEDIC : Nombre de salariés des établissements affiliés employant 10 salariés et plus au 31/12/81, par secteur d'activité économique.

Pour obtenir le champ théorique des déclarations 2483, il convient d'y ajouter les salariés des établissements semi-publics et du secteur coopératif, assujettis au financement de la formation professionnelle continue et ne cotisant pas à l'UNEDIC. Le champ théorique des déclarations 2483 peut ainsi être estimé à 10 982 909 salariés en 1981, secteur T 01 Agriculture exclu.

Il faut remarquer toutefois que les déclarations 2483 couvrent les établissements de moins de 10 salariés appartenant à des entreprises d'au moins 10 salariés, alors que ce n'est pas le cas de celles de l'UNEDIC, celles-ci étant établies par taille d'établissement et non d'entreprise. L'estimation ci-dessus du champ théorique des déclarations 2483 est donc sous-évaluée.

L'effectif des salariés des entreprises (hors Agriculture) ayant déposé une déclaration 2483 pour 1981 étant de 9 933 183, le champ théorique est couvert à plus de 90 %, ce qui permet de considérer les résultats comme très significatifs. On n'a opéré aucun redressement visant à fournir des résultats relatifs au champ théorique ; seules sont prises en compte les déclarations effectivement parvenues dans les services régionaux de contrôle.

---

(1) Tous les tableaux cités figurent en annexe, à la fin de ce dossier

L'unité statistique des déclarations 2483 étant l'entreprise, et celle de l' UNEDIC étant l'établissement, cette dernière ne permet pas de déterminer les proportions des nombres d'entreprises ayant remis une déclaration 2483.

Cette comparaison est rendue possible par une étude de l'INSEE dont l'unité statistique est l'entreprise, et qui résulte de l'exploitation du fichier des Bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et de l'Enquête annuelle d'entreprises, mis en concordance par le système SUSE (1). La dernière année pour laquelle cette statistique est disponible - mais non publiée - est 1980. Elle exclut les secteurs suivants :

T01 Agriculture  
T38 Services non marchands  
et parmi les Services marchands, (T29, 30, 33, 34) ceux qui ne sont pas assujettis aux BIC : enseignement, recherche, santé, action sociale.

Le champ de la statistique des déclarations 2483 est toutefois un peu supérieur à celui de l'INSEE, car il inclut les entreprises ayant moins de 10 salariés au 31 décembre 1980, mais en ayant eu au moins 10 en moyenne en 1980, alors que l'INSEE ne prend en compte que celles ayant eu 10 salariés ou plus au 31 décembre 1980.

Dans ce champ, sur 131 529 entreprises assujetties en 1980, 118 405, soit 90 %, avaient remis une déclaration. Les pourcentages des nombres de ces entreprises par classe de taille étaient les suivants :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
80 %	99 %	96 %	98 %	98 %	90 %

---

(1) N° 64 E des Collections de l'INSEE : Les entreprises françaises, concentration et grandes entreprises des secteurs et des branches, année 1975

Les résultats définitifs du traitement des déclarations 2483 pour 1981 sont disponibles, et les résultats provisoires pour 1982. Pour cette dernière année, comme le montre le tableau 1, le champ est moins bien couvert ; en effet, un certain nombre de déclarations n'étaient pas encore parvenues aux services régionaux de contrôle à la date du traitement. Etant donné l'importance du déficit dans la classe 5, le poids relatif de celle-ci s'en trouve réduit ; il s'ensuit une certaine distorsion des indices globaux, qui retrouveront sans doute leurs valeurs correctes, un peu plus élevées, lors du traitement définitif, comme cela a été le cas pour les déclarations de 1981.

## 2/ Données nationales globales

### 21/ Les dépenses de formation

Le tableau 3 donne la répartition des entreprises selon leur taux de participation financière. En 1981, 51 % des entreprises, employant 32 % des salariés, étaient très proches du taux légal de 1,1 % des salaires. En 1982, le nombre d'entreprises très proches de ce taux est passé à 54 %, employant 33 % des salariés. Dans le même temps, le nombre d'entreprises n'atteignant pas le taux légal est passé de 30 %, avec 16 % des salariés, à 27 %, avec 16 % des salariés.

Depuis 1978, les entreprises sont tenues de verser au Trésor, le 15 septembre au plus tard, 0,2 % de la masse salariale de l'année précédente majorée de 8 %, ce versement venant en exonération de l'obligation financière totale.

Le tableau ci-dessous donne les nombres d'entreprises ayant exposé des dépenses de formation autres que le poste obligatoire ci-dessus, et de celles ayant fait un versement au Trésor autre que celui de 0,2 % du 15 septembre.

Pourcentages d'entreprises, et de leurs salariés

- ayant fait des dépenses de formation autres que le versement de 0,2 % du 15 septembre ;
- ayant fait des versements au Trésor (autres que le précédent).

(1982 : données provisoires)

		1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
		1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Entreprises ayant fait des dépenses de formation	Entreprises %	89	91	96	97	100	100	100	100	100	100	94	95
	Salariés %	90	91	97	97	100	100	100	100	100	100	99	99
Entreprises ayant versé au Trésor	Entreprises %	31	27	19	18	11	10	3	4	2	2	22	19
	Salariés %	30	26	18	17	9	8	3	4	1	1	8	8

Ce ne sont guère que les entreprises de moins de 50 salariés qui ne participent pas aux dépenses de formation, sinon par les versements obligatoires de 0,2 % ; le nombre des plus petites qui sont dans ce cas a encore légèrement diminué de 1981 à 1982. Au total, moins de 2 % des salariés dépendent de telles entreprises.

Depuis 1979, les entreprises qui ont atteint le seuil de 10 salariés pour la première fois au cours d'un exercice sont autorisées à opérer, sur le montant de leurs salaires constituant la base de leur participation légale, un abattement qui est de 360 000 F pour cet exercice, de 240 000 pour le suivant et de 120 000 F pour le troisième. C'est le salaire net ainsi obtenu qui est désormais utilisé pour le calcul de la participation financière. En 1982, 2 983 entreprises - contre 3 600 en 1981 - ont opéré un abattement de 360 000 F, et 6 081 autres, de 240 000 F, pour un montant total de 2 170 millions de francs. Il en est résulté une réfaction d'obligation financière de 24 M-F.

Le tableau 4 : données financières, montre que le taux de participation financière est resté stable pour les entreprises de moins de 50 salariés, celles de moins de 20 salariés restant encore assez éloignées du taux légal de 1,1 %. Il a un peu augmenté dans les classes 3 et 4 et fortement augmenté dans la classe 5, le taux global s'établissant à 1,96 %, en sensible hausse qui s'explique essentiellement par la présence en 1982 d'entreprises de la classe 5 qui n'avaient pas été prises en compte précédemment : on relève entre autre 5 entreprises de plus de 10 000 salariés déclarant toutes en Ile de France. Au total, la masse des dépenses atteignait presque 15 milliards de francs en 1982, y compris les versements de 0,2 % des salaires, qui ont été déclarés pour 1 374 millions de francs.

Le tableau 5 donne pour chaque classe de taille la structure des dépenses de formation selon leur nature. Comme antérieurement, la part des dépenses de fonctionnement interne et de rémunération des stagiaires croît avec la taille des entreprises ; la situation est inverse pour les dépenses de convention et les versements aux fonds d'assurance formation. On notera la poursuite du mouvement de hausse de ces derniers. Quant au reste, la structure des dépenses a très peu varié de 1981 à 1982.

Les montants du versement de 0,2 % des salaires paraissent inférieurs à l'obligation légale. Il semble que certaines entreprises négligent de reporter sur leur déclaration 2483 le versement qu'elles ont fait à ce titre au Trésor. En 1982, 9 305 entreprises employant 346 000 salariés étaient encore dans ce cas ; le déficit apparent de versement est de l'ordre de 44 millions de francs.

On a indiqué au tableau 6 les nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie ; on n'a pris en compte que les entreprises qui ne se sont pas limitées au seul versement de 0,2 %. On remarquera, compte tenu de la différence de champ, l'augmentation du nombre de petites entreprises qui cotisent à des fonds d'assurance formation, et la diminution du nombre de celles qui font appel à des conventions ou qui rémunèrent des stagiaires.

22/ Les entreprises ayant eu des stagiaires

Si la très grande majorité des entreprises consentent maintenant des dépenses de formation, il en va tout autrement de celles qui ont des stagiaires.

Pourcentage des nombres d'entreprises, et de leurs salariés,  
ayant eu des stagiaires  
(1982 : données provisoires)

	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Total	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Entreprises %	19	20	37	34	68	66	90	88	94	93	37	36
Salariés %	20	20	38	36	74	71	91	89	95	96	74	72

Ces pourcentages paraissent stabilisés dans toutes les classes de taille, à un niveau très faible pour les plus petites entreprises.

23/ Les stagiaires et les stages

Le tableau 7 donne la répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille ; il faudrait y ajouter le nombre de stagiaires formés grâce aux fonds d'assurance formation, qui a été de 250 000 en 1981 et de 254 000 en 1982 (1).

---

(1) Source : Formation professionnelle et promotion sociale, annexes aux projets de loi de finances pour 1981 et 1982.

En considérant le tableau ci-dessous :

Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages

(1982 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982

dans l'ensemble des entreprises

Hommes	3,4	3,6	5,6	5,6	14,0	13,8	24,0	23,6	35,2	37,5	20,4	21,0
Femmes	3,4	3,4	4,7	4,6	11,5	11,0	18,3	17,9	24,5	25,2	14,3	14,1
TOTAL	3,4	3,5	5,3	5,2	13,1	12,7	21,8	21,4	32,3	34,2	18,4	18,7

dans les seules entreprises ayant eu des stagiaires

TOTAL	17,0	17,3	13,8	14,4	17,7	17,9	24,1	24,1	33,9	35,7	24,9	25,7
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

on voit que le pourcentage des salariés ayant suivi des stages reste stable pour les entreprises de moins de 2 000 salariés (évolution inférieure à un demi-point en valeur absolue entre 1981 et 1982).

Par contre, pour les plus grandes entreprises on observe une augmentation significative de près de 2 points. La faiblesse de ce pourcentage pour les petites entreprises est plus due au petit nombre d'entreprises ayant eu des stagiaires qu'à la proportion, dans ces dernières, des salariés ayant suivi des stages, proportion quasi constante pour les entreprises de moins de 500 salariés (entre 14 et 18 %).

On remarquera que le rapport des taux de stagiaires femmes à celui des hommes décroît de façon régulière quand on passe des entreprises les plus petites aux entreprises les plus grandes : ce ratio passe de 94,4 % pour la classe 1 à 67,2 % pour la classe 5. Calculé sur les entreprises de moins de 2 000 salariés, ce rapport vaut 82 %, et il n'est que de 67 % dans l'ensemble des entreprises.

On trouvera dans le tableau 8 les nombres de stagiaires et d'heures de stage pour les quatre catégories professionnelles de la déclaration (1) pour chaque classe de taille.

Le tableau 9 indique la répartition des stagiaires selon ces catégories, en pourcentage. 59 % des stagiaires sont des ouvriers ou employés ; cette proportion est cependant plus faible dans les petites entreprises, qui forment relativement plus d'ingénieurs et cadres et moins d'agents de maîtrise et techniciens. Cette répartition est très stable depuis plusieurs années.

L'enquête "structure des emplois" de l'INSEE déjà citée permet de remonter à la structure selon les quatre catégories professionnelles des salariés des entreprises ayant déposé une déclaration 2483 pour 1979. On a dû toutefois exclure le secteur Bâtiment-génie civil, pour des raisons qui sont exposées au chapitre 43 de l'analyse sectorielle.

On en tire (tableau 10) la proportion des salariés de chacune des quatre catégories ayant suivi des stages. Cette proportion passe de 10,2 % pour les personnels non qualifiés à 34,1 % pour les ingénieurs et cadres ; mais, comme on le verra plus loin, les situations sont très diversifiées selon les secteurs d'activité économique.

La durée moyenne des stages est donnée par le tableau 11, selon la catégorie professionnelle et la classe de taille ; ces durées sont nettement plus longues dans la classe 5, et ont globalement peu varié de 1981 à 1982, même si au sein des classes d'entreprises l'évolution, par catégorie professionnelle, est parfois contrastée.

Le tableau 12 donne les montants moyens de dépenses de formation par salarié.

Le tableau 13 fournit la répartition des stages individuels, selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise ou en application de conventions, et selon les quatre types prévus par la loi, dont nous rappelons ci-dessous la définition succincte.

prévention : stages destinés aux travailleurs menacés de licenciement ;  
adaptation : stages destinés à faciliter l'accès à un premier ou à un nouvel emploi  
la dénomination des deux autres catégories de stage parle d'elle-même.

---

(1) - Manoeuvres-Ouvriers spécialisés-Employés non qualifiés  
- Ouvriers et employés qualifiés  
- Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens  
- Ingénieurs et cadres

Un certain nombre de stagiaires ont bénéficié de plusieurs stages, puisque le nombre de ceux-ci excède d'environ 22 % le nombre de ceux-là. 52 % des stages sont organisés à l'intérieur des entreprises, et 48 % en application de conventions, sauf les stages de prévention et d'adaptation qui le sont respectivement pour 39 % et 78 % dans les entreprises.

D'autre part, 79 % environ des stages sont des stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

Les graphiques du tableau 14 mettent en évidence les structures des nombres de stages individuels dans chaque classe de taille : comme on pouvait s'y attendre d'après la structure des dépenses, la proportion de stages organisés dans l'entreprise croît fortement avec la taille, pour atteindre 70 % dans la classe 5 ; par contre, les proportions des quatre types de stage accusent des variations beaucoup plus faibles.

Enfin, le tableau 15 présente une analyse des nombres de congés de formation ; ils sont définis comme congés "accordés sur demande expresse du salarié". Toutefois, ils sont souvent repris dans le plan de formation de l'entreprise ; leur nombre est donc probablement sous-estimé.

### 3/ Analyse géographique

Les résultats fournis à l'échelon national ont été également établis pour chacune des vingt deux régions de programme et, avec un moindre détail, pour chacun des 95 départements.

Rappelons que chaque entreprise regroupe dans une unique déclaration 2483 les données relatives à l'ensemble de ses établissements, quelle qu'en soit la localisation, et qu'elle la dépose en général à la recette des impôts du département de son siège social. Il s'ensuit que les statistiques régionales et départementales ne fournissent pas la mesure des efforts de formation faits dans les établissements des diverses régions et départements, mais de ceux menés par les entreprises qui y ont déposé leurs déclarations.

Pour corriger cette déformation, le CEREQ a mené en 1982, auprès des entreprises exploitant plusieurs établissements (1) employant au moins 50 salariés, une enquête - maintenant bisannuelle - sur la formation professionnelle continue dans chacun de ceux-ci en 1981. Il leur était demandé de remplir un questionnaire QS1 (fac similé en annexe) pour chacun de ces établissements. 4 423 établissements, employant 1 440 277 salariés, ont pu être ainsi affectés dans leur région et département.

82 % de ces salariés sont employés par des entreprises de la région d'Ile de France ; 77 % le sont par des entreprises de plus de 2 000 salariés. A l'exception d'une grande entreprise d'Ile de France qui n'a pas pu répondre à l'enquête, et dont les données n'ont donc pas pu être réparties, le champ de l'enquête peut être considéré comme couvert de façon quasi-exhaustive.

Les résultats régionaux et départementaux de cette enquête sont donnés à la suite de ceux du traitement des déclarations 2483.

### 31/ Données régionales

Le tableau 16 rassemble les principales données régionales ; nombres d'entreprises, nombres de salariés et structure par classe de taille, dépenses consenties, nombres de stagiaires, ainsi que les ratios déjà présentés précédemment.

Etant donné la très forte influence de la taille des entreprises sur tous les aspects de leur participation à la formation professionnelle continue, on a indiqué, dans chaque région, la structure (en pourcentage) des nombres de salariés par classe de taille. La très forte concentration dans la Région Ile de France des entreprises de grande taille y entraîne celle des dépenses et des stagiaires. Notons que l'essentiel du déficit provisoire des déclarations de 1982 de la classe 5 mentionné plus haut se situe dans cette région, ce qui explique la diminution apparente du poids de cette classe dans la région.

Comme précédemment, les pourcentages des nombres d'entreprise ayant consenti des dépenses ne prennent en compte que celles qui ont fait d'autres dépenses que les versements de 0,2 % du 15 septembre au Trésor.

---

(1) Usine, atelier, entrepôt, bureau, chantier, succursale, etc.

Le tableau 17 donne les principales masses de dépenses par région : dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise, dépenses en vertu de conventions, rémunérations des stagiaires, versements à des fonds d'assurance formation. Le poste "autres dépenses" inclut les versements de 0,2 % mentionnés ci-dessus.

Le tableau 18 fournit les taux de participation financière par classe de taille ; le tableau 19 reprend ces taux sous forme de graphiques.

Enfin, le tableau 20 donne les nombre de stagiaires et d'heures de stage dans les quatre catégories professionnelles.

Les tableaux 21 à 23 fournissent les résultats régionaux compte tenu de la localisation des établissements d'au moins 50 salariés.

### 32/ Données départementales

Le tableau 24 fournit les principales données départementales pour 1981. Comme pour les données régionales, il s'agit de celles relatives aux entreprises déposant leur déclaration dans chaque département, et non aux établissements qui y sont situés. Le tableau 25 tient compte de la localisation de ceux-ci.

### 4/ Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1981)

Cette analyse est faite selon les 38 secteurs d'activité économique, définis par la brochure de l'INSEE : "Regroupement des Nomenclatures d'activités et de produits 1973, Niveaux 15 et 40". Le regroupement adopté correspond au niveau 40 (code T 40), identique à la nomenclature SECT 38 de la Comptabilité nationale.

La liste des secteurs est donnée en annexe page 94.

#### 41/ Champ de la statistique par secteur

Comme il a été dit plus haut, le champ théorique des déclarations 2483 pour 1981 peut être estimé à l'aide des indications fournies par la statistique précitée de l'UNEDIC. Après correction des quelques différences de champ entre les deux statistiques, le tableau 26 donne, en pourcentage des nombres de salariés, le taux de couverture du champ théorique par les déclarations 2483, par secteur.

Il subsiste toutefois une certaine incertitude sur le champ théorique de divers secteurs ; en effet, celui-ci est défini par l'activité principale des établissements, tandis que le champ des secteurs de la statistique des déclarations 2483 l'est par l'activité principale des entreprises, lesquelles peuvent comporter divers établissements d'activités principales différentes, en particulier dans le domaine de certaines industries de transformation. Le regroupement de secteurs figurant également dans le tableau 26 fait disparaître en grande partie ces discordances.

Le tableau 27 fournit d'autre part, pour l'année 1980 et pour 13 secteurs agrégés selon le code U, la comparaison par classe de taille entre les nombres d'entreprises théoriquement assujetties et de celles qui avaient envoyé leur déclaration 2483. Il s'agit ici dans les deux cas des secteurs d'activité principale des entreprises.

En bref, si le champ théorique est bien ou très bien couvert pour les secteurs de l'énergie, la plupart de ceux de l'industrie, le commerce, les transports, les assurances et les organismes financiers, il l'est moins bien pour le bâtiment et génie civil, et les services. En outre, c'est dans la classe 1 que les entreprises manquantes sont de loin les plus nombreuses. Rappelons aussi que pour les raisons mentionnées au chapitre 12, ces taux de couverture peuvent être surestimés.

#### 42/ Les données sectorielles pour 1981

Les principales données par secteur figurent au tableau 28. Etant donné la grande influence de la taille des entreprises sur leurs efforts de formation, on a indiqué en colonne 4 la structure par classe de taille de chaque secteur, c'est-à-dire le pourcentage des salariés appartenant aux entreprises de chaque classe de taille.

Si dans presque tous les secteurs la proportion du nombre des entreprises consentant des dépenses de formation (col. 6) dépasse largement 85 %, il n'en va pas de même du nombre de celles qui ont des stagiaires (col. 8). Cet indicateur t2 mesure la diffusion dans les entreprises de la participation physique à la formation, tandis que t3 : pourcentage des salariés ayant suivi des stages (col. 9), mesure la diffusion de la formation parmi les salariés et, avec le nombre h d'heures de stage par salarié (col. 11), l'intensité de l'effort physique de formation des entreprises.

Le graphique du tableau 29 situe la position de chaque secteur selon le taux t1 de participation financière (en abscisse) et le taux t3 du nombre de stagiaires (en ordonnée).

De façon analogue, le graphique du tableau 30 situe la position de chaque secteur selon la durée moyenne des stages (nombre moyen d'heures de stage par stagiaire) en abscisse, et le taux t3 du nombre de stagiaires en ordonnée. Les hyperboles  $d \times t3 = Cte$  (en tireté) sont les courbes de nombres égaux d'heures h de stage par salarié ; ce sont donc des courbes d'efforts physiques de formation égaux.

Sur ces deux graphiques, on a rappelé en rouge la position en 1980 des secteurs dont les variations d'une année sur l'autre sont significatives ; elles sont mentionnées par une flèche. Pour ne pas surcharger le graphique, la position en 1980 des secteurs qui ne sont pas dans ce cas n'a pas été figurée.

Dans chaque classe de taille, taux de participation financière, taux de stagiaires et effort physique de formation ne présentent que peu de variations par rapport à 1980. On remarquera qu'en termes de durée moyenne des stages, pour certains secteurs, l'année 1981 a pris le contre-pied de l'année 1980 : c'est le cas pour T08 Métaux non ferreux, T15 Construction électrique et électronique, T22 Imprimerie, presse et édition. Pour les secteurs agricoles et agro-alimentaires (T01, T02, T03), on observera à effort physique quasi-constant une augmentation de la durée moyenne des stages.

A l'aide du premier graphique, on reprendra plus loin la typologie des secteurs présentée dans les précédents documents ; le deuxième graphique permettra de l'affiner dans certains cas. Auparavant, on présentera les principaux indicateurs par classe de taille ; on a toutefois négligé les strates trop petites, c'est-à-dire contenant moins de 2 000 salariés.

Le tableau 31 donne les taux de participation financière t1 par classe de taille, et le tableau 32 reprend les mêmes taux sous forme de graphiques.

Les tableaux 33 et 34 présentent les mêmes graphiques pour les taux t2 d'entreprises ayant eu des stagiaires, et t3 de salariés ayant suivi des stages.

Sur les graphiques de t1 et t3, on a rappelé les valeurs de ces indicateurs en 1980.

Les graphiques du tableau 35 permettent de comparer les taux de stagiaires hommes et femmes en 1981. Quelle que soit la strate secteur x taille, à part de rares exceptions, le taux de stagiaires femmes est toujours inférieur à celui des hommes, et parfois dans de fortes proportions.

Le tableau 36 donne pour chaque secteur la durée moyenne des stages pour chacune des quatre catégories professionnelles entre lesquelles la déclaration 2483 répartit les salariés.

Le tableau 37 fournit d'abord, en abscisse, la répartition en pourcentage des salariés de chaque secteur selon leur catégorie professionnelle, tirée de l'enquête "Structure des emplois 1981" déjà citée. Dans chaque case figure le pourcentage du nombre de salariés de la catégorie correspondante ayant suivi des stages. Il convient toutefois de rappeler ici l'incertitude qui peut affecter ces pourcentages dans certains secteurs, étant données les différences de champ entre enquête "structure des emplois", qui fournit la structure des salariés des établissements, et statistique des déclarations 2483, qui donne la structure des stagiaires des entreprises.

N'y figure pas l'important secteur 24 Bâtiment-génie civil, qui verse une grande partie de sa participation à un fonds d'assurance formation, lequel forme des stagiaires qui ne sont pas repris dans les présentes statistiques, très peu significatives sur ce point pour ce secteur.

#### 43/ Typologie et description des secteurs

Les secteurs ont été répartis en six groupes (1), le premier critère de classement étant le taux global de participation financière t1, le second, qui lui est subordonné, étant la proportion t3 des salariés ayant suivi des stages. Dans chaque groupe, les secteurs se différencient en outre par la durée moyenne des stages.

Dans chaque secteur, on étudiera d'abord les valeurs des trois indicateurs t1 t2 t3 selon la classe de taille ainsi que, s'il y a lieu, leurs variations par rapport à 1980. On examinera ensuite, pour chaque secteur pris dans son ensemble, le nombre d'heures de stage par salarié, ainsi que les valeurs des taux de stagiaires t3 selon les quatre catégories professionnelles et le sexe. Toutes ces données sont comparées aux valeurs moyennes pour l'ensemble des secteurs.

#### Groupe A

- 06 Electricité, gaz et eau
- 04 Charbon et cokéfaction
- 31 Transports
- 37 Organismes financiers
- 05 Pétrole et gaz naturel
- 36 Assurances

Tous ces secteurs ont un taux financier t1 supérieur à 2,4 %, atteignant même 5,61 % pour le premier. Les taux de stagiaires t3 sont compris entre 36 et 54 %, les nombres d'heures de stage par salarié, entre 20 et 34.

Les deux premiers, ainsi que le pétrole, sont extrêmement concentrés dans la classe 5, qui comprend 90 à 98 % des salariés, employés dans de très grandes entreprises presque toutes semi-publiques.

Dans le secteur Electricité, gaz et eau, les taux financiers et de stagiaires, déjà en hausse en 1980, ont continué à progresser en 1981, ce qui a entraîné un effort physique de formation en légère croissance.

---

(1) Ces regroupements peuvent être assez différents de ceux de 1980, ce qui n'a d'autre signification que descriptive.

Ce secteur emploie une très faible proportion de personnel non qualifié, et une très forte proportion de techniciens-agents de maîtrise. La proportion de stagiaires est très faible pour le personnel non qualifié, élevée pour les techniciens et ingénieurs-cadres. Les durées de stage sont élevées, surtout pour le personnel non qualifié.

Le secteur T04 Charbon-cokéfaction a connu un léger accroissement de son effort de formation par rapport à 1980 : effort physique de formation de 34,2 heures contre 33,4 heures en 1980, effort financier de 4,42 % dans la classe 5 (la seule représentative) contre 4,37 en 1980.

Dans ce secteur la structure des emplois est incertaine, du fait qu'une seule houillère de bassin sur trois a répondu à l'enquête de l'INSEE. Sous cette réserve, on y notera la forte proportion de qualifiés, le taux de stagiaires t3 en hausse pour les non qualifiés et en légère baisse pour les ingénieurs et cadres.

Dans ces deux secteurs, les taux de stagiaires femmes sont très inférieurs à ceux des hommes.

Le secteur Pétrole-gaz naturel a enregistré une très légère baisse de son effort physique de formation, due à la diminution de la durée moyenne des stages. Il a une très faible proportion de non qualifiés, de fortes proportions de maîtrise et d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, partout supérieurs à la moyenne nationale, croissent fortement avec la qualification. Les durées de stage ne sont plus supérieures à la moyenne nationale que pour les non qualifiés.

Le secteur Transports peut se subdiviser en deux ensembles très dissemblables ; le premier est constitué d'un très petit nombre de très grandes entreprises semi-publiques, employant 54 % des salariés du secteur ; le second comprend un très grand nombre d'entreprises (près de 5 700) réparties dans les quatre premières classes de taille.

Seul le premier ensemble (classe 5) présente des taux t1 et t3 très supérieurs aux moyennes nationales. Dans les quatre autres classes, t1, t2 et t3 sont proches de celles-ci. Globalement, pour le secteur, le taux de stagiaires femmes est très nettement en-dessous de celui des hommes : cela est dû essentiellement à l'écart constaté au sein des entreprises de la classe 5.

Ce secteur emploie une proportion très élevée de personnel qualifié, et assez faible de personnel non qualifié, ainsi que d'ingénieurs et cadres. Les taux de stagiaires sont surtout élevés pour les ouvriers et employés qualifiés ; les trois autres catégories ont des taux de stagiaires voisins. Les durées de stage sont longues pour les non qualifiés ainsi que pour les ingénieurs et cadres, et proches de la moyenne nationale pour les autres catégories.

Le secteur des Organismes financiers est très concentré. Les entreprises de plus de 500 salariés en emploient 80 %. Dans toutes les classes de taille, t1 t2 t3 sont largement supérieurs à la moyenne nationale. C'est le secteur où le taux de stagiaires femmes est de beaucoup le plus élevé, quoique inférieur à celui des hommes.

Ce secteur emploie une très faible proportion de personnel non qualifié, et de fortes proportions des trois autres catégories. Le taux moyen de stagiaires est très élevé pour toutes les qualifications, et tout spécialement pour les ingénieurs-cadres et les agents de maîtrise-techniciens. Les durées de stage sont moyennes et uniformes.

Le secteur Assurances est à peine moins concentré que le précédent. Le taux de participation financière est globalement supérieur à la moyenne nationale, mais est inférieur au taux moyen pour les entreprises de plus de 2 000 salariés (2,70 contre 2,91). Les indicateurs t2 et t3 sont partout supérieurs à la moyenne nationale. Dans l'ensemble les taux de stagiaires femmes, nettement inférieurs à ceux des hommes, se situent légèrement au-dessus des moyennes nationales excepté pour les entreprises de la classe 4 où l'écart est plus marqué.

Ce secteur emploie une proportion élevée de personnel qualifié et de techniciens (environ 75 % du personnel). Les taux de stagiaires sont supérieurs à la moyenne sauf pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage décroissent quand la qualification s'élève : globalement la durée moyenne de stage du secteur est légèrement supérieure à la moyenne nationale.

### Groupe B

38 Services non marchands (1)

15 Construction électrique et électronique

---

(1) Une entreprise rend des Services non marchands quand plus de 50 % de ses ressources sont constituées d'impôts, cotisations sociales, transferts en provenance d'autres administrations, cotisations volontaires des ménages. Moins de 50 % de ses ressources proviennent alors de la vente de ses services.

08 Métaux non ferreux

23 Caoutchouc-matières plastiques

12 Parachimie-pharmacie

11 Chimie de base-fils artificiels et synthétiques

16 Construction automobile

Les secteurs de ce groupe ont des taux financiers compris entre 1,8 et 2,4 %, des taux de stagiaires compris entre 16 et 30 %, un nombre d'heures de stages de 15 par salarié, avec des durées moyennes de stage échelonnées de 45 à 97 heures.

Le secteur Services non marchands est assez peu concentré : 62 % des salariés appartiennent à des entreprises de moins de 500 salariés. Taux financier t1 et de stagiaires t3, tout en croissant fortement avec la taille, sont partout largement supérieurs à la moyenne nationale (sauf t3 pour la classe 5).

Ce secteur emploie relativement peu de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et beaucoup de personnel qualifié et de cadres (1). Les taux de stagiaires, comparables à la moyenne pour les qualifiés, leur sont supérieurs pour les techniciens-maîtrise et nettement inférieurs pour les ingénieurs-cadres. Les durées de stage, en légère baisse, restent élevées, et décroissent quand la qualification augmente.

La Construction électrique et électronique est un secteur fortement concentré. Le taux de participation financière croît de façon spectaculaire d'une année sur l'autre : cela est essentiellement dû aux entreprises de plus de 500 salariés. L'effort physique de formation est en nette augmentation pour se situer à 15 heures de formation par salarié en 1981. Cette évolution est due à la conjonction de deux phénomènes : augmentation notable du taux t3 de stagiaires et de la durée moyenne des stages. Le taux de stagiaires féminin reste très inférieur à celui des hommes.

Plus de 64 % des salariés du secteur sont soit des non qualifiés (OS-manoeuvres), soit des ouvriers et employés qualifiés avec un léger avantage pour cette dernière catégorie. Les taux de stagiaires sont supérieurs à la moyenne nationale excepté pour les ouvriers et employés qualifiés. Les durées de stage sont assez élevées et supérieures à la moyenne nationale pour toutes les catégories professionnelles.

---

(1) 9,4 % des salariés de ce secteur figurent sous la rubrique "métiers divers" dans l'enquête structure des emplois.

Le secteur Métaux non ferreux est un peu moins concentré que le précédent : les entreprises de la classe 5 emploient 53 % des salariés. Sauf le taux de stagiaires t3, les divers indicateurs accusent une certaine baisse en 1981.

Les taux de stagiaires croissent régulièrement avec la qualification et sont partout supérieurs à la moyenne nationale. Les durées moyennes des stages sont presque uniformes, excepté pour les manoeuvres et OS.

Le secteur Caoutchouc-matières plastiques est moyennement concentré. La stabilité du taux de participation financière entre 1980 et 1981 cache en fait des évolutions contrastées pour les quatre premières classes de taille et une hausse sensible de l'effort financier pour la classe 5. La durée moyenne des stages est la plus forte de l'ensemble de l'économie. Les taux de stagiaires sont inférieurs à la moyenne, surtout pour les femmes.

Ce secteur emploie une forte proportion de non qualifiés, au détriment des effectifs des qualifiés. Les non qualifiés et les ingénieurs-cadres ont des taux de stagiaires comparables à la moyenne de leur catégorie. Les durées de stages sont très élevées chez les non qualifiés et la maîtrise.

Le secteur Parachimie-pharmacie est peu concentré. L'essentiel des effectifs est employé dans les entreprises de 50 à 2 000 salariés. Les taux financier t1 et de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, ce dernier étant pratiquement partout supérieur à la moyenne nationale y compris pour les femmes.

La structure des emplois du secteur révèle le poids important des catégories intermédiaires : ouvriers-employés qualifiés et techniciens-agents de maîtrise. Le taux de stagiaires des catégories professionnelles est sensiblement identique à la moyenne nationale du secteur, excepté pour les ingénieurs et cadres pour lesquels il est nettement supérieur (56 % contre 34 %). Les durées de stages sont presque uniformes et inférieures à la moyenne nationale de la catégorie.

Le secteur Chimie de base-fils artificiels et synthétiques est plus fortement concentré que le précédent ; les entreprises de la classe 5 emploient 52 % des salariés. L'effort physique a très légèrement fléchi, ce qui s'est traduit par une baisse (légère) du taux de stagiaires et une quasi stabilité de la durée des stages. Les taux de stagiaires hommes et femmes sont pratiquement identiques dans les classes 4 et 5.

La proportion de non qualifiés dans ce secteur est assez faible, celle des qualifiés et des techniciens-maîtrise, assez forte. Les taux de stagiaires t3 sont un peu supérieurs à la moyenne dans les quatre catégories.

Le secteur Véhicules de transport-automobiles est fortement concentré : les entreprises de moins de 500 salariés en emploient moins de 13 %. Taux financier t1 et de stagiaires t3 - en particulier pour les femmes - sont inférieurs à la moyenne dans toutes les classes de taille, excepté dans la classe 2 où t1 est supérieur à la moyenne nationale.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés - près de 42 % - et une très faible proportion de cadres. Le taux de stagiaires t3 est identique au taux national pour les ouvriers et employés ; il est légèrement supérieur à la moyenne nationale pour les techniciens et les cadres. Les durées de stage sont supérieures à la moyenne, surtout pour les catégories intermédiaires.

### Groupe C

- 07 Métaux ferreux-sédérurgie
- 33 Services marchands aux entreprises
- 10 Industrie du verre
- 17 Construction navale et aéronautique-armement
- 01 Agriculture-sylviculture-pêche
- 09 Matériaux de construction et minéraux divers

Ce groupe rassemble des secteurs dont le taux financier s'échelonne de 1,4 à 1,8 % ; le taux de stagiaire, encadrant la moyenne nationale, de 14 à 21 % ; la durée des stages, de 30 à 68 heures ; l'effort physique s'échelonne entre 6 et 12 heures par salarié.

Le secteur Métaux ferreux-sidérurgie est fortement concentré : les entreprises de moins de 500 salariés en emploient moins de 17 %. On remarquera une quasi stabilité de l'effort tant financier que physique.

La structure des emplois fait apparaître le poids important des ouvriers et employés et la faible représentation des ingénieurs et cadres (moins de 4 %). Les pourcentages t3 de stagiaires sont partout moyens et les durées de stage sont dans l'ensemble supérieures à la moyenne excepté pour les ingénieurs et cadres.

Le secteur des Services marchands aux entreprises est très peu concentré ; c'est le troisième pour le nombre d'entreprises. Le taux de stagiaires t3 est dans chaque classe de taille - sauf dans la classe 5 - supérieur à la moyenne nationale. Les taux de stagiaires femmes ne sont que de peu inférieurs à ceux des hommes et même supérieurs dans la classe 5.

Ce secteur se signale par une très forte proportion de cadres. Le taux de stagiaires, qui croît beaucoup avec la qualification, n'atteint jamais la moyenne nationale. Les durées de stage sont inférieures aux valeurs moyennes, sauf pour la maîtrise.

L'Industrie du verre est très concentrée. Pour les entreprises de plus de 500 salariés, le taux financier t1 est faible ; le taux de stagiaires t3 est en hausse sensible de 1980 à 1981, mais la durée moyenne des stages a sensiblement diminué ; ceci explique le tassement de l'effort physique de formation.

On rencontre dans ce secteur une importante proportion de personnels non qualifiés, et d'assez faibles proportions de personnels d'encadrement. Les durées des stages sont uniformes et dans l'ensemble plutôt inférieures au taux national, excepté pour les qualifiés.

Le secteur Construction navale et aéronautique-armement, très concentré, emploie très peu de non qualifiés, et de fortes proportions de qualifiés et surtout de techniciens-maîtrise. Le taux de stagiaires, qui croît avec la taille, est plutôt en-dessous de la moyenne pour les trois premières catégories professionnelles. Les durées de stage sont longues pour les qualifiés et les non qualifiés, ce qui place ce secteur dans les premiers rangs de ce groupe pour l'effort physique de formation, malgré son faible taux financier.

Le secteur Agriculture-sylviculture-pêche a vu son taux de participation financière progresser entre 1980 et 1981 (passant de 1,33 à 1,51) essentiellement grâce aux entreprises de 500 à 2 000 salariés.

La structure des salariés fait apparaître une majorité d'ouvriers et employés. Les taux de stagiaires, faibles pour les deux catégories majoritaires, sont particulièrement élevés pour la maîtrise et l'encadrement. Les durées de stage sont particulièrement faibles.

Le secteur Matériaux de construction est peu concentré. Le taux de stagiaires t3 est inférieur à la moyenne nationale ; cela est plus nettement marqué pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Ce secteur emploie une majorité d'ouvriers et d'employés ; le personnel d'encadrement est faiblement représenté. Les taux de stagiaires, faibles pour les ouvriers et employés, sont proches du taux national pour les techniciens-maîtrise et pour les cadres. Les durées de stage sont presque uniformes et faibles.

Dans l'ensemble des autres secteurs, le taux financier est inférieur à 1,4 %, et le taux de stagiaires, à 18 %, pour atteindre dans certains secteurs des valeurs très basses. Aussi l'effort physique de formation est-il au plus égal à 7 heures de stage par salarié. A la seule exception du Commerce de détail alimentaire, ces secteurs sont peu concentrés.

#### Groupe D

- 27 Commerce de détail alimentaire
- 03 Industries agro-alimentaires, autres que viandes-lait
- 29 Réparation et commerce de l'automobile
- 21 Industrie du papier-carton
- 26 Commerce de gros non alimentaire
- 14 Construction mécanique
- 02 Industrie de la viande et du lait

Les taux financiers dans ce groupe étant peu différents - 1,24 à 1,36 % - on a classé ces secteurs dans l'ordre des taux de stagiaires décroissants, de 18 à 14 %. Tous ces secteurs consentent un effort physique de formation de 5 à 7 heures par salarié.

Le taux financier du Commerce de détail alimentaire, secteur assez concentré, ne croît que fort peu avec la taille ; par contre, le taux de stagiaires, très faible dans les entreprises de moins de 50 salariés, est supérieur à la moyenne pour celles de 50 à 500 salariés. Les femmes bénéficient d'un taux de stagiaires égal à celui des hommes dans les entreprises de moins de 500 salariés.

Ce secteur présente une forte proportion de qualifiés, et une faible proportion de personnel d'encadrement. La répartition des taux de stagiaires est proche de la moyenne nationale, les cadres étant toutefois un peu plus favorisés. Les durées des stages sont uniformément très courtes.

Le secteur des Autres industries agricoles et alimentaires (1) présente des taux financiers croissant assez peu avec la taille, mais le taux de stagiaires croît nettement avec celle-ci.

Il emploie beaucoup de non qualifiés ; seul l'encadrement bénéficie d'un taux de stagiaires un peu supérieur à la moyenne ; pour les quatre catégories professionnelles, les durées de stage sont courtes.

Le secteur Réparation et commerce de l'automobile présente des taux financiers dans l'ensemble supérieurs à la moyenne pour les entreprises de moins de 50 salariés qui emploient 51 % des salariés du secteur, le moins concentré de tous. Les taux de stagiaires sont dans chaque classe supérieurs ou identiques à la moyenne, mais pour les hommes seulement ; ils leur sont inférieurs pour les femmes. On remarquera les proportions élevées de petites entreprises ayant des stagiaires.

Ce secteur emploie une forte proportion d'ouvriers et d'employés qualifiés. Le taux de stagiaires est faible pour tous les ouvriers et employés. Les durées de stage sont basses et uniformément décroissantes.

Dans le secteur Papier-carton, les taux financiers sont partout inférieurs à la moyenne. Les taux de stagiaires, très bas pour les deux plus petites classes de taille, dépassent la moyenne de 50 à 500 salariés ; pour les femmes, ces taux sont dans l'ensemble très bas.

Ce secteur emploie une très forte proportion d'ouvriers et d'employés équitablement répartis. Les taux de stagiaires sont dans l'ensemble inférieurs aux moyennes nationales sauf pour les cadres. Les durées de stage sont partout très courtes.

Dans toutes les classes de taille, sauf la classe 5, le secteur Commerce de gros non alimentaire, peu concentré, présente des taux de stagiaires t3 plutôt supérieurs à la moyenne.

Il emploie une faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les non qualifiés, croissent avec la qualification, tout en restant inférieurs aux moyennes nationales. Les durées de stage sont assez faibles.

---

(1) Autres que celles de la viande et du lait.

Le secteur Construction mécanique est faiblement concentré. Son taux de participation financière est inférieur à la moyenne nationale pour toutes les classes de taille.

Ce secteur emploie une majorité d'ouvriers et d'employés qualifiés (plus de 51 % de l'effectif salariés). Les taux de stagiaires par qualification sont nettement en-dessous de la moyenne nationale et les durées de stages décroissent avec les qualifications.

Dans le secteur des Industries de la viande et du lait le taux financier ne croît que faiblement avec la taille. Les taux de stagiaires sont nettement inférieurs aux moyennes respectives des classes.

C'est un secteur où la proportion de qualifiés et surtout de non qualifiés est relativement élevée, et celle de l'encadrement faible. Les pourcentages de stagiaires sont inférieurs à la moyenne sauf pour les cadres. Les durées de stage sont particulièrement faibles.

### Groupe E

22 Imprimerie-presse-édition

35 Location et crédit bafl immobilier

34 Services marchands aux particuliers

Ce groupe comprend des secteurs dont le taux financier est comparable au groupe précédent, mais des taux de stagiaires inférieurs. Mais comme les durées de stage, sauf pour T35, s'étagent de 52 à 67 heures, leur effort physique de formation, de 3 à 5 heures par salarié, est comparable à la moyenne du groupe D.

Le secteur Imprimerie-presse-édition voit son taux financier croître avec la taille même s'il reste partout inférieur à la moyenne nationale.

C'est un secteur très faiblement concentré qui emploie une majorité d'ouvriers et employés qualifiés et une faible proportion de cadres. Les taux de stagiaires sont inférieurs à la moyenne sauf pour les cadres, mais les durées de stage décroissent avec les qualifications.

Le secteur Location-crédit-bafl immobilier est indiqué pour mémoire.

Si le secteur Services marchands aux particuliers a un taux financier qui, quoique faible, croît régulièrement avec la taille, il présente des proportions d'entreprises ayant des stagiaires et des taux de stagiaires bien au-dessous de la moyenne. Mais il faut remarquer ici que ce secteur consacre plus de 26 % de ses dépenses à cotiser à des fonds d'assurance formation. 38 % des entreprises, employant 34 % des salariés, consacrent plus de 50 % de la dépense à des versements à des fonds d'assurance formation. Or, pour éviter les doubles emplois, les stagiaires formés par l'intermédiaire de ces fonds ne figurent pas sur la déclaration 2483.

Une analyse des taux de stagiaires selon la qualification est donc peu significative ; on se bornera à remarquer que ce secteur emploie près de 50 % de non qualifiés, et que les durées des stages qu'il déclare sont plutôt élevées.

#### Groupe F

- 28 Commerce de détail non alimentaire
- 30 Hôtels-cafés-restaurants
- 25 Commerce de gros alimentaire
- 13 Fonderie et travail des métaux
- 18 Textile et habillement
- 20 Industries du bois, de l'ameublement et diverses
- 19 Cuir et chaussure
- 24 Bâtiment-génie civil et agricole

Ce groupe comprend les secteurs où le taux financier est à peine égal au taux légal de 1,1 %. Avec des taux de stagiaires inférieurs à 14 % et des durées de stage de 28 à 53 heures, leur effort physique de formation ne dépasse guère 4 heures par salarié, sauf dans le secteur de la fonderie où il est voisin de 5 heures par salarié.

Le secteur Commerce de détail non alimentaire, peu concentré, voit son taux de participation financière progresser dans les trois premières classes de taille. Le pourcentage de salariés ayant suivi des stages est supérieur à la moyenne sauf pour la classe 5 ; on remarquera même que le taux de stagiaire féminin est supérieur à la moyenne nationale dans les classes 3 et 4.

Ce secteur emploie une forte majorité d'ouvriers et employés qualifiés (plus de 54 %). Les taux de stagiaires sont faibles et proches de la

moyenne que pour les non qualifiés. Les durées de stage sont partout très courtes.

Le secteur Hôtels-café-restaurants présente des valeurs très faibles pour tous les indicateurs qui restent stables par rapport à 1980. Il emploie une forte proportion de non qualifiés, au détriment des qualifiés et de la maîtrise. C'est un secteur qui fait largement appel aux fonds d'assurance formation ; il leur affecte 23 % de ses dépenses, et 40 % des entreprises employant 28 % des salariés, leur consacrent plus de 50 % de celles-ci. On se bornera donc à remarquer que les durées des stages déclarés sont faibles dans les quatre catégories professionnelles.

Dans le secteur Commerce de gros alimentaire, les taux de stagiaires sont comparables à la moyenne, sauf toutefois dans la classe 5, dont le poids est d'ailleurs minime.

Ce secteur présente une structure des emplois très proche de la moyenne. Dans toutes les catégories, les taux de stagiaires atteignent à peine la moitié des taux nationaux, et les durées de stage sont uniformément courtes, accusant même un repli par rapport à 1980.

Le secteur Fonderie-travail des métaux a une structure d'emplois dominée par les ouvriers et employés. Le taux de participation financière croît légèrement avec la taille mais reste néanmoins faible. Les taux de stagiaires sont très nettement inférieurs aux moyennes nationales, aussi bien par classe de taille que par catégorie professionnelle.

Le secteur Textile et habillement a un taux financier qui croît très faiblement avec la taille. Son taux moyen de stagiaires est le plus faible de l'économie (si l'on ne tient pas compte des secteurs qui cotisent fortement à des fonds d'assurance formation). La structure des emplois est dominée par les ouvriers et employés qualifiés (près de 60 % des salariés). Les taux de stagiaires par qualification sont très inférieurs aux moyennes nationales.

Le secteur des Industries du bois, de l'ameublement et diverses présente dans toutes les classes de taille des taux financiers et de stagiaires très faibles. Il emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories ; toutes présentent des taux de stagiaires et des durées de stage faibles.

Le secteur Cuir et chaussures a un profil sensiblement identique au secteur précédent : taux financier et de stagiaires faibles pour toutes les classes de taille, structure d'emplois dominée par les ouvriers et employés avec une large majorité de qualifiés, et des taux de stagiaires par qualification très nettement en-dessous des moyennes nationales.

Enfin, les entreprises de l'important secteur Bâtiment-génie civil ont un taux financier presque uniforme de 1,1 % ; mais elles consacrent 40 % de leurs dépenses à leur fonds d'assurance formation ; 55 % des entreprises, employant 52 % des salariés, lui consacrent plus de 50 % de leurs dépenses. Aussi, comme les années précédentes, une analyse des faibles taux de stagiaires serait-elle ici peu pertinente.

## CONCLUSION

1982 est la sixième année où l'obligation financière est de 1,1 % des salaires. Néanmoins, les taux financiers des entreprises de 10 à 19 salariés n'atteignent pas encore ce taux légal en moyenne.

Depuis 1977, le taux global de stagiaires connaît une remarquable stabilité avec une marge de fluctuation inférieure à 1 point. Le taux de participation financière semble, quant à lui, avoir un profil de moyenne période légèrement croissant. Il est toutefois difficile d'évaluer dans cette tendance la part imputable aux fluctuations du nombre et de la qualité d'entreprises des classes 4 et 5 dont les déclarations ont pu être prises en compte. Cette remarque est corroborée par les résultats provisoires de l'année 1982 où le taux global de participation financière passe à 1,96 %, essentiellement dû à la classe 5, pour laquelle le taux financier progresse de 2,91 à 3,11. En ce qui concerne la durée moyenne des stages, on notera la remarquable stabilité depuis 1979 : environ 54 heures par stagiaire.

La mesure dans laquelle les salariés bénéficient effectivement de la formation professionnelle continue dépend toujours très largement de la taille et du secteur d'activité économique de leur entreprise, ainsi que de leur catégorie professionnelle et de leur sexe. Ces disparités considérables ne paraissent pas en voie d'être résorbées.

ANNEXES

Tableau 1 - Effectifs d'entreprises et de salariés

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés ou plus	TOTAL
Nombres d'entreprises 1981	49 034	49 789	23 743	1 940	456	124 962
1982 (provisoire)	44 807	47 570	22 367	1 858	415	117 017
Nombres de salariés 1981	690 940	1 555 636	3 124 495	1 709 436	2 948 207	10 028 714
1982 (provisoire)	636 909	1 491 923	2 954 366	1 664 712	2 737 822	9 485 732

Tableau 2 - Effectifs de l'échantillon (entreprises)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés ou plus	TOTAL
1981 définitif	10 835	15 793	17 804	1 933	456	46 821
1982 provisoire	5 414	10 190	15 336	1 764	415	33 119

Tableau 3 - Répartition des entreprises selon le taux  $t_1$   
de leur participation aux dépenses de formation

Taux de participation financière $t_1$	Nombres d'entreprises	%	Nombres de salariés	%	Montant des salaires (millions de F)	%	Dépenses réelles imputables (millions de F)	%
--	-----------------------	---	---------------------	---	--------------------------------------	---	---	---

1981

Inférieur à 1,09 %	37 709	30	1 641 679	16	101 578	14	852	6
Compris entre 1,09 et 1,11 %	63 828	51	3 208 693	32	195 702	28	2 153	16
Supérieur à 1,11 %	23 425	19	5 178 342	52	405 807	58	10 211	78
Total	124 962	100	10 028 714	100	703 087	100	13 216	100

1982 (provisoire)

Inférieur à 1,09 %	31 853	27	1 433 351	16	99 526	13	792	5
Compris entre 1,09 et 1,11 %	63 566	54	3 136 051	33	216 780	29	2 374	16
Supérieur à 1,11 %	21 598	19	4 916 330	51	439 044	58	11 608	79
Total	117 017	100	9 485 732	100	755 350	100	14 774	100

Tableau 4 - Données financières (en Millions de francs)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	--------------------------------	-------

1981

Taux de participation %	0,98	1,09	1,32	1,74	2,91	1,88
Nombre d'entreprises	49 034	49 789	23 743	1 939	456	124 961
Nombre de salariés	690 940	1 555 636	3 124 495	1 709 436	2 948 207	10 028 714
Montant des salaires MF	41 762	96 887	202 878	124 576	236 984	703 087
Dépenses imputables MF	408	1 058	2 687	2 173	6 889	13 215
Versem. au Trésor MF	85	95	58	4	0	242

1982 (provisoire)

Taux de participation %	0,98	1,10	1,36	1,79	3,11	1,96
Nombre d'entreprises	44 807	47 570	22 367	1 858	415	111 827
Nombre de salariés	636 909	1 491 923	2 954 366	1 664 712	2 737 822	9 485 732
Montant des sal. nets MF	44 575	105 231	220 223	135 462	249 859	755 350
Dépenses imputables MF	436	1 155	2 988	2 422	7 772	14 773
Versem. au Trésor MF	75	94	46	3	0	218

Tableau 5 - Répartition des dépenses par catégorie,  
en % des dépenses totales

Classe de taille		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
1981							
Frais de personnel enseignant	1	0,6	0,7	2,7	6,0	13,0	8,4
Frais de personnel non enseignant	2	£	£	1,2	4,6	7,4	4,9
Fournitures et matières d'oeuvre	3	£	£	£	£	1,4	0,8
Autres frais de fonctionnement	4	£	£	£	1,3	4,6	2,7
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	1,1	1,2	4,4	12,3	26,4	16,8
Dépenses d'équipement	6	£	£	£	£	1,2	0,8
Dépenses en application de conventions		30,1	30,4	29,5	26,0	11,1	19,4
dont : plan de formation	7	29,9	30,2	29,0	25,2	10,4	18,8
congés-formation	8	£	£	£	0,8	0,7	0,6
Rémunérations versées aux stagiaires	9	9,9	14,6	29,1	39,2	49,8	39,8
Transport et hébergement	10	1,3	2,0	3,2	4,1	2,6	2,9
Versements à des fonds d'assurance formation	11	30,7	27,2	15,4	5,7	1,3	7,8
Versements à des organismes agréés	12	2,0	2,1	1,3	£	£	0,6
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	4,6	4,0	2,1	0,9	£	1,2
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	1,0	1,0	0,8	0,6	0,5	0,6
Actions en faveur des demandeurs d'emplois	15	1,0	0,8	£	£	£	0,2
Versement du 15/09/81	16	17,9	16,3	13,7	10,5	6,5	9,8
Dépenses de stages pratiques	17	£	£	£	£	£	0,3
TOTAL	18	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	19	0,5	0,7	1,0	1,4	1,4	1,2
Dépenses déductibles	20	99,5	99,3	99,0	98,6	98,6	98,8

1982 (données provisoires)

Frais de personnel enseignant	1	£	0,9	3,0	6,0	13,1	8,6
Frais de personnel non enseignant	2	£	£	1,1	4,4	7,2	4,7
Fournitures et matières d'oeuvre	3	£	£	£	£	1,4	0,8
Autres frais de fonctionnement	4	£	£	£	1,4	5,1	3,0
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	0,8	1,3	4,6	12,1	26,8	17,1
Dépenses d'équipement	6	£	£	£	£	1,2	0,8
Dépenses en application de conventions		26,7	29,4	29,0	25,4	10,8	18,8
dont : plan de formation	7	26,5	29,2	28,5	24,7	10,4	18,3
congés-formation	8	£	£	£	0,7	£	0,5
Rémunérations versées aux stagiaires	9	10,2	13,8	29,3	39,8	50,5	40,4
Transport et hébergement	10	1,7	1,8	3,2	4,1	2,7	2,9
Versements à des fonds d'assurance formation	11	34,1	29,5	16,2	5,8	1,2	8,2
Versements à des organismes agréés	12	1,9	2,0	1,1	£	£	0,5
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	4,3	3,9	2,0	0,9	£	1,1
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	1,2	1,0	0,8	0,6	£	0,6
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	1,2	0,8	£	£	£	0,2
Versement du 15/09/82	16	17,7	16,1	13,3	10,3	3,3	9,3
Dépenses de stages pratiques	17	£	£	£	£	£	0,1
TOTAL	18	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	19	£	0,8	1,0	1,9	0,9	1,1
Dépenses déductibles	20	99,6	99,2	99,0	98,1	99,1	98,9

Tableau 6 - Nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------

1981

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le versement du 15/09/81

Frais de personnel enseignant	1	436	806	2 147	834	357	4 580
Frais de personnel non enseignant	2	152	273	748	499	304	1 976
Fournitures et matières d'oeuvre	3	233	480	1 356	647	292	3 008
Autres frais de fonctionnement	4	198	370	1 152	675	339	2 734
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	786	1 412	3 372	1 129	389	7 088
Dépenses d'équipement	6	229	470	1 153	541	279	2 672
Dépenses en application de conventions		18 218	24 714	16 230	1 697	423	61 282
dont : plan de formation	7	18 086	24 562	16 179	1 691	423	60 941
congés-formation	8	229	306	530	349	180	1 594
Rémunérations versées aux stagiaires	9	8 315	16 710	15 029	1 693	422	42 169
Transport et hébergement	10	4 266	9 907	10 846	1 523	401	26 943
Versements à des fonds d'assurance formation	11	19 222	21 368	8 950	478	91	50 109
Versements à des organismes agréés	12	8 817	11 191	5 417	263	68	25 756
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	8 298	9 479	4 022	231	71	22 101
Contrib. aux frais de chambre de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	26 583	31 112	16 412	1 380	393	75 880
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	826	967	380	44	30	2 247
Versement du 15/09/81	16	42 502	46 502	22 683	1 876	447	114 010
Dépenses de stages pratiques	17	2 035	3 342	1 951	217	116	7 661
Dépenses de toutes catégories	18	43 575	47 931	23 576	1 938	456	117 476
Subventions perçues	19	236	474	556	171	131	1 568
Dépenses déductibles	20	43 575	47 931	23 576	1 938	456	117 476

1982 (données provisoires)

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le versement du 15/09/82

Frais de personnel enseignant	1	212	772	2 017	777	321	4 099
Frais de personnel non enseignant	2	72	307	654	491	287	1 811
Fournitures et matières d'oeuvre	3	133	431	1 225	616	259	2 664
Autres frais de fonctionnement	4	135	345	1 023	668	311	2 482
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	470	1 369	3 077	1 101	359	6 376
Dépenses d'équipement	6	255	531	1 033	504	251	2 574
Dépenses en application de conventions		15 770	22 868	14 808	1 604	385	55 435
dont : plan de formation	7	15 713	22 723	14 737	1 602	385	55 160
congés-formation	8	152	356	623	340	168	1 639
Rémunérations versées aux stagiaires	9	7 887	14 972	13 742	1 604	383	38 588
Transport et hébergement	10	4 389	8 871	10 088	1 451	359	25 158
Versements à des fonds d'assurance formation	11	20 655	22 343	8 944	493	83	52 518
Versements à des organismes agréés	12	7 981	10 477	4 621	210	55	23 344
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	7 899	9 095	3 747	234	56	21 031
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. cont.	14	25 804	30 717	15 494	1 322	348	73 685
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	841	1 049	406	56	21	2 373
Versement du 15/09/82	16	39 380	44 698	21 405	1 818	411	107 712
Dépenses de stages pratiques	17	684	1 404	959	110	48	3 205
Dépenses de toutes catégories	18	40 659	45 982	22 227	1 857	415	111 139
Subventions perçues	19	149	384	571	156	109	1 369
Dépenses déductibles	20	40 659	45 982	22 227	1 857	415	111 139

Tableau 7 - Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille

1981

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	463 000	228 000	691 000	15 800	7 800	23 600
20 à 49 salariés	1 032 000	523 000	1 555 000	58 100	24 400	82 500
50 à 499 salariés	1 961 000	1 163 000	3 124 000	274 000	134 100	408 100
500 à 1 999 sal.	1 075 000	635 000	1 710 000	257 400	116 100	373 500
2 000 sal. et plus	2 156 000	792 000	2 948 000	759 100	194 300	953 400
TOTAL	6 687 000	3 341 000	10 028 000	1 364 300	476 700	1 841 000

1982 (provisoire)

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	430 000	207 000	637 000	15 400	7 100	22 500
20 à 49 salariés	984 000	508 000	1 492 000	54 700	23 400	78 100
50 à 499 salariés	1 840 000	1 115 000	2 955 000	252 800	123 200	376 000
500 à 1 999 sal.	1 028 000	637 000	1 665 000	242 800	114 100	356 900
2 000 sal. et plus	2 010 000	727 000	2 737 000	752 800	183 200	936 000
TOTAL	6 292 000	3 194 000	9 486 000	1 318 500	451 000	1 769 500

Tableau 8 - Nombres de stagiaires (St) et d'heures de stage (H) selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires

Classe de taille	Niveau de qualific. initial	Manoeuvres	Ouvriers qualifiés	Agents de maîtrise	Ingénieurs et cadres	TOTAL
		Ouvriers spécial. Employés non qual.	Employés qualifiés	Agents techniques Techniciens		

1981

10 à 19 salariés	H	195 463	476 950	176 978	207 827	1 057 218
	St	2 178	11 383	4 033	5 950	23 544
20 à 49 salariés	H	626 369	1 753 216	631 433	766 108	3 777 126
	St	10 052	38 817	13 945	19 735	82 549
50 à 499 salariés	H	3 195 082	7 865 550	3 917 348	3 290 491	18 268 471
	St	63 205	183 212	83 542	78 070	408 029
500 à 1 999 salariés	H	2 971 331	7 030 470	4 311 253	3 140 998	17 454 052
	St	53 845	157 866	89 043	72 754	373 508
2 000 salariés et plus	H	8 982 526	24 939 741	17 425 711	7 371 365	58 719 343
	St	27 811	100 890	51 995	13 588	194 284
TOTAL	H	15 970 771	42 065 927	26 462 723	14 136 426	99 276 210
	St	249 156	824 536	466 142	301 184	1 841 018

1982 (provisoire)

10 à 19 salariés	H	133 314	411 625	183 803	220 268	949 010
	St	1 813	10 479	4 392	5 816	22 500
20 à 49 salariés	H	568 079	1 588 222	634 181	638 917	3 429 399
	St	8 938	37 969	14 569	16 599	78 075
50 à 499 salariés	H	3 149 235	7 474 445	3 903 224	3 307 644	17 834 548
	St	52 171	167 324	80 718	75 769	375 982
500 à 1 999 salariés	H	2 947 660	6 939 710	4 221 946	3 136 411	17 245 727
	St	48 196	151 673	87 262	69 771	356 902
2 000 salariés et plus	H	7 690 617	25 845 171	15 912 923	6 792 127	56 240 838
	St	111 829	444 773	259 948	119 498	936 048
TOTAL	H	14 488 905	42 259 173	24 856 077	14 095 367	95 699 522
	St	222 947	812 218	446 889	287 453	1 769 507

Tableau 9 - Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle

1982 (données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Manoeuvres - OS	9	8	12	11	15	14	14	14	14	12	14	13
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	48	47	47	49	45	45	42	43	52	47	45	46
Agents de maîtrise Agents techniques	17	19	17	19	20	21	24	24	27	28	25	25
Ingénieurs - Cadres	26	26	24	21	20	20	20	20	7	13	16	16
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 10 - Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages  
selon leur catégorie professionnelle

1981 (sauf Secteur 24 : Bâtiment-Génie civil)

	%
Manoeuvres-OS-Employés non qualifiés	10,2
Ouvriers qualifiés-Employés qualifiés	19,0
Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens	29,5
Ingénieurs-Cadres	34,1
Ensemble	19,90

Tableau 11 - Durée moyenne des stages (heures)

(1982 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Manoeuvres-OS	90	74	62	64	51	60	55	61	75	69	64	65
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	42	39	45	42	43	45	45	46	58	58	51	52
Agents de maîtrise Agents techniques	44	42	45	44	47	48	48	48	63	61	57	56
Ingénieurs-Cadres	35	38	39	38	42	44	43	45	59	57	49	49
TOTAL	45	42	46	44	45	47	47	48	62	60	54	54

Tableau 12 - Dépenses moyennes de formation par salarié (francs)

(1982 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Dépenses par salarié	594	688	685	781	869	1 022	1 289	1 483	2 366	2 866	1 333	1 574

Tableau 13 - Répartition des stages individuels

Nombre total de stages individuels organisés :				
Types de stages	à l'intérieur de l'entreprise	en application de conventions	Total	dont jeunes travailleurs stagiaires

Année 1981

Prévention	21 500	37 600	59 100	540
Adaptation	171 500	52 800	224 300	7 700
Promotion professionnelle	89 100	83 400	172 500	3 100
Entretien ou perfectionnement	827 500	881 300	1 708 800	11 700
<b>Totaux</b>	<b>1 109 600</b>	<b>1 055 100</b>	<b>2 164 700</b>	<b>23 040</b>

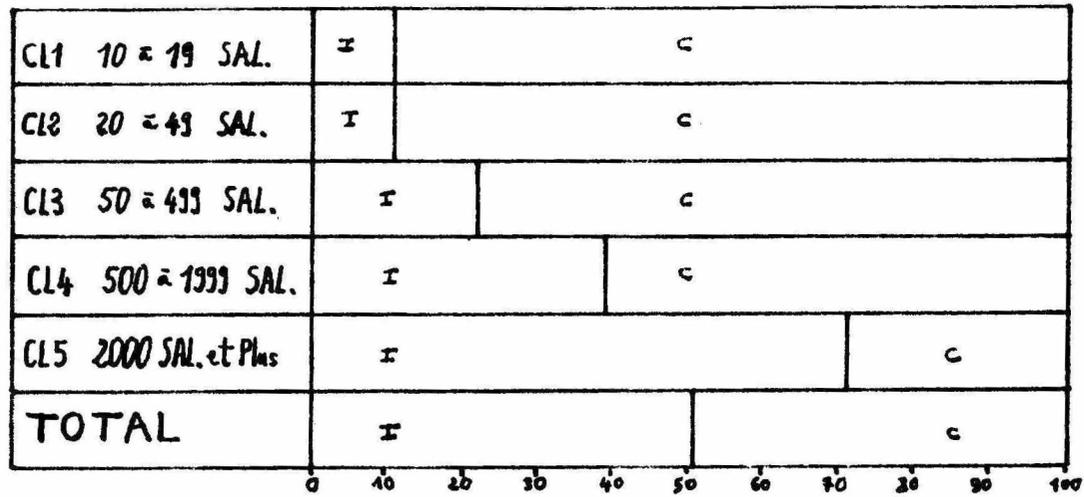
Année 1982 (données provisoires)

Prévention	18 500	28 900	47 400	250
Adaptation	183 500	51 600	235 100	5 750
Promotion professionnelle	87 600	69 200	156 800	1 920
Entretien ou perfectionnement	788 200	836 900	1 625 100	6 620
<b>Totaux</b>	<b>1 077 800</b>	<b>986 600</b>	<b>2 064 400</b>	<b>14 540</b>

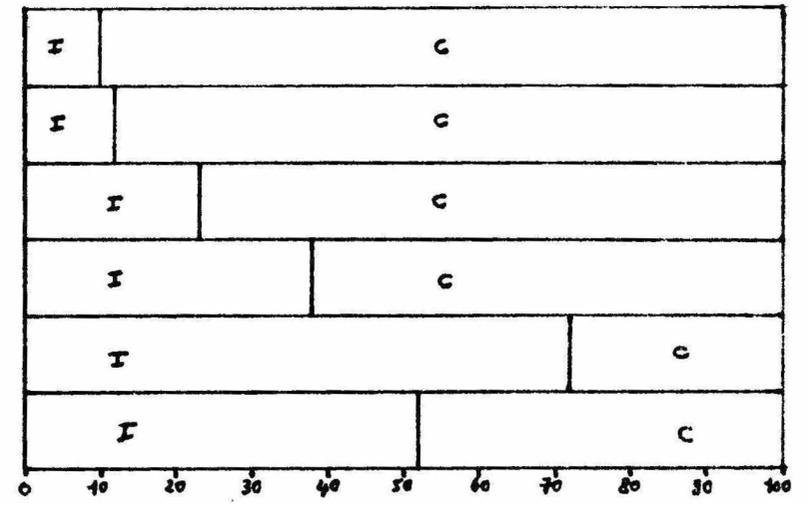
Tableau 14 : Structure des nombres de stages individuelles (en %)

Selon qu'ile sont organisees a l'interieur de l'entreprise (I) ou en application de conventions (C)

1981



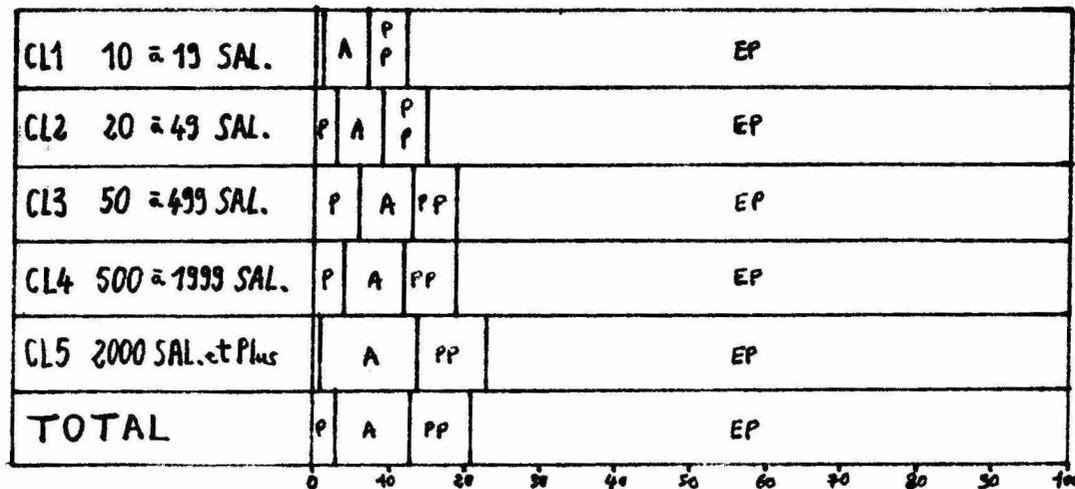
1982 (PROVISOIRE)



Selon leur type : Prevention (P), Adaptation (A), Promotion Professionnelle (PP)

Entretien ou perfectionnement des connaissances (EP)

1981



1982 (PROVISOIRE)

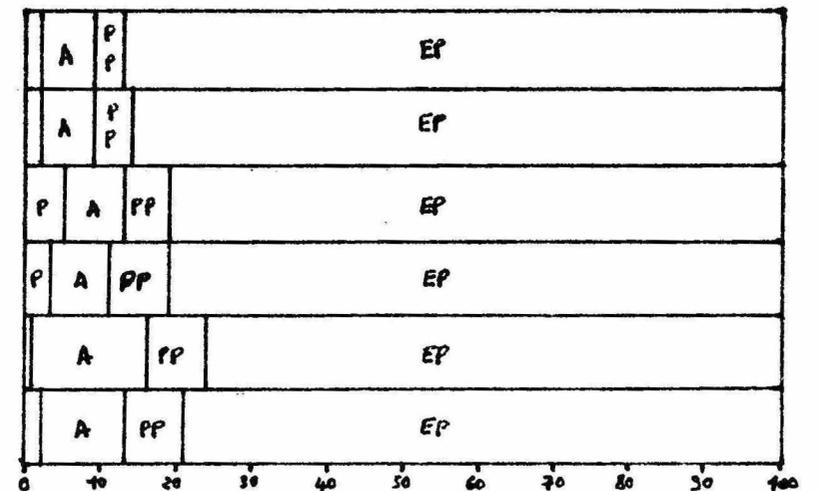


Tableau 15 - Répartition des congés de formation

(1982 : données provisoires)

Selon le genre de bénéficiaires

	Jeunes	Rémunérés par l'entreprise	Non rémunérés par l'entreprise	TOTAL
1981	500	48 000	5 600	54 100
1982	140	25 950	3 120	29 210

Selon la catégorie professionnelle

	Manoeuvres-OQ	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques	Ingénieurs-Cadres	TOTAL
1981	13 500	23 300	12 300	5 000	54 100
1982	4 200	15 730	6 700	2 580	29 210

Selon la classe de taille des entreprises

	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
1981	180	470	3 200	8 850	41 400	54 100
1982	180	380	2 100	5 900	20 650	29 210

Tableau 16 - Principales données régionales - 1981

REGION	Entreprises	Salariés							Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t3 %	Heures de stage (milliers)
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t2 %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5							5		
ILE DE FRANCE	11	30 936	4 445 677	3	9	20	17	51	8 155	94	99	1 132 455	39	84	25	61 968.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 354	194 502	9	22	46	17	6	147	93	97	24 217	40	72	12	1 021.
PICARDIE	22	3 504	199 891	10	22	42	17	9	162	93	97	25 032	42	73	13	1 065.
HAUTE-NORMANDIE	23	3 439	212 351	9	20	43	24	4	179	94	98	26 999	39	70	13	1 249.
CENTRE	24	5 026	277 940	10	23	45	20	2	235	96	99	34 649	31	62	12	1 460.
BASSE-NORMANDIE	25	2 302	131 704	10	23	43	12	13	106	95	99	13 220	32	54	10	551.
BOURGOGNE	26	3 323	182 414	10	22	45	14	8	150	95	98	22 243	34	60	12	998.
NORD	31	8 445	626 646	7	17	37	18	22	592	91	98	92 507	48	79	15	5 010.
LORRAINE	41	4 467	355 598	7	15	37	16	25	371	96	99	43 433	23	57	12	3 039.
ALSACE	42	3 596	265 298	7	17	38	22	16	249	98	99	34 565	33	59	13	1 662.
FRANCHE-COMTE	43	2 387	140 679	10	20	42	15	13	106	95	99	13 743	30	60	10	689.
PAYS DE LA LOIRE	52	5 938	366 936	8	20	44	23	5	311	95	98	48 354	36	64	13	2 357.
BRETAGNE	53	5 534	275 660	12	24	47	15	2	235	95	98	36 271	36	58	13	1 584.
POITOU-CHARENTES	54	3 160	171 928	10	23	41	12	14	157	96	99	21 193	42	69	12	1 099.
AQUITAINE	72	5 604	274 098	12	26	40	15	6	251	91	96	34 282	42	69	13	1 635.
MIDI-PYRENEES	73	4 805	233 008	12	26	43	14	5	193	95	98	24 270	31	57	10	1 266.
LIMOUSIN	74	1 418	79 928	10	22	44	15	9	62	94	99	10 645	42	70	13	496.
RHONE-ALPES	82	14 195	896 038	9	20	37	18	16	849	96	99	119 284	36	68	13	6 294.
AUVERGNE	83	2 531	173 598	8	19	31	10	32	250	96	99	27 693	36	74	16	2 943.
LANGUEDOC-ROUSSILLON	91	3 244	133 242	16	30	38	14	3	113	90	96	15 013	32	57	11	724.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	7 525	383 959	12	26	37	16	9	339	93	98	40 712	35	62	11	2 151.
CORSE	94	224	7 619	19	38	43	-	-	5	92	95	238	14	26	3	13.
FRANCE ENTIERE		124 963	10 028 714	7	16	31	17	29	13 215	94	98	1 841 018	37	74	18	99 276.

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses autres que le versement du 15/9/81  
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 16 - Principales données régionales - 1982 (données provisoires)

REGION	Entreprises	Salariés						Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t3 %	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t2 %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
ILE DE FRANCE	11	29 190	4 284 415	3	9	20	18	50	9 325	95	99	1 116 458	39	84	26	61 849.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 213	190 227	9	22	46	16	7	168	95	98	22 775	41	70	12	1 006.
PICARDIE	22	3 381	195 451	10	22	42	17	9	184	94	98	24 652	43	72	13	1 062.
HAUTE-NORMANDIE	23	3 006	178 024	9	22	43	23	3	165	92	98	19 189	38	67	11	887.
CENTRE	24	4 836	272 231	10	24	45	21	1	277	98	99	34 974	41	65	13	1 585.
BASSE-NORMANDIE	25	2 401	144 096	9	22	42	11	16	125	95	98	13 201	32	53	9	604.
BOURGOGNE	26	2 998	156 285	10	24	47	12	6	141	95	98	16 441	32	54	11	768.
NORD	31	7 790	528 871	8	19	40	19	15	583	91	97	79 091	44	75	15	3 918.
LORRAINE	41	4 275	356 697	7	15	34	17	28	456	94	99	44 648	24	56	13	3 201.
ALSACE	42	3 772	277 502	8	17	37	23	15	304	100	100	33 939	50	53	12	1 696.
FRANCHE-COMTE	43	2 284	137 951	9	20	43	15	12	126	98	99	13 895	29	58	10	811.
PAYS DE LA LOIRE	52	5 790	356 198	9	21	42	24	5	345	96	99	40 118	25	51	11	1 991.
BRETAGNE	53	5 271	264 983	11	25	44	16	4	265	95	98	32 910	36	57	12	1 585.
POITOU-CHARENTES	54	3 057	170 756	10	23	40	13	14	186	96	99	21 478	37	65	13	1 154.
AQUITAINE	72	5 085	249 586	12	26	39	14	8	283	91	97	34 018	41	69	14	1 636.
MIDI-PYRENEES	73	4 629	222 020	12	28	42	16	2	201	93	98	20 452	25	50	9	1 008.
LIMOUSIN	74	1 397	79 847	10	22	47	12	9	71	95	98	10 325	44	69	13	459.
RHONE-ALPES	82	12 520	779 600	9	21	38	18	14	853	97	99	107 329	38	69	14	5 486.
AUVERGNE	83	2 485	172 843	8	20	30	11	31	259	98	99	34 421	31	71	20	2 516.
LANGUEDOC-ROUSSILLON	91	3 093	132 569	15	28	39	16	3	127	93	97	13 642	27	54	10	702.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	6 259	328 117	12	25	35	19	10	320	93	97	35 341	33	62	11	1 755.
CORSE	94	215	7 463	15	41	44	-	-	6	91	94	210	11	18	2,8	19.
FRANCE ENTIERE		117 017	9 485 732	7	16	31	18	29	14 774	95	99	1 769 507	36	72	19	95 700.

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses autres que le versement du 15/9/82  
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 17 - Principales masses de dépenses par Région (Millions de francs)

REGION	1981						1982 (données provisoires)						
	Fonction- nement interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total	Fonction- nement interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total	
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	
ILE DE FRANCE	11	1 786	1 331	3 654	269	1 415	8 155	2 063	1 570	4 239	313	1 140	9 325
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	7	43	44	19	34	147	7	52	50	22	37	168
PICARDIE	22	9	53	47	14	39	162	11	58	56	19	40	184
HAUTE-NORMANDIE	23	10	44	54	33	38	179	9	39	45	35	37	165
CENTRE	24	15	62	66	47	51	235	19	74	81	46	57	277
BASSE-NORMANDIE	25	5	22	25	30	24	106	5	25	30	37	28	125
BOURGOGNE	26	9	37	43	28	33	150	7	34	40	31	29	141
NORD	31	79	144	231	39	99	592	85	143	217	42	96	583
LORRAINE	41	49	55	154	71	42	371	65	61	198	83	49	456
ALSACE	42	21	41	72	66	49	249	23	51	88	47	55	304
FRANCHE-COMTE	43	7	22	27	25	25	106	9	26	37	30	24	126
PAYS DE LA LOIRE	52	24	71	94	59	63	311	23	70	101	88	63	345
BRETAGNE	53	15	51	71	46	52	235	17	59	81	53	55	265
POITOU-CHARENTES	54	13	36	54	19	35	157	20	41	62	27	36	186
AQUITAINE	72	23	69	78	26	55	251	30	72	95	29	57	283
MIDI-PYRENEES	73	9	44	58	40	42	193	8	47	53	49	44	201
LIMOUSIN	74	3	17	21	7	14	62	4	19	25	8	15	71
RHONE-ALPES	82	87	205	276	120	161	849	71	221	286	119	156	853
AUVERGNE	83	42	23	130	21	34	250	46	27	123	25	38	259
LANGUEDOC-ROUSSILLON	91	6	27	30	22	28	113	8	32	36	25	26	127
PROV. ALPES-C. D'AZUR	93	30	87	97	51	74	339	22	85	93	51	69	320
CORSE	94	0,2	0,5	0,6	2,2	1,5	5	0,4	0,7	1,0	2,9	1,0	6
FRANCE ENTIERE		2 249	2 486	5 327	1 047	2 106	13 215	2 553	2 808	6 037	1 222	2 154	14 774

Col. 6 = Total, y compris subventions perçues

Tableau 18 - Taux de participation financière t<sub>1</sub> %, par Région

(1982 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés et plus		TOTAL		
	Année	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
REGION													
ILE DE FRANCE	11	0,94	0,94	1,06	1,06	1,33	1,38	1,79	1,79	3,07	3,29	2,29	2,40
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	0,95	0,46	1,11	1,05	1,29	1,35	1,45	1,60	1,11	1,34	1,24	1,19
PICARDIE	22	0,91	1,00	1,06	1,08	1,30	1,34	1,68	1,73	1,41	1,26	1,30	1,32
HAUTE-NORMANDIE	23	1,01	0,95	1,16	1,06	1,28	1,23	1,57	1,75	1,15	1,21	1,31	1,30
CENTRE	24	1,01	1,14	1,12	1,14	1,36	1,41	1,88	1,89	1,30	1,32	1,39	1,44
BASSE-NORMANDIE	25	1,02	0,97	1,06	1,07	1,34	1,33	1,75	1,60	1,67	1,46	1,35	1,29
BOURGOGNE	26	1,05	1,01	1,13	1,11	1,33	1,36	1,91	1,93	1,36	1,20	1,35	1,34
NORD	31	0,94	0,90	1,09	1,08	1,27	1,37	1,62	1,79	2,38	2,87	1,55	1,62
LORRAINE	41	1,03	1,17	1,22	1,10	1,32	1,30	1,48	1,46	2,46	2,78	1,66	1,78
ALSACE	42	1,21	1,21	1,15	1,18	1,32	1,29	1,70	1,74	1,72	1,91	1,45	1,48
FRANCHE-COMTE	43	1,07	1,05	1,15	1,15	1,33	1,35	1,31	1,64	1,50	1,61	1,29	1,37
PAYS DE LA LOIRE	52	1,04	1,07	1,12	1,13	1,33	1,20	1,75	1,93	2,09	2,31	1,42	1,43
BRETAGNE	53	1,02	1,06	1,13	1,16	1,41	1,43	1,93	2,12	3,36	2,70	1,44	1,51
POITOU-CHARENTES	54	1,03	0,98	1,08	1,14	1,29	1,35	1,95	1,95	2,59	2,90	1,52	1,64
AQUITAINE	72	0,95	1,02	1,06	1,09	1,32	1,35	1,78	1,91	3,01	3,13	1,47	1,57
MIDI-PYRENEES	73	0,99	0,92	1,12	1,11	1,38	1,41	1,81	1,64	1,75	1,59	1,38	1,33
LIMOUSIN	74	0,98	0,97	1,15	1,18	1,40	1,37	1,75	2,01	1,10	1,21	1,34	1,35
RHONE-ALPES	82	0,98	1,06	1,09	1,15	1,28	1,38	1,63	1,66	2,18	2,03	1,44	1,46
AUVERGNE	83	1,02	1,05	1,12	1,16	1,41	1,39	1,82	1,73	4,00	3,62	2,31	2,15
LANGUEDOC-ROUSSILLON	91	0,97	0,98	1,10	1,06	1,50	1,43	2,12	2,20	1,18	1,06	1,38	1,39
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	0,94	0,99	1,06	1,06	1,30	1,25	1,86	1,92	2,01	1,57	1,38	1,34
CORSE	94	1,03	1,00	0,99	1,01	1,28	1,64	-	-	-	-	1,14	1,31
FRANCE ENTIERE		0,98	0,98	1,09	1,10	1,32	1,36	1,74	1,79	2,91	3,11	1,88	1,96

La Région 91 LANGUEDOC-ROUSSILLON ne comportant qu'une entreprise de la classe 5, les données correspondantes ne sont pas fournies.

TABLEAU 19 : Taux de participation financière ti en 1981, par Région

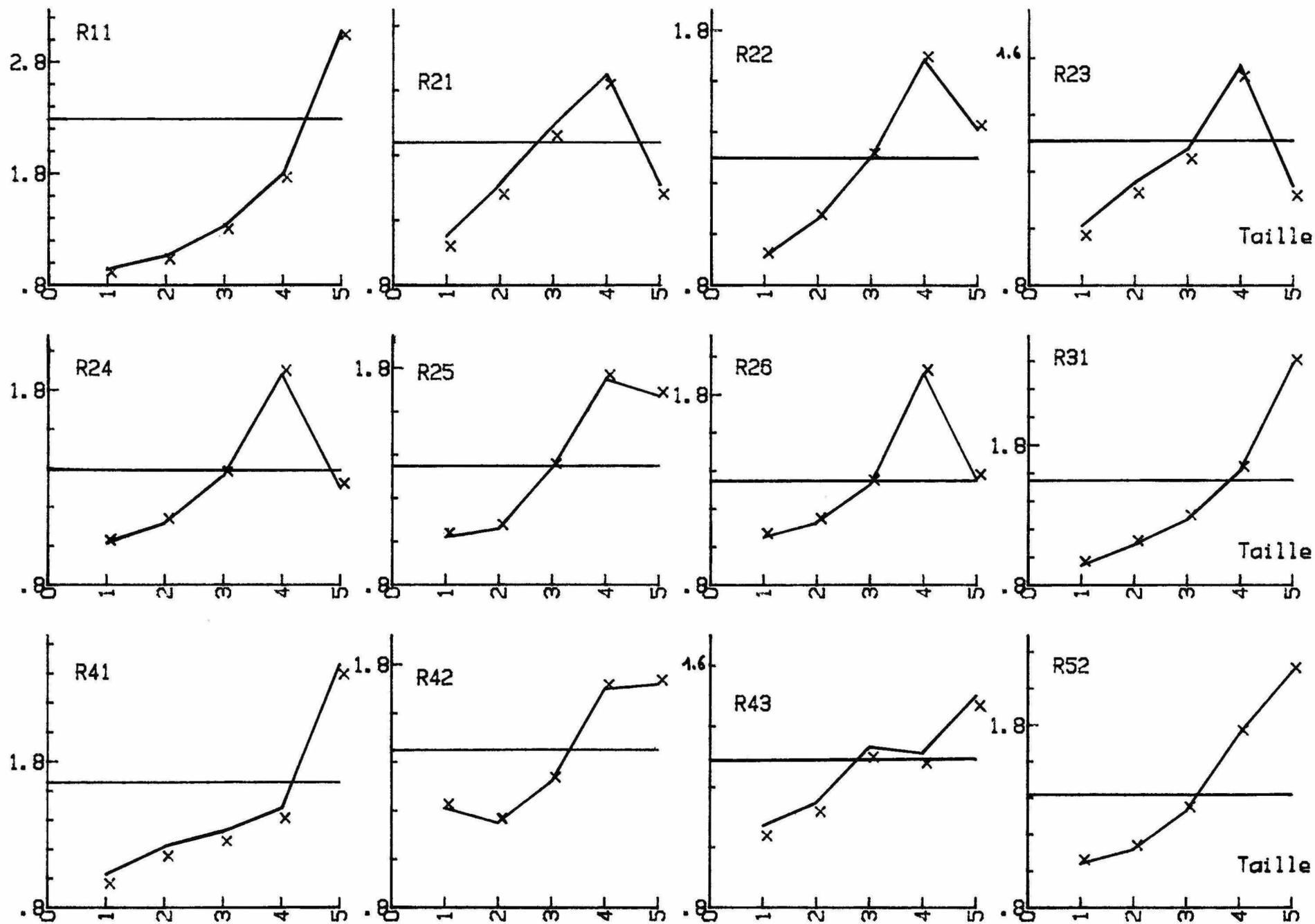


TABLEAU 19 : Taux de participation financière t1 en 1981, par Region

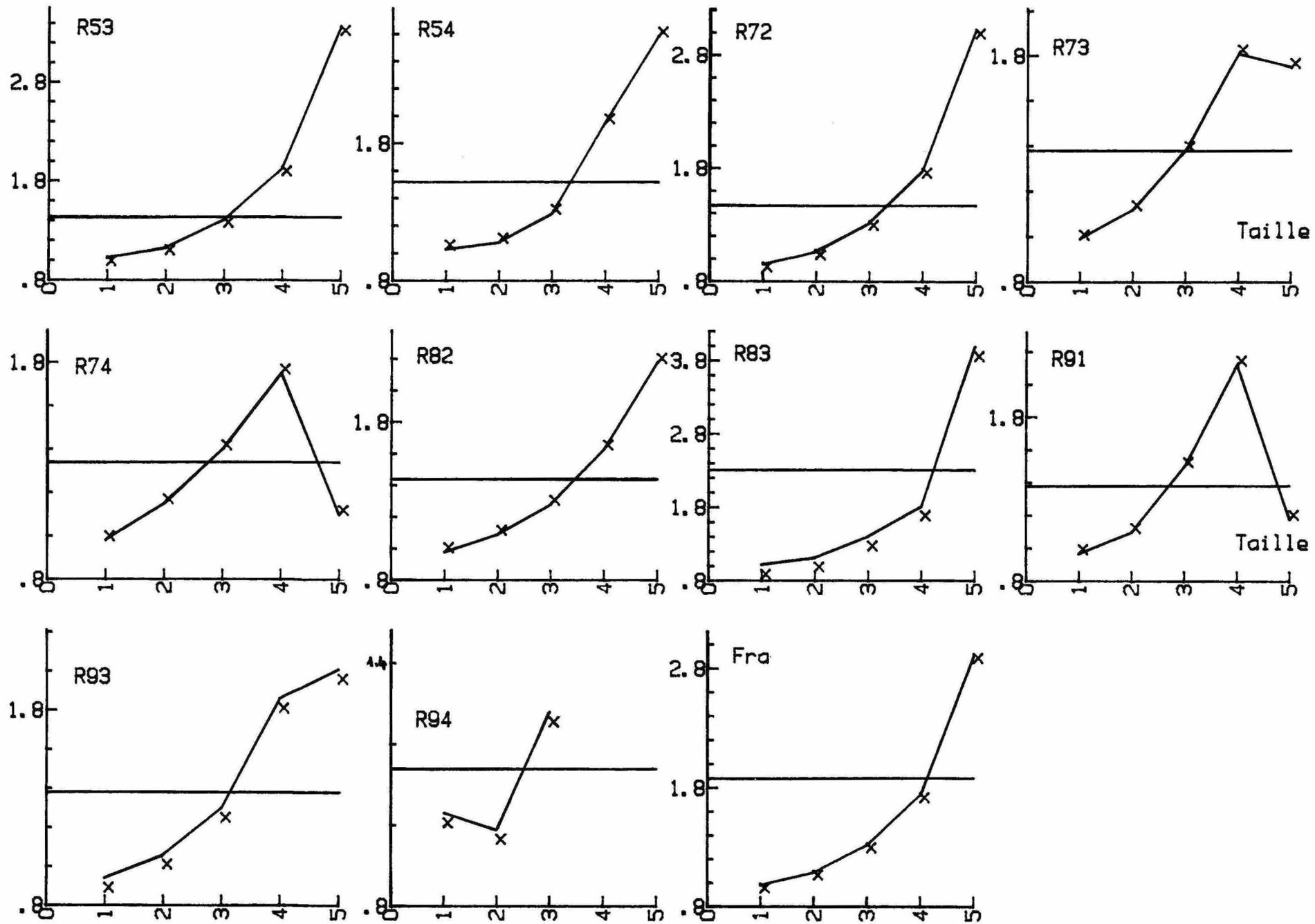


Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1981

REGION	NIVEAU	KH St	Manoeuvres	Ouvriers qualifiés	Agents de maîtr.	Ingénieurs	TOTAL
			Ouvriers spécial.	Employés qual.	Agents techniques Techniciens	Cadres	
ILE DE FRANCE	11	KH St	7 626. 121 052	25 837. 501 699	18 296. 317 092	10 112. 192 612	61 945. 1 132 455
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	247. 5 411	431. 10 718	195. 4 580	148. 3 508	1 020. 24 217
PICARDIE	22	KH St	167. 4 353	464. 10 910	251. 5 239	181. 4 530	1 064. 25 032
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	246. 4 408	603. 13 648	227. 5 209	171. 3 734	1 247. 26 999
CENTRE	24	KH St	265. 4 928	680. 17 130	272. 6 692	242. 5 899	1 459. 34 649
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	92. 2 393	268. 6 119	114. 2 697	77. 2 011	550. 13 220
BOURGOGNE	26	KH St	225. 4 011	443. 10 682	188. 4 217	141. 3 333	996. 22 243
NORD	31	KH St	1 753. 24 551	1 931. 36 229	816. 18 934	504. 12 793	5 005. 92 507
LORRAINE	41	KH St	723. 7 775	1 481. 22 007	627. 8 925	207. 4 726	3 036. 43 433
ALSACE	42	KH St	257. 4 486	777. 16 226	397. 8 053	229. 5 800	1 659. 34 565
FRANCHE-COMTE	43	KH St	146. 2 302	308. 6 200	156. 3 304	79. 1 937	689. 13 743
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	587. 8 473	1 017. 23 319	482. 9 955	270. 6 607	2 355. 48 354
BRETAGNE	53	KH St	354. 7 294	669. 16 886	329. 6 299	229. 5 792	1 581. 36 271
POITOU-CHARENTES	54	KH St	174. 3 152	620. 11 056	156. 3 685	148. 3 300	1 098. 21 193
AQUITAINE	72	KH St	275. 5 156	712. 15 649	363. 7 466	283. 6 011	1 635. 34 282
MIDI-PYRENEES	73	KH St	169. 3 614	633. 10 769	279. 5 596	184. 4 291	1 264. 24 270
LIMOUSIN	74	KH St	128. 1 955	200. 4 592	108. 2 664	60. 1 434	496. 10 645
RHONE-ALPES	82	KH St	875. 17 151	2 967. 52 974	1 554. 28 461	894. 20 698	6 286. 119 284
AUVERGNE	83	KH St	1 052. 8 164	621. 9 831	1 091. 6 856	178. 2 842	2 941. 27 693
LANGUEDOC-ROUSS.	91	KH St	173. 2 040	341. 8 031	112. 2 457	97. 2 485	724. 15 013
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	416. 6 463	1 001. 19 741	414. 7 723	318. 6 785	2 150. 40 712
CORSE	94	KH St	4. 24	4. 120	2. 38	3. 56	13. 238
FRANCE ENTIERE		KH St	15 946. 249 156	42 051. 824 536	26 430. 466 142	14 758. 301 184	99 231. 1 841 018

Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1982 (provisoire)

REGION	NIVEAU	KH St	Manoeuvres	Ouvriers qualifiés	Agents de mafr.	Ingénieurs	TOTAL
			Ouvriers spécial.	Employés qual.	Agents techniques Techniciens	Cadres	
ILE DE FRANCE	11	KH St	7 053. 109 747	27 464. 514 606	17 637. 303 336	9 695. 188 769	61 849. 1 116 458
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	263. 4 303	394. 10 213	210. 4 954	139. 3 305	1 006. 22 775
PICARDIE	22	KH St	181. 3 704	468. 11 308	239. 5 328	174. 4 312	1 062. 24 652
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	128. 2 613	475. 9 933	154. 3 585	131. 3 058	887. 19 189
CENTRE	24	KH St	275. 4 469	762. 17 487	298. 7 011	250. 6 007	1 585. 34 974
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	94. 2 398	298. 6 128	134. 2 918	77. 1 757	604. 13 201
BOURGOGNE	26	KH St	190. 3 314	315. 7 693	145. 2 902	119. 2 532	768. 16 441
NORD	31	KH St	1 087. 18 639	1 693. 33 231	688. 16 529	450. 10 692	3 918. 79 091
LORRAINE	41	KH St	764. 8 045	1 589. 22 067	631. 9 607	218. 4 929	3 201. 44 648
ALSACE	42	KH St	295. 4 102	765. 15 483	383. 8 316	252. 6 038	1 696. 33 939
FRANCHE-COMTE	43	KH St	243. 2 132	326. 6 269	157. 3 472	84. 2 022	811. 13 895
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	442. 7 159	860. 18 591	426. 8 976	263. 5 392	1 991. 40 118
BRETAGNE	53	KH St	317. 5 287	721. 16 059	328. 6 248	219. 5 316	1 585. 32 910
POITOU-CHARENTES	54	KH St	199. 3 083	628. 11 902	154. 3 508	174. 2 985	1 154. 21 478
AQUITAINE	72	KH St	335. 4 423	646. 16 509	370. 7 508	285. 5 578	1 636. 34 018
MIDI-PYRENEES	73	KH St	148. 2 203	465. 9 862	236. 4 749	160. 3 638	1 008. 20 452
LIMOUSIN	74	KH St	107. 1 682	179. 4 438	114. 2 737	59. 1 468	459. 10 325
RHONE-ALPES	82	KH St	905. 14 107	2 455. 46 438	1 314. 28 087	812. 18 697	5 486. 107 329
AUVERGNE	83	KH St	939. 13 599	668. 11 076	767. 7 082	142. 2 664	2 516. 34 421
LANGUEDOC-ROUSS.	91	KH St	177. 1 863	291. 6 191	127. 3 117	107. 2 471	702. 13 642
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	346. 6 059	789. 16 644	341. 6 871	279. 5 767	1 755. 35 341
CORSE	94	KH St	1,1 16	7,4 90	4,0 48	6,8 56	19,4 210
FRANCE ENTIERE		KH St	14 489. 222 947	42 259. 812 218	24 856. 446 889	14 095. 287 453	95 700. 1 769 507

Tableau 21 - Principales données régionales, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981

REGION	Dépenses par salarié francs	Salariés Nombres	Structures par Cl. de T. d'entr.					Dépenses consenties (millions de francs)	Taux de partic. fin. t <sub>1</sub> %	Stagiaires	Ratio 7/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5					
1	2	3						5	6	7	8	9
ILE DE FRANCE 11	1 881	3 327 325	5	11	26	17	41	6 259	2,31	814 475	24	44 440.
CHAMPAGNE-ARDENNE 21	851	237 198	8	18	38	18	19	202	1,37	36 038	15	1 583.
PICARDIE 22	865	274 591	7	16	32	20	24	237	1,36	39 889	15	1 748.
HAUTE-NORMANDIE 23	1 043	309 298	6	14	31	22	28	323	1,53	49 778	16	2 762.
CENTRE 24	1 012	370 810	7	17	36	21	18	375	1,61	59 818	16	2 777.
BASSE-NORMANDIE 25	929	172 069	7	17	34	12	29	160	1,50	21 788	13	1 055.
BOURGOGNE 26	943	231 549	8	18	37	14	23	218	1,50	35 003	15	1 605.
NORD 31	1 066	697 792	7	15	33	19	27	744	1,71	112 695	16	6 235.
LORRAINE 41	1 121	404 793	6	13	33	16	31	454	1,78	57 820	14	3 807.
ALSACE 42	1 031	311 345	6	15	32	21	26	321	1,57	46 912	15	2 428.
FRANCHE-COMTE 43	996	205 242	7	14	30	12	38	204	1,62	27 802	14	1 742.
PAYS DE LA LOIRE 52	1 004	445 779	7	17	36	20	20	448	1,61	69 183	16	3 756.
BRETAGNE 53	945	327 379	10	20	40	15	15	309	1,57	51 536	16	2 348.
POITOU-CHARENTES 54	1 000	196 828	9	20	36	14	21	197	1,63	30 196	15	1 485.
AQUITAINE 72	1 129	339 423	10	21	32	14	22	383	1,74	56 165	17	2 818.
MIDI-PYRENEES 73	990	278 192	10	22	36	14	18	275	1,56	37 806	14	2 026.
LIMOUSIN 74	892	87 962	9	20	41	13	17	78	1,48	13 696	16	652.
RHONE-ALPES 82	1 066	965 562	8	18	35	18	20	1 029	1,57	149 088	15	7 842.
AUVERGNE 83	1 341	190 632	7	17	28	11	36	256	2,11	31 305	16	2 706.
LANGUEDOC 91	1 061	167 081	13	24	31	15	18	177	1,65	25 699	15	1 277.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR 93	1 155	475 166	9	21	30	14	26	549	1,66	72 588	15	4 071.
CORSE 94	747	9 283	15	31	35	1	17	7	1,3	607	7	32.
FRANCE ENTIERE	1 318	10 028 714	7	16	31	17	29	13 215	1,88	1 841 018	18	99 276.

Tableau 22 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région  
selon le niveau de qualification initial des stagiaires  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981

REGION	NIVEAU		Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de mafr.		Ingénieurs		TOTAL
			Ouvriers spécial.		Employés qual.		Agents techniques		Cadres		
ILE DE FRANCE	11	KH St	5 771. 83 944		18 870. 375 178		11 740. 198 385		8 058. 156 943		44 440. 814 475
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	345. 7 588		677. 15 465		380. 8 533		181. 4 452		1 583. 36 038
PICARDIE	22	KH St	304. 7 110		755. 17 232		450. 9 693		239. 5 855		1 748. 39 889
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	377. 7 432		1 250. 24 264		627. 12 057		508. 6 026		2 762. 49 778
CENTRE	24	KH St	520. 9 316		1 098. 26 077		776. 15 818		384. 8 607		2 777. 59 818
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	169. 4 098		501. 9 791		271. 5 402		113. 2 497		1 055. 21 788
BOURGOGNE	26	KH St	303. 5 488		706. 16 682		403. 8 344		193. 4 511		1 605. 35 003
NORD	31	KH St	1 671. 25 571		2 597. 44 822		1 314. 27 040		654. 15 268		6 235. 112 695
LORRAINE	41	KH St	862. 9 567		1 733. 27 460		920. 14 633		293. 6 159		3 807. 57 820
ALSACE	42	KH St	454. 6 709		1 055. 20 857		633. 12 486		287. 6 860		2 428. 46 912
FRANCHE-COMTE	43	KH St	405. 5 578		643. 10 052		550. 9 043		145. 3 133		1 742. 27 802
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	790. 11 479		1 546. 31 206		1 033. 17 914		386. 8 584		3 756. 69 183
BRETAGNE	53	KH St	506. 10 527		970. 22 519		589. 11 395		283. 7 095		2 348. 51 536
POITOU-CHARENTES	54	KH St	225. 4 269		792. 15 082		293. 6 853		174. 3 992		1 485. 30 196
AQUITAINE	72	KH St	347. 6 676		1 148. 23 574		883. 16 864		440. 9 051		2 818. 56 165
MIDI-PYRENEES	73	KH St	198. 4 357		961. 16 124		582. 10 858		285. 6 467		2 026. 37 806
LIMOUSIN	74	KH St	137. 2 329		270. 6 098		173. 3 629		72. 1 641		652. 13 696
RHONE-ALPES	82	KH St	1 072. 20 065		3 405. 63 060		2 239. 41 166		1 125. 24 796		7 842. 149 088
AUVERGNE	83	KH St	724. 6 203		696. 12 543		1 073. 8 962		212. 3 597		2 706. 31 305
LANGUEDOC	91	KH St	212. 3 362		563. 11 890		343. 6 675		159. 3 772		1 277. 25 699
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	570. 7 356		1 785. 33 728		1 143. 19 821		574. 11 675		4 071. 72 588
CORSE	94	KH St	4. 28		12. 258		10. 226		5. 95		32. 607
FRANCE ENTIERE		KH St	15 971. 249 156		42 066. 824 536		26 463. 466 142		14 777. 301 184		99 276. 1 841 018

Tableau 23 - Données relatives aux seuls établissements  
de 50 salariés ou plus, appartenant à des entreprises  
d'autres régions - 1981

Région où sont situés ces établissements		Salariés	Stagiaires	Ratio 3/2 t3 %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5
ILE DE FRANCE	11	42 099	10 066	24	466
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	48 584	13 160	27	601
PICARDIE	22	83 340	16 485	20	741
HAUTE-NORMANDIE	23	103 181	24 198	23	1 603
CENTRE	24	100 224	26 973	27	1 409
BASSE-NORMANDIE	25	51 048	10 661	21	568
BOURGOGNE	26	59 641	14 394	24	682
NORD	31	113 653	28 912	25	1 789
LORRAINE	41	63 111	16 551	26	886
ALSACE	42	53 981	13 942	26	879
FRANCHE-COMTE	43	73 346	15 418	21	1 100
PAYS DE LA LOIRE	52	91 858	23 400	25	1 490
BRETAGNE	53	55 335	15 974	29	782
POITOU-CHARENTES	54	30 765	9 934	32	445
AQUITAINE	72	73 734	24 279	33	1 291
MIDI-PYRENEES	73	51 139	14 638	29	816
LIMOUSIN	74	13 071	3 869	30	180
RHONE-ALPES	82	139 271	45 159	32	2 424
AUVERGNE	83	41 047	9 836	24	476
LANGUEDOC	91	36 941	11 267	31	580
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	109 818	33 982	31	2 004
CORSE	94	1 664	369	22	19
TOTAL		1 436 851	383 467	27	20 651

Tableau 24 - Principales données départementales - 1981

Département		Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7	8
AIN	01	1 149	60 510	47.	1,24	5 345	8,8	233.
AISNE	02	1 159	60 767	47.	1,27	6 630	10,9	311.
ALLIER	03	718	33 652	27.	1,33	3 747	11,1	177.
ALPES DE HAUTE PROVENCE	04	181	6 721	7.	1,76	856	12,7	38.
HAUTES ALPES	05	241	8 749	7.	1,48	577	6,6	26.
ALPES MARITIMES	06	1 787	76 135	68.	1,33	7 433	9,8	405.
ARDECHE	07	415	20 862	17.	1,33	2 128	10,2	89.
ARDENNES	08	630	33 599	25.	1,21	3 722	11,1	184.
ARIEGE	09	255	13 114	9.	1,23	903	6,9	39.
AUBE	10	793	53 479	36.	1,21	6 278	11,7	287.
AUDE	11	474	17 730	13.	1,20	1 400	7,9	100.
AVEYRON	12	556	24 801	21.	1,47	2 750	11,1	125.
BOUCHES-DU-RHONE	13	3 338	208 646	184.	1,37	24 259	11,6	1 266.
CALVADOS	14	1 015	63 615	53.	1,38	6 341	10,0	274.
CANTAL	15	224	9 355	9.	1,66	1 426	15,2	54.
CHARENTE	16	701	41 274	32.	1,26	4 356	10,6	212.
CHARENTE-MARITIME	17	968	42 135	33.	1,33	4 960	11,8	208.
CHER	18	616	33 080	30.	1,53	5 051	15,3	213.
CORREZE	19	491	21 505	15.	1,29	2 093	9,7	149.
CORSE	20	224	7 619	5.	1,14	238	3,1	13.
COTE D'OR	21	1 086	63 554	56.	1,41	7 283	11,5	340.
COTES-DU-NORD	22	975	43 547	37.	1,48	6 008	13,8	299.
CREUSE	23	173	6 934	6.	1,47	1 052	15,2	44.
DORDOGNE	24	774	32 715	21.	1,19	3 637	11,1	145.
DOUBS	25	1 048	67 320	53.	1,37	7 033	10,5	380.
DROME	26	1 012	54 368	48.	1,37	6 308	11,6	313.
EURE	27	814	45 338	38.	1,35	5 479	12,1	287.
EURE-ET-LOIR	28	813	40 606	39.	1,44	5 171	12,7	223.
FINISTERE	29	1 761	95 816	87.	1,51	12 167	12,7	573.
GARD	30	1 039	46 315	35.	1,25	4 791	10,3	211.
HAUTE-GARONNE	31	1 723	95 743	88.	1,41	11 656	12,2	648.
GERS	32	292	12 061	9.	1,28	1 042	8,6	45.
GIRONDE	33	2 373	121 541	101.	1,31	14 673	12,1	702.
HERAULT	34	1 036	44 659	42.	1,51	6 363	14,3	330.
ILLE-ET-VILAINE	35	1 590	80 615	69.	1,41	11 298	14,0	471.
INDRE	36	531	26 600	18.	1,23	2 052	7,7	99.

Tableau 24 - Principales données départementales - 1981  
(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
INDRE-ET-LOIRE	37	1 085	60 508	46.	1,34	7 810	12,9	296.
ISERE	38	2 179	142 437	150.	1,57	24 846	17,4	1 381.
JURA	39	708	35 500	26.	1,19	3 512	9,9	131.
LANDES	40	584	24 844	22.	1,40	3 221	13,0	139.
LOIR-ET-CHER	41	651	39 785	33.	1,33	5 069	12,7	204.
LOIRE	42	2 033	133 303	133.	1,53	15 615	11,7	990.
HAUTE-LOIRE	43	448	20 203	15.	1,35	1 744	8,6	86.
LOIRE-ATLANTIQUE	44	2 166	131 389	121.	1,43	18 121	13,8	980.
LOIRET	45	1 332	78 011	73.	1,42	9 626	12,3	450.
LOT	46	249	13 304	13.	1,64	1 618	12,2	128.
LOT-ET-GARONNE	47	592	26 490	20.	1,36	3 212	12,1	145.
LOZERE	48	108	3 372	4.	1,91	426	12,6	24.
MAINE-ET-LOIRE	49	1 181	78 884	58.	1,32	9 516	12,1	445.
MANCHE	50	709	38 231	30.	1,31	3 671	9,6	162.
MARNE	51	1 422	76 615	64.	1,25	10 447	13,6	424.
HAUTE-MARNE	52	513	30 455	23.	1,27	3 717	12,2	147.
MAYENNE	53	556	29 142	24.	1,47	3 826	13,1	147.
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	1 317	100 264	95.	1,46	11 431	11,4	650.
MEUSE	55	390	23 144	18.	1,31	2 642	11,4	118.
MORBIHAN	56	1 209	55 532	43.	1,33	6 641	12,0	254.
MOSELLE	57	1 889	173 207	222.	1,95	25 254	14,6	2 077.
NIEVRE	58	390	19 539	17.	1,39	3 157	16,2	155.
NORD	59	5 841	475 614	479.	1,62	74 401	15,6	4 125.
OISE	60	1 351	83 155	72.	1,30	10 890	13,1	484.
ORNE	61	592	29 872	23.	1,33	3 229	10,8	124.
PAS-DE-CALAIS	62	2 611	152 485	118.	1,31	18 599	12,2	936.
PUY-DE-DOME	63	1 143	110 329	199.	2,77	20 592	18,7	2 622.
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	1 283	67 650	87.	1,89	9 439	14,0	511.
HAUTES-PYRENEES	65	454	21 106	17.	1,32	1 830	8,7	111.
PYRENEES-ORIENTALES	66	602	23 319	21.	1,46	3 038	13,0	111.
BAS-RHIN	67	2 093	160 242	150.	1,44	21 013	13,1	890.
HAUT-RHIN	68	1 503	104 734	101.	1,45	13 743	13,1	777.
RHONE	69	4 978	361 838	352.	1,44	49 596	13,7	2 652.
HAUTE-SAONE	70	424	24 947	18.	1,39	2 065	8,3	117.
SAONE-ET-LOIRE	71	1 150	62 277	47.	1,26	7 819	12,6	305.
SARTHE	72	924	70 077	64.	1,50	10 378	14,8	517.

Tableau 24 - Principales données départementales - 1981  
(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
SAVOIE	73	911	45 424	38.	1,35	5 117	11,3	236.
HAUTE-SAVOIE	74	1 519	77 880	69.	1,30	11 215	14,4	456.
VILLE DE PARIS	75	14 387	2 673 756	5 959.	2,72	832 979	31,2	45 827.
SEINE-MARITIME	76	2 645	167 818	143.	1,29	21 254	12,7	967.
SEINE-ET-MARNE	77	1 594	83 155	84.	1,50	12 417	14,9	594.
YVELINES	78	1 655	160 999	191.	1,54	23 479	14,6	1 329.
DEUX-SEVRES	79	702	51 425	65.	2,02	7 476	14,5	484.
SOMME	80	994	55 415	44.	1,33	7 736	14,0	289.
TARN	81	1 010	41 898	30.	1,26	3 665	8,8	161.
TARNE-ET-GARONNE	82	273	11 521	8.	1,22	935	8,1	36.
VAR	83	1 013	44 706	40.	1,38	4 785	10,7	250.
VAUCLUSE	84	989	39 334	36.	1,44	3 914	10,0	222.
VENDEE	85	1 112	58 308	43.	1,35	6 479	11,1	268.
VIENNE	86	789	36 860	28.	1,31	4 529	12,3	213.
HAUTE-VIENNE	87	763	51 628	40.	1,32	7 434	14,4	300.
VOSGES	88	921	60 010	41.	1,25	4 227	7,0	219.
YONNE	89	714	37 251	30.	1,33	3 817	10,3	190.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	222	13 171	10.	1,21	1 235	9,4	74.
ESSONNE	91	1 330	118 349	140.	1,63	21 748	18,4	947.
HAUTS-DE-SEINE	92	4 419	921 243	1 340.	1,75	182 650	19,8	10 553.
SEINE-SAINT-DENIS	93	3 149	235 817	203.	1,21	31 152	13,2	1 204.
VAL-DE-MARNE	94	2 931	186 847	166.	1,27	21 765	11,7	1 186.
VAL D'OISE	95	1 505	76 051	78.	1,36	8 836	11,6	375.

Tableau 25 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981

Département	Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	
AIN	01	66 118	57.	1, 36	6 798	10	322.
AISNE	02	82 012	64.	1, 27	9 841	12	452.
ALLIER	03	49 254	44.	1, 44	6 272	13	323.
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	04	6 782	7.	1, 62	827	12	33.
HAUTES-ALPES	05	9 332	10.	1, 78	863	9	46.
ALPES-MARITIMES	06	97 081	109.	1, 61	13 875	14	713.
ARDECHE	07	26 575	28.	1, 64	3 857	15	231.
ARDENNES	08	43 942	37.	1, 35	6 942	16	308.
ARIEGE	09	12 749	10.	1, 38	914	7	44.
AUBE	10	60 843	48.	1, 36	8 613	14	405.
AUDE	11	20 771	19.	1, 52	2 624	13	163.
AVEYRON	12	28 556	27.	1, 59	4 111	14	186.
BOUCHES-DU-RHONE	13	264 121	327.	1, 72	44 782	17	2 607.
CALVADOS	14	87 194	85.	1, 53	10 763	12	551.
CANTAL	15	9 699	10.	1, 78	1 753	18	62.
CHARENTE	16	49 351	44.	1, 42	7 074	14	327.
CHARENTE-MARITIME	17	49 803	45.	1, 50	7 869	16	316.
CHER	18	45 557	45.	1, 60	8 945	20	400.
CORREZE	19	26 847	25.	1, 60	3 486	13	235.
CORSE	20	9 283	7.	1, 31	607	7	32.
COTE D'OR	21	78 486	74.	1, 49	11 623	15	498.
COTES-DU-NORD	22	55 928	57.	1, 71	9 886	18	484.
CREUSE	23	8 433	6.	1, 35	1 394	17	54.
DORDOGNE	24	36 889	28.	1, 33	4 981	14	208.
DOUBS	25	111 027	127.	1, 82	16 811	15	1 118.
DROME	26	64 127	66.	1, 55	9 412	15	490.
EURE	27	68 347	62.	1, 40	10 115	15	469.
EURE-ET-LOIR	28	60 459	73.	1, 80	9 908	16	513.
FINISTERE	29	104 141	101.	1, 58	14 503	14	705.
GARD	30	60 390	57.	1, 47	8 292	14	369.
HAUTE-GARONNE	31	125 058	145.	1, 66	20 545	16	1 155.
GERS	32	11 462	8.	1, 28	1 064	9	45.
GIRONDE	33	165 775	212.	1, 88	30 826	19	1 637.
HERAULT	34	52 715	69.	1, 93	9 777	19	546.
ILLE-ET-VILAINE	35	104 580	99.	1, 55	18 668	18	807.
INDRE	36	33 480	24.	1, 26	3 442	10	161.

Tableau 25 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981  
(Suite)

Département	Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	
INDRE-ET-LOIRE	37	83 220	82.	1,66	14 910	18	663.
ISERE	38	169 356	199.	1,71	33 018	19	1 898.
JURA	39	37 234	25.	1,14	3 494	9	119.
LANDES	40	29 767	26.	1,42	3 960	13	177.
LOIR-ET-CHER	41	45 712	38.	1,35	6 095	13	256.
LOIRE	42	128 119	122.	1,47	15 462	12	922.
HAUTE-LOIRE	43	24 796	21.	1,57	2 749	11	154.
LOIRE-ATLANTIQUE	44	160 673	182.	1,68	26 614	17	1 536.
LOIRET	45	102 423	114.	1,66	16 518	16	784.
LOT	46	12 890	13.	1,71	1 691	13	128.
LOT-ET-GARONNE	47	30 388	26.	1,47	4 270	14	195.
LOZERE	48	3 165	4.	2,11	494	16	29.
MAINE-ET-LOIRE	49	100 746	95.	1,60	15 486	15	852.
MANCHE	50	45 727	44.	1,55	5 613	12	305.
MARNE	51	96 653	90.	1,41	16 625	17	680.
HAUTE-MARNE	52	35 760	27.	1,30	3 858	11	190.
MAYENNE	53	35 727	34.	1,62	5 575	16	271.
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	108 916	126.	1,79	16 902	16	908.
MEUSE	55	28 453	22.	1,33	3 753	13	157.
MORBIHAN	56	62 730	53.	1,46	8 479	14	352.
MOSELLE	57	188 929	244.	1,95	29 691	16	2 291.
NIEVRE	58	28 095	25.	1,45	5 138	18	240.
NORD	59	521 085	593.	1,79	88 324	17	4 958.
OISE	60	114 512	105.	1,35	17 480	15	780.
ORNE	61	39 148	31.	1,36	5 412	14	198.
PAS DE CALAIS	62	176 719	151.	1,43	24 371	14	1 278.
PUY-DE-DOME	63	106 883	180.	2,52	20 531	19	2 167.
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	76 604	91.	1,80	12 128	16	600.
HAUTES-PYRENEES	65	26 665	21.	1,27	2 351	9	142.
PYRENEES-ORIENTALES	66	30 040	29.	1,50	4 512	15	170.
BAS-RHIN	67	177 735	174.	1,49	25 157	14	1 112.
HAUT-RHIN	68	133 618	147.	1,66	21 755	16	1 317.
RHONE	69	371 147	418.	1,60	57 937	16	3 011.
HAUTE-SAONE	70	31 411	25.	1,42	3 620	12	228.
SAONE-ET-LOIRE	71	83 788	81.	1,56	13 157	16	623.
SARTHE	72	84 918	85.	1,55	13 795	16	746.

Tableau 25 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981  
(Suite)

Département		Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7
SAVOIE	73	55 895	57.	1,55	8 950	16	389.
HAUTE-SAVOIE	74	84 221	84.	1,43	13 654	16	579.
VILLE DE PARIS	75	1 745 273	3 839.	2,70	529 952	30	28 187.
SEINE-MARITIME	76	240 961	261.	1,56	39 663	16	2 293.
SEINE-ET-MARNE	77	104 905	134.	1,86	19 993	19	1 048.
YVELINES	78	191 146	275.	1,76	34 203	18	2 031.
DEUX-SEVRES	79	50 369	64.	2,02	7 204	14	465.
SOMME	80	78 060	69.	1,45	12 568	16	515.
TARN	81	46 027	41.	1,51	5 653	12	269.
TARN-ET-GARONNE	82	14 783	11.	1,27	1 484	10	56.
VAR	83	51 343	51.	1,51	6 225	12	349.
VAUCLUSE	84	46 546	46.	1,50	6 016	13	323.
VENDEE	85	63 715	52.	1,47	7 713	12	351.
VIENNE	86	47 304	44.	1,57	8 049	17	376.
HAUTE-VIENNE	87	52 682	47.	1,44	8 816	17	363.
VOSGES	88	78 497	61.	1,41	7 474	10	452.
YONNE	89	41 091	37.	1,45	5 085	12	244.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	25 570	28.	1,65	3 877	15	278.
ESSONNE	91	121 613	182.	1,86	22 430	18	1 308.
HAUTS-DE-SEINE	92	603 940	1 025.	1,92	116 591	19	7 265.
SEINE-SAINT-DENIS	93	247 732	256.	1,37	37 046	15	1 674.
VAL-DE-MARNE	94	211 413	419.	2,59	36 458	17	2 088.
VAL D'OISE	95	101 372	129.	1,63	17 821	18	839.

Tableau 26 - Taux de réponse par secteur, en % - 1981  
(effectifs des salariés des entreprises ayant remis une déclaration 2483/  
effectifs théoriques)

	T	%		T	%
Ind. viande et lait	02	89*	Commerce de gros aliment.	25	105
Autres ind. agric. et alim.	03	92	Commerce de gros non aliment.	26	104
Prod. de combustibles minér. solides et cokéfaction	04	100	Commerce de détail aliment.	27	96
Prod. de pétrole et gaz nat.	05	112	Commerce de détail non aliment.	28	88
Eau, gaz, électricité	06	104	Réparation et commerce de l'automobile	29	83
Sidérurgie	07	68	Hôtels, cafés, restaurants	30	75
Métaux non ferreux	08	106	Transports	31	93
Mat. constr., minerais div.	09	92	Services marchands aux entr.	33	83
Ind. du verre	10	90	Services marchands aux part.	34	75
Chimie	11	80	Location, créd. bafl immob.	35	97
Parachimie	12	91	Assurances	36	114
Fonderie et travail des métaux	13	87	Organismes financiers	37	103
Construction mécanique	14	87	Services non marchands	38	91
Const. électri. et électronique	15	99			
Const. véhicules auto et autres mat. de transp. terr.	16	98	<u>Récapitulatif</u>		
Const. navale et aéronaut., armement	17	90	Energie	04, 05, 06	104
Ind. textile et de l'habillement	18	90	Industries extractives et de transformation	02, 03 07 à 23	91
Ind. du cuir et de la chaussure	19	93	Ind. mise en oeuvre bât., génie civil et agricole	24	85
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	20	92	Commerces	25 à 28	98
Ind. du papier-carton	21	86	Transports	31	93
Imprimerie, presse, édition	22	91	Services	29, 30, 33, 34, 38	82
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	23	87	Assurances, organismes financiers	36, 37	106
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	24	85	Total		90
* Estimation					

Tableau 27 - Comparaison du champ des statistiques de l'INSEE (Description des entreprises françaises selon leur taille et leur secteur d'activité en 1980) et des déclarations 2483 de 1980

Année 1980

Secteurs d'activité			Nombres d'entreprises											
U	T		Classe 1 10 à 19 sal.		Classe 2 20 à 49 sal.		Classe 3 50 à 499 sal.		Classe 4 500 à 1 999 sal.		Classe 5 2 000 sal. ou plus		TOTAL	
			INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483	INSEE	2483
02	02, 03	Industries agricoles et alimentaires	2 137	1 563	1 735	1 761	837	1 061	92	107	20	19	4 821	4 511
03	04, 05, 06	Energie	66	59	80	82	75	60	8	12	12	13	241	226
04	07, 08, 09, 10 11, 13, 21, 23	Industrie des biens intermédiaires	4 441	3 643	4 903	4 585	3 019	2 792	305	267	81	78	12 749	11 365
05 A et B	14, 15, 17	Industrie des biens d'équipement professionnels et ménagers	2 475	1 976	2 972	2 855	2 172	2 011	263	251	81	77	7 963	7 170
05 C	16	Matériel de transport terrestre	185	166	301	282	282	289	65	60	25	26	858	823
06	12, 18, 19, 20, 22	Industrie des biens de consommation courante	5 650	4 632	6 315	6 044	4 039	3 757	291	288	31	25	16 326	14 746
07	24	Bâtiment, génie civil et agricole	11 842	8 191	8 616	7 686	3 252	2 780	158	138	38	33	23 906	18 828
08	25, 26, 27, 28	Commerce	15 695	12 520	10 817	10 388	3 807	3 444	200	187	67	70	30 586	26 609
09	31, 32	Transports, Télécom. (P et T exclus)	2 887	2 293	2 508	2 393	1 070	999	74	75	20	21	6 559	5 781
10	29, 30, 33, 34	Services marchands sauf 82, 83, 84, 85	12 148	11 345	8 718	10 433	4 009	4 442	205	238	37	44	25 117	26 502
11	35	Location, crédit bail immobilier	884	138	561	141	222	112	11	4	1	0	1 679	395
12	36	Assurances	28	58	37	111	95	177	28	33	16	16	204	395
13	37	Organismes financiers	118	245	18	325	247	340	115	124	22	20	520	1 054
U2 à 13		TOTAL	58 556	46 829	47 581	47 086	23 126	22 264	1 815	1 784	451	442	131 529	118 405
		%		80		99		96		98		98		90

Tableau 28 - Principales données sectorielles - 1981

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Entreprises	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t3 %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 (heures)	
		Nombres	Structures par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Nombres	Entr. t2 %				
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11					
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	2 332	89 913	18	29	30	4	19	77	93	19 158	33	28	578	6,4
Industrie de la viande et du lait	T 02	1 550	162 369	3	13	38	28	18	129	98	22 762	45	14	777	4,8
Autres industries alimentaires	T 03	2 951	233 836	7	15	36	23	19	234	98	37 897	42	16	1 446	6,2
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	8	61 133	-	-	-	2	98	205	88	29 204	75	48	2 088	34,2
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	57	42 332	-	2	7	-	91	169	100	17 756	70	42	1 081	25,5
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	159	179 606	-	1	4	5	90	899	98	71 855	79	40	5 212	29,0
Prod. minerais-métaux ferreux, prem. transform. de l'acier	T 07	217	109 291	-	2	14	22	62	145	99	20 784	68	19	1 407	12,9
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	168	68 949	-	2	17	28	53	112	98	20 693	67	30	870	12,6
Prod. matériaux de construct. et minéraux divers	T 09	2 120	148 820	7	19	34	24	16	151	99	20 851	44	14	905	6,1
Industrie du verre	T 10	292	58 396	2	6	16	25	51	64	97	11 991	40	21	587	10,1
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthét.	T 11	441	110 642	1	4	26	17	52	190	97	26 304	64	24	1 601	14,5
Parachimie et ind. pharmaceut.	T 12	977	164 180	2	6	38	36	18	269	99	42 063	59	26	1 893	11,5
Fonderie et travail des métaux	T 13	5 731	375 581	8	20	42	17	13	292	99	38 502	37	10	1 829	4,9
Construction mécanique	T 14	4 803	411 581	5	16	42	24	13	386	99	58 096	44	14	2 917	7,1
Construction électr. et électron.	T 15	2 038	551 472	1	5	17	18	59	1 019	99	118 397	52	22	8 269	15,0
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	806	458 851	-	2	10	12	76	606	99	82 203	47	18	5 827	12,7
Constr. navale et aéron., armem.	T 17	333	151 107	1	2	11	18	68	207	99	31 237	56	21	1 619	12,0
Ind. textile et de l'habillement	T 18	5 138	430 803	5	16	49	19	11	255	97	38 903	38	9	2 442	5,7
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	1 056	94 377	4	15	51	22	8	51	97	7 671	34	8	405	4,3
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	4 403	245 589	9	25	49	14	3	149	98	19 675	34	8	801	3,3
Ind. du papier-carton	T 21	837	98 446	3	10	52	26	9	89	98	15 077	50	15	553	5,6
Imprimerie, presse, édition	T 22	2 707	160 478	9	21	43	23	4	163	99	16 330	35	10	850	5,3
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	1 438	193 606	3	10	29	19	39	264	97	31 554	45	16	3 067	15,8

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le versement du 15/9/81

" 8 : " " " " " des stagiaires

Tableau 28 - Principales données sectorielles - 1981 (suite)

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Entreprises	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 (heures)
		Nombres	Structures par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Nombres	Entr. t <sub>2</sub> %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole T 24	18 388	917 224	13	25	34	13	15	619	99	28 134	14	3	1 398	1,5
Commerce de gros alimentaire T 25	4 959	204 835	15	31	40	9	5	156	98	21 133	36	10	708	3,5
Commerce de gros non alimentaire T 26	11 531	525 126	14	28	38	15	5	517	99	76 097	44	15	3 062	5,8
Commerce de détail alimentaire T 27	2 983	320 642	5	12	18	18	47	220	97	56 454	28	18	1 664	5,2
Commerce de détail non alimentaire T 28	6 685	279 146	19	25	25	13	18	173	98	37 947	31	14	1 073	3,8
Réparation et commerce de l'auto. T 29	4 753	179 060	16	35	34	3	12	139	98	27 419	57	15	948	5,3
Hôtels-café-restaurants T 30	3 873	154 828	19	27	23	8	23	92	96	17 420	16	11	531	3,4
Transports T 31	5 761	673 868	5	11	21	9	54	1 748	98	269 481	43	40	14 681	21,8
Services marchands aux entrepr. T 33	10 731	592 762	11	21	35	18	15	707	98	98 099	44	17	4 591	7,7
Services marchands aux particul. T 34	7 237	484 293	7	19	44	20	10	334	97	37 612	32	8	2 508	5,2
Location et crédit-bail immobilier T 35	391	23 519	8	17	61	14		16	98	2 113	40	9	78	3,3
Assurances T 36	393	143 945	1	2	19	22	56	290	98	51 142	67	36	2 949	20,5
Organismes financiers T 37	1 114	400 864	1	3	16	28	52	1 268	100	217 194	74	54	10 644	26,6
Services non marchands T 38	5 516	521 626	4	14	44	21	17	798	98	99 992	53	19	7 126	13,7
TOTAL	124 963	10 028 714	7	16	31	17	29	13 215	98	1 841 018	37	18	99 276	9,9

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le versement du 15/9/81

" 8 : " " " " " des stagiaires

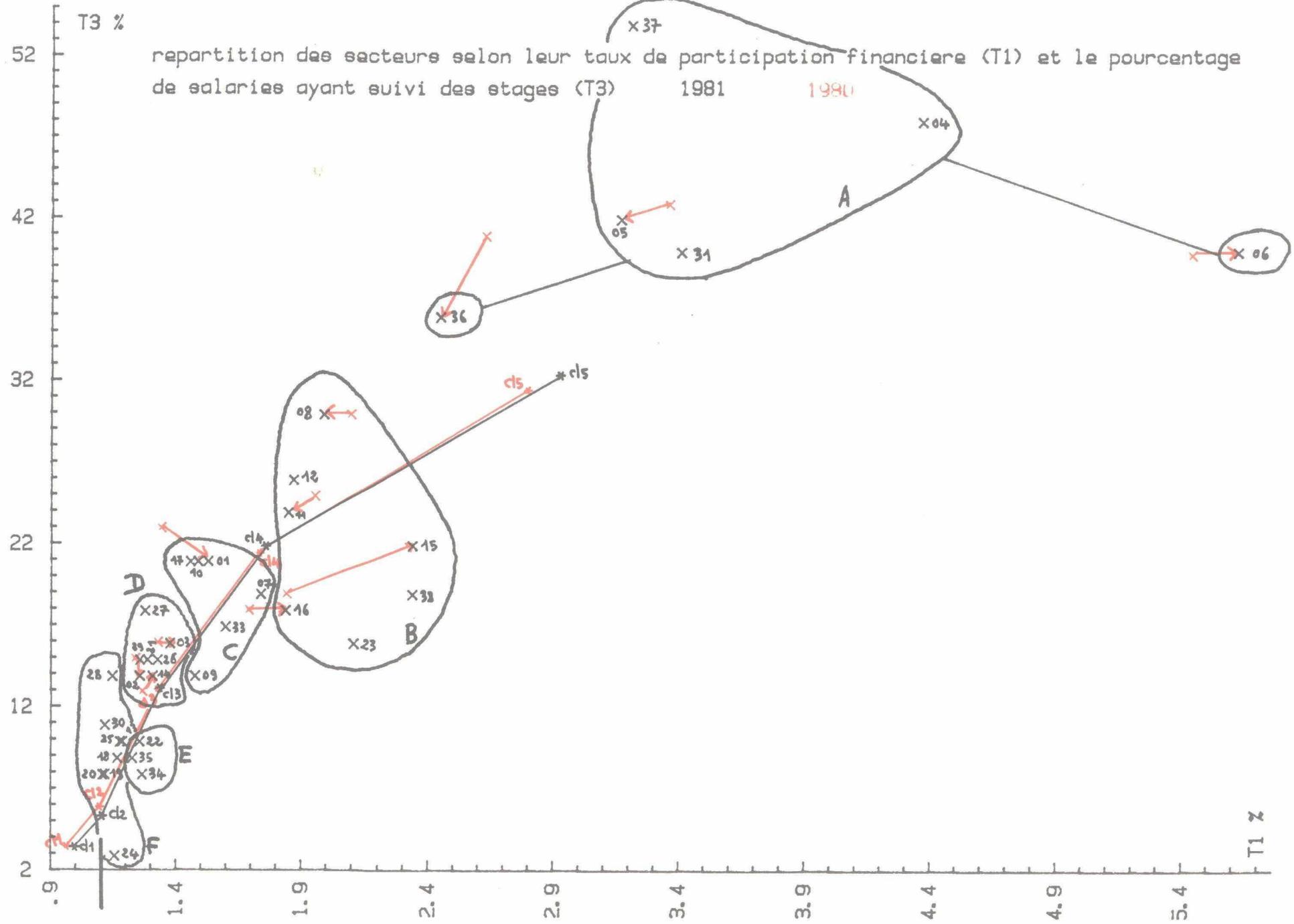


Tableau 30

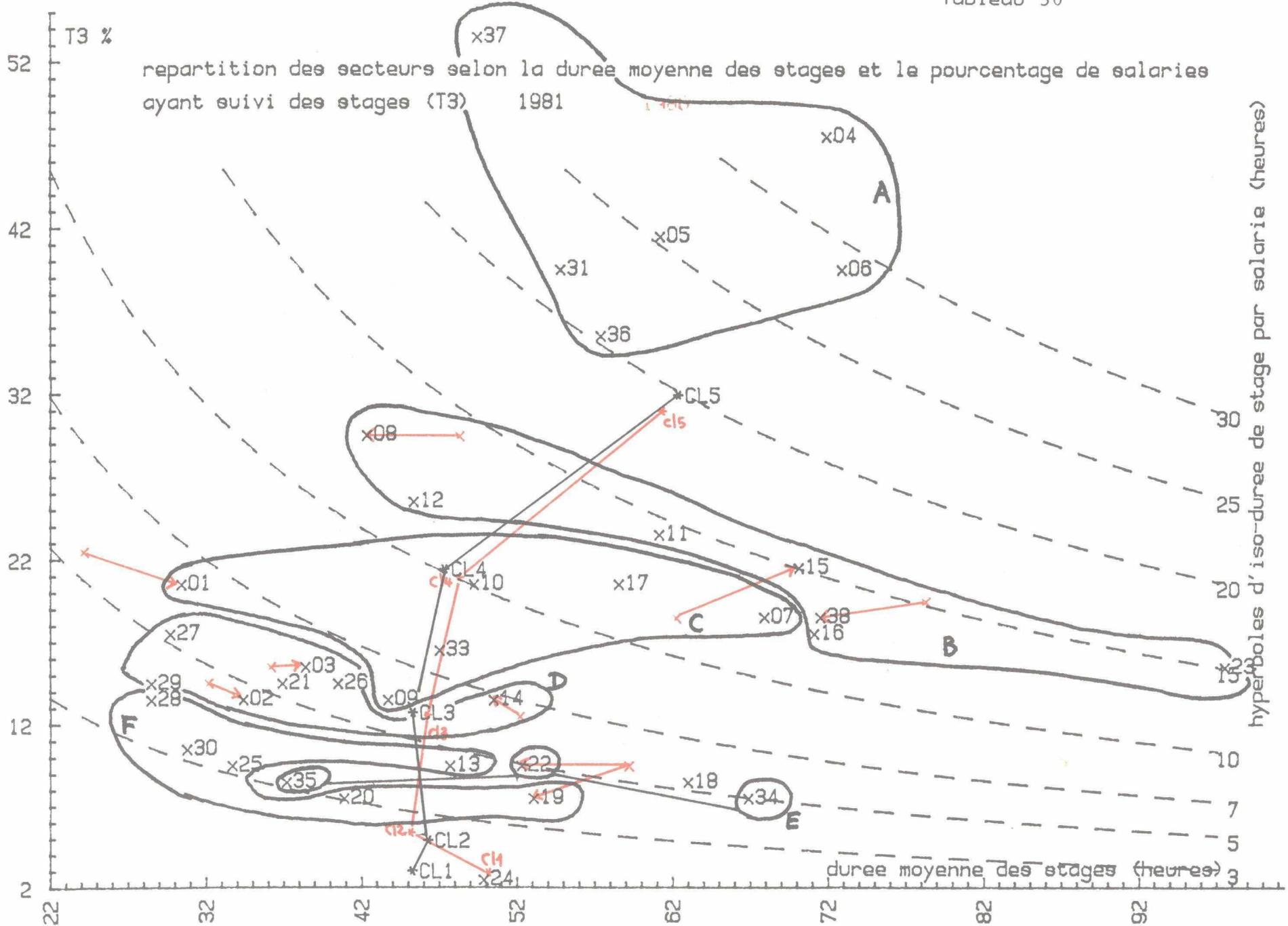


Tableau 31 - Taux de participation financière t, % selon le secteur d'activité économique et la classe de taille - 1981

SECTEUR		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	0,83	1,0	1,13	1,47	*	1,51
Industries de la viande et du lait	T 02	0,92	1,05	1,15	1,22	1,59	1,24
Autres industries alimentaires	T 03	0,9	1,05	1,19	1,49	1,75	1,36
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	-	-	-	*	4,42	4,35
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	-	1,18	2,85	-	3,19	3,15
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	-	1,50	1,81	1,84	6,04	5,61
Prod. minerais-métaux ferreux, première transformation de l'acier	T 07	-	1,09	1,18	1,41	1,95	1,72
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	1,15	1,42	1,76	2,25	1,97
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	0,94	1,06	1,18	1,41	2,42	1,46
Industrie du verre	T 10	0,76	0,92	1,15	1,30	1,67	1,47
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	0,88	1,14	1,53	1,79	2,04	1,83
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	0,88	1,10	1,50	1,93	2,67	1,85
Fonderie et travail des métaux	T 13	0,95	1,02	1,16	1,28	1,42	1,17
Construction mécanique	T 14	0,97	1,05	1,17	1,51	1,55	1,29
Construction électrique et électronique	T 15	0,93	1,02	1,29	1,81	2,77	2,32
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	0,9	1,51	1,14	1,39	1,97	1,82
Constr. navale et aéronautique, armement	T 17	0,92	1,00	1,16	1,23	1,53	1,44
Ind. textile et de l'habillement	T 18	0,94	0,98	1,13	1,15	1,52	1,15
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	0,79	0,97	1,08	1,15	1,34	1,10
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	0,94	1,02	1,11	1,21	1,19	1,09
Ind. du papier-carton	T 21	0,84	0,97	1,14	1,62	1,25	1,27
Imprimerie, presse, édition	T 22	0,89	1,05	1,19	1,50	1,80	1,24
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	0,95	1,04	1,16	1,43	3,30	2,09
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	1,07	1,11	1,12	1,27	1,15	1,14
Commerce de gros alimentaire	T 25	0,96	1,04	1,20	1,32	1,86	1,16
Commerce de gros non alimentaire	T 26	0,97	1,07	1,28	1,92	1,71	1,31
Commerce de détail alimentaire	T 27	0,96	1,04	1,20	1,28	1,35	1,26
Commerce de détail non alimentaire	T 28	0,87	0,99	1,22	1,56	1,20	1,13
Réparation et commerce de l'automobile	T 29	0,97	1,19	1,27	1,51	1,51	1,24
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	0,80	1,03	1,12	1,29	1,36	1,10
Transports	T 31	0,90	1,06	1,28	1,54	4,83	3,39
Services marchands aux entreprises	T 33	1,07	1,22	1,51	1,89	2,42	1,58
Services marchands aux particuliers	T 34	0,90	1,08	1,16	1,36	1,91	1,25
Location et crédit-bafl immobilier	T 35	1,17	1,09	1,23	1,33	-	1,21
Assurances	T 36	1,37	1,15	1,94	2,34	2,70	2,43
Organismes financiers	T 37	1,77	1,62	2,06	3,18	3,62	3,19
Services non marchands	T 38	1,22	1,24	2,02	2,51	3,65	2,32
TOTAL		0,98	1,09	1,32	1,74	2,91	1,88

\* Cette classe de taille ne comprenant qu'une seule entreprise, les données y relatives ne sont pas fournies

TABLEAU 32 : Taux de participation financière t1, par secteur x 1981 \* 1980

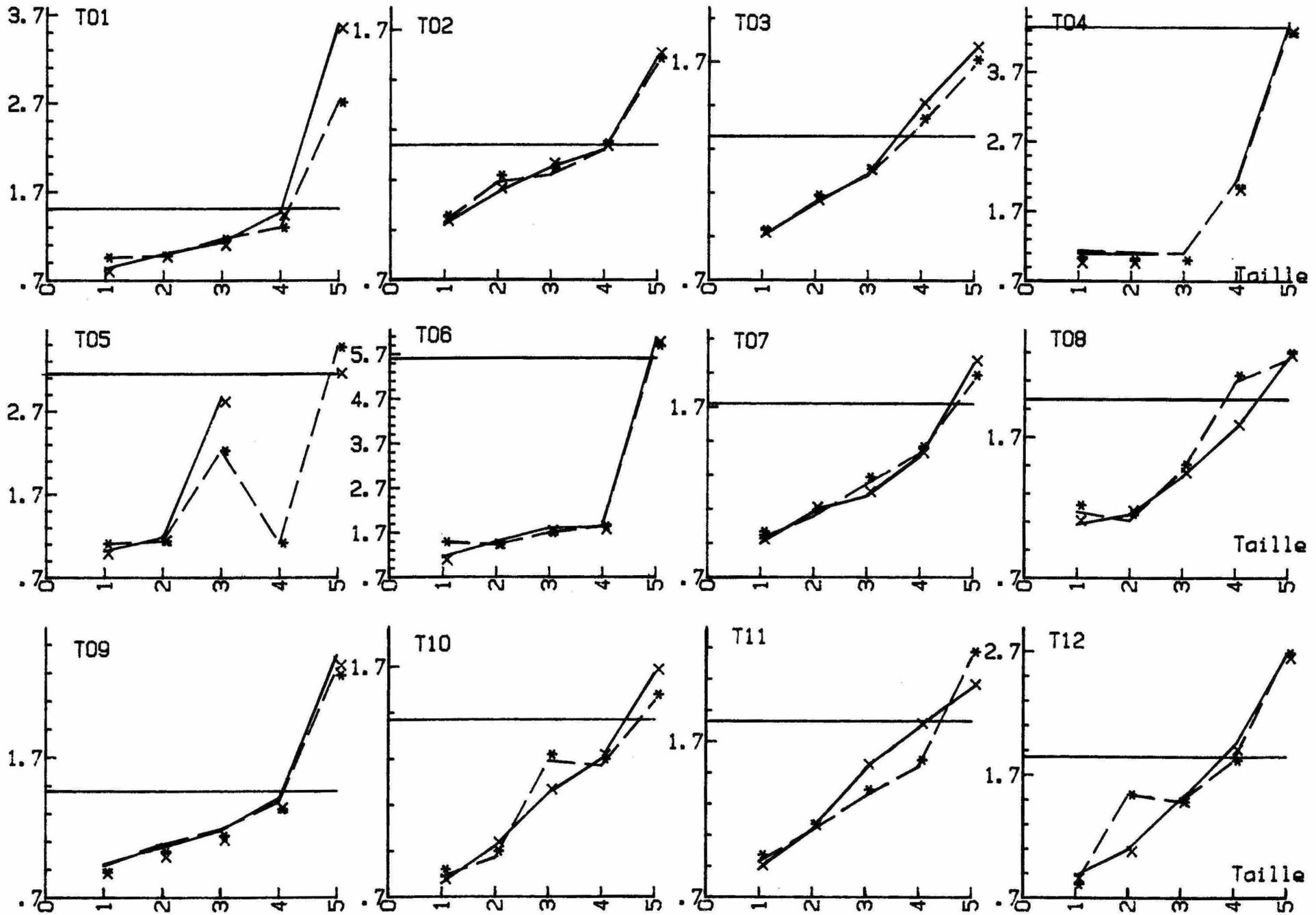


TABLEAU 32 : Taux de participation financière t1, par secteur x 1981 \* 1980

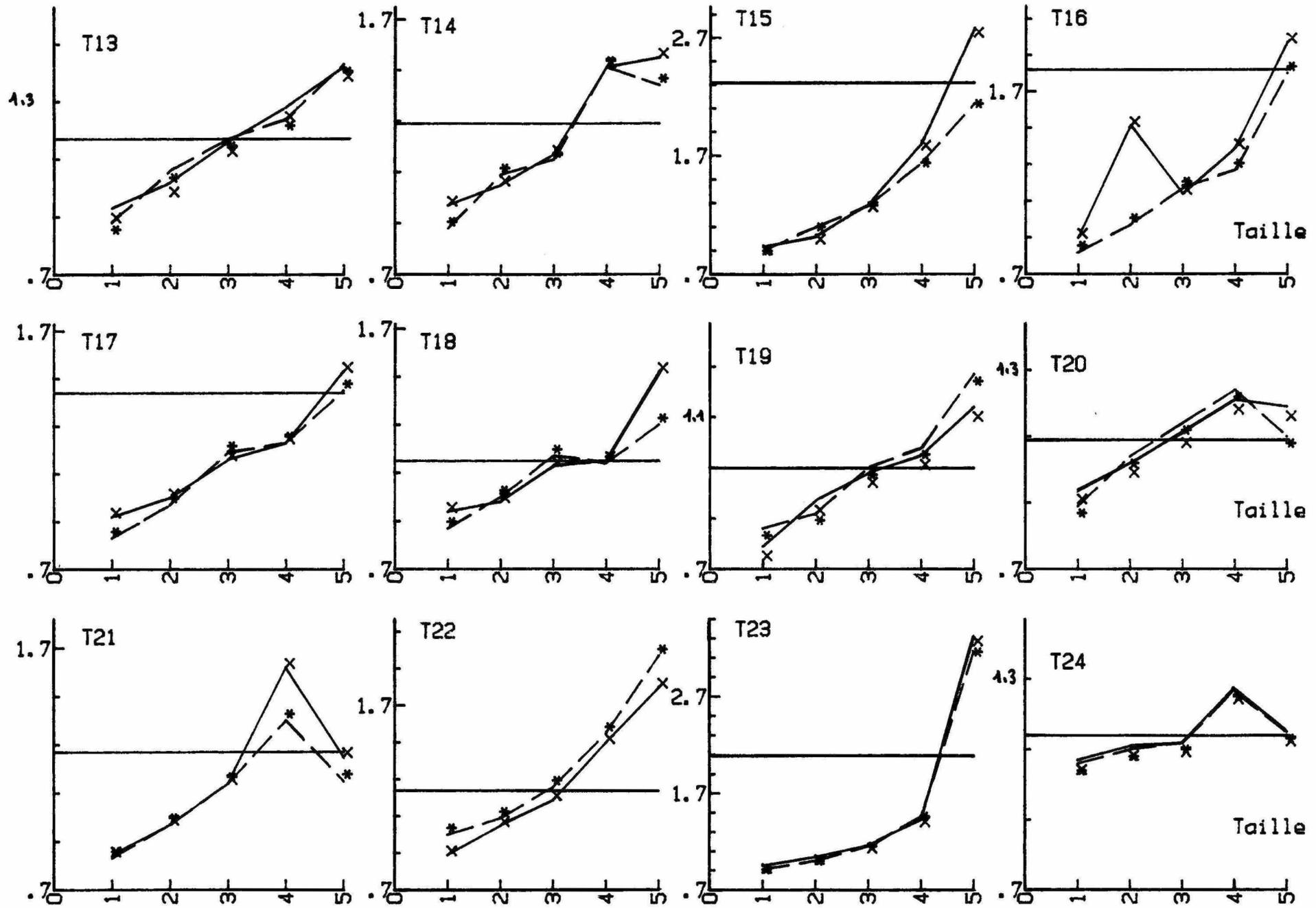


TABLEAU 32

Taux de participation financière t1, par secteur x 1981

\* 1980

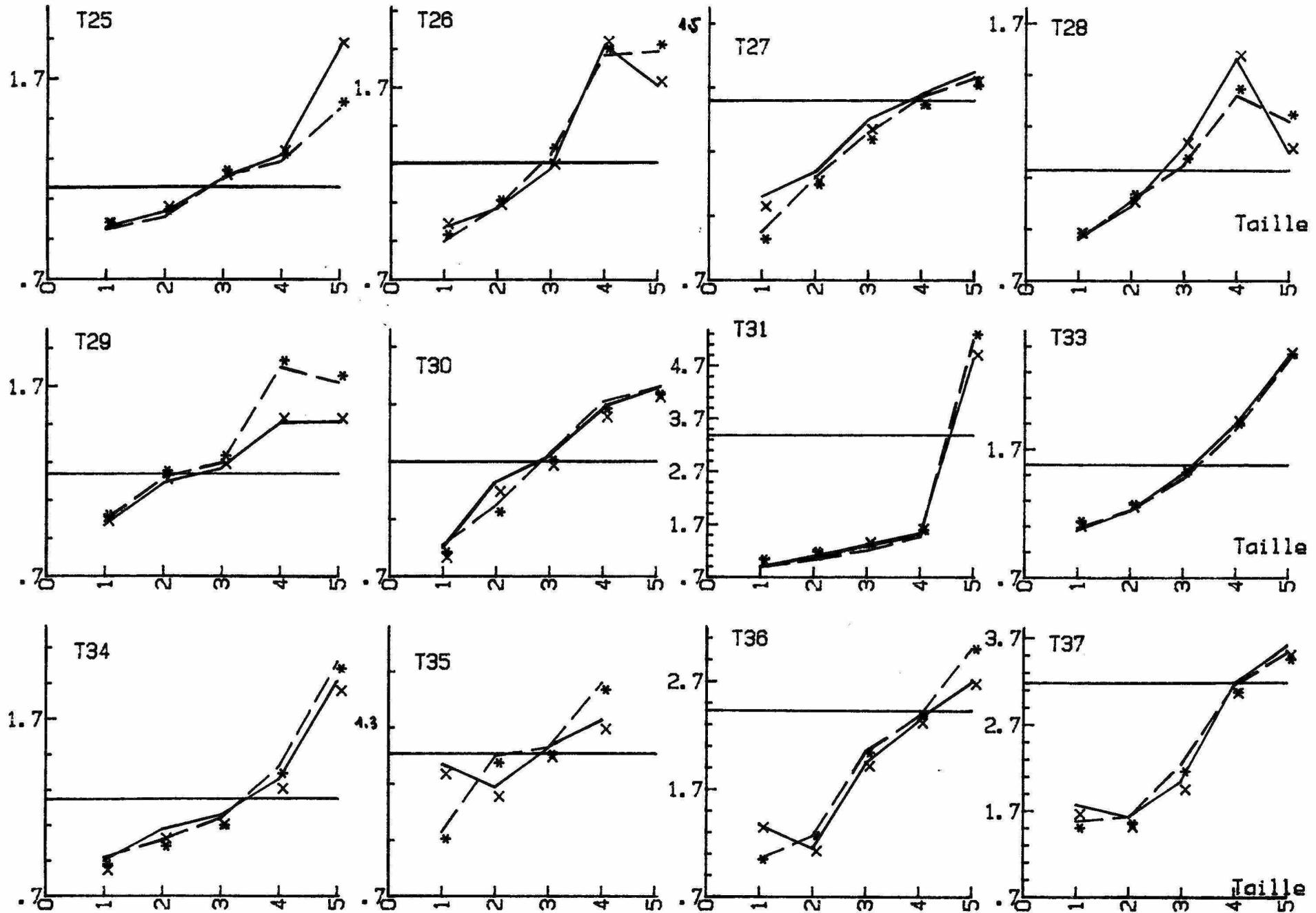


TABLEAU 32 : Taux de participation financière t1, par secteur x 1981 \* 1980

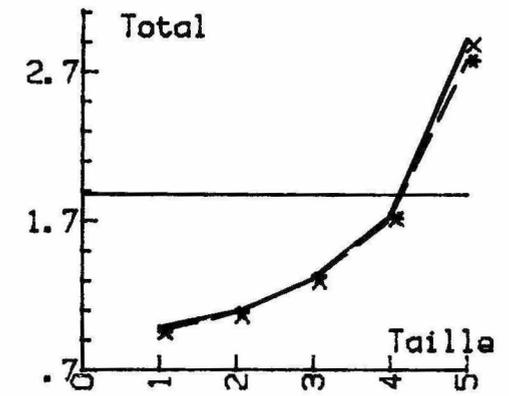
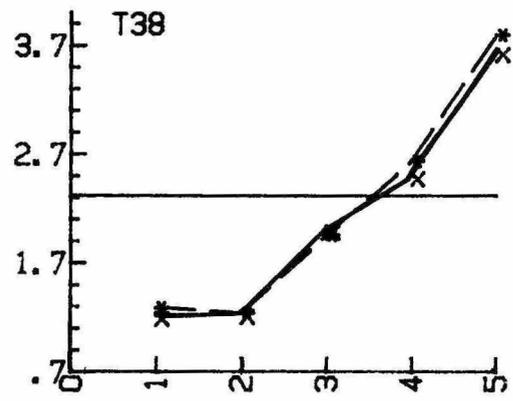


TABLEAU 33 : Pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires en 1981, par secteur

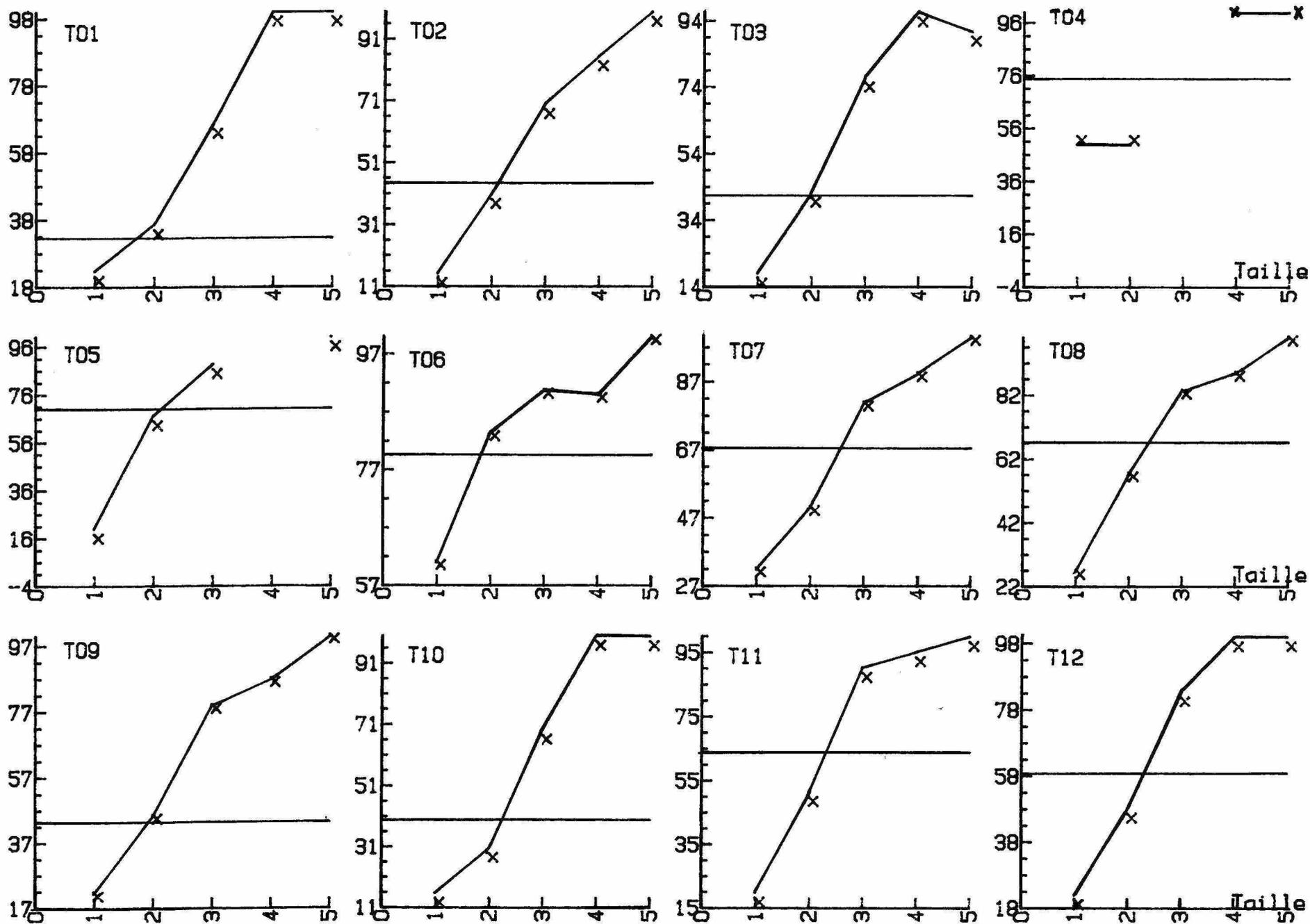


TABLEAU 33 : Pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires en 1981, par secteur

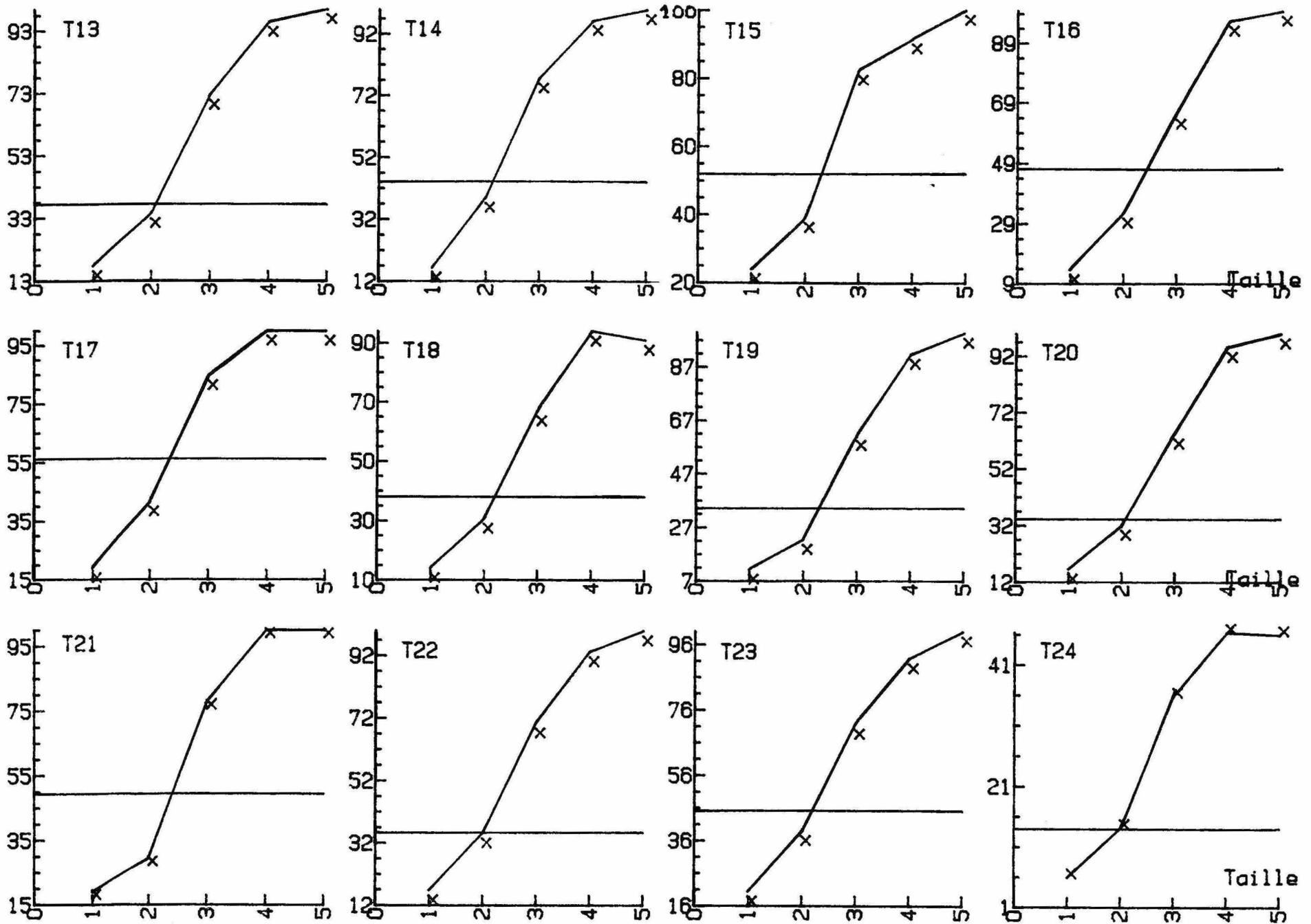


TABLEAU 33 : Pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires en 1981, par secteur

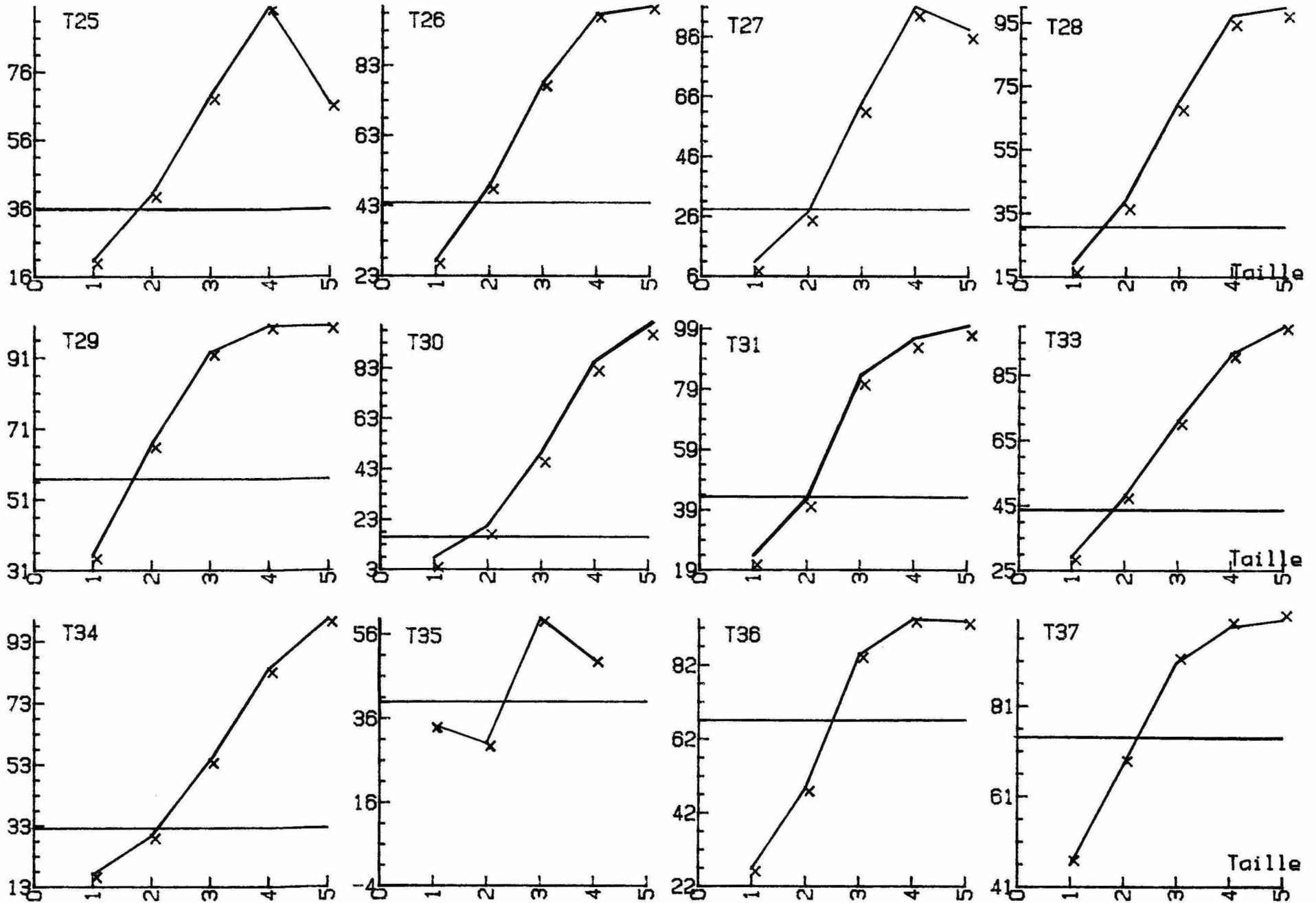


TABLEAU 33 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires en 1981, par secteur

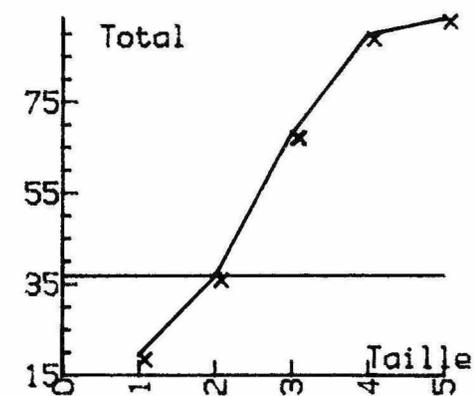
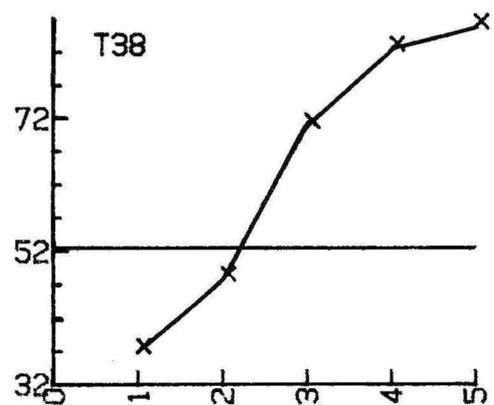


TABLEAU 34 : Pourcentages t3 de salariées ayant suivi des stages, par secteur x 1981 \* 1980

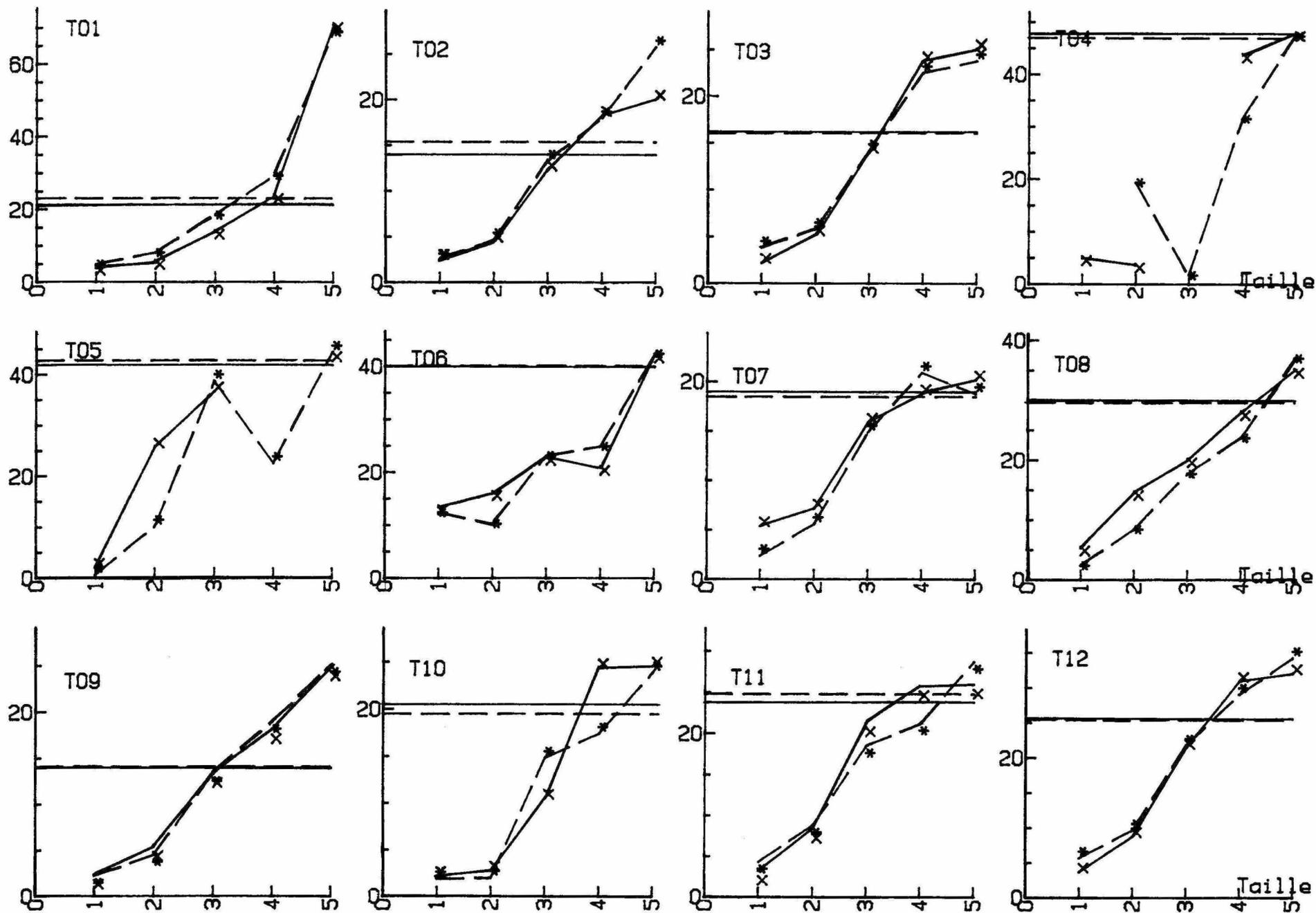


TABLEAU 34 : Pourcentages t3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur x 1981 \* 1980

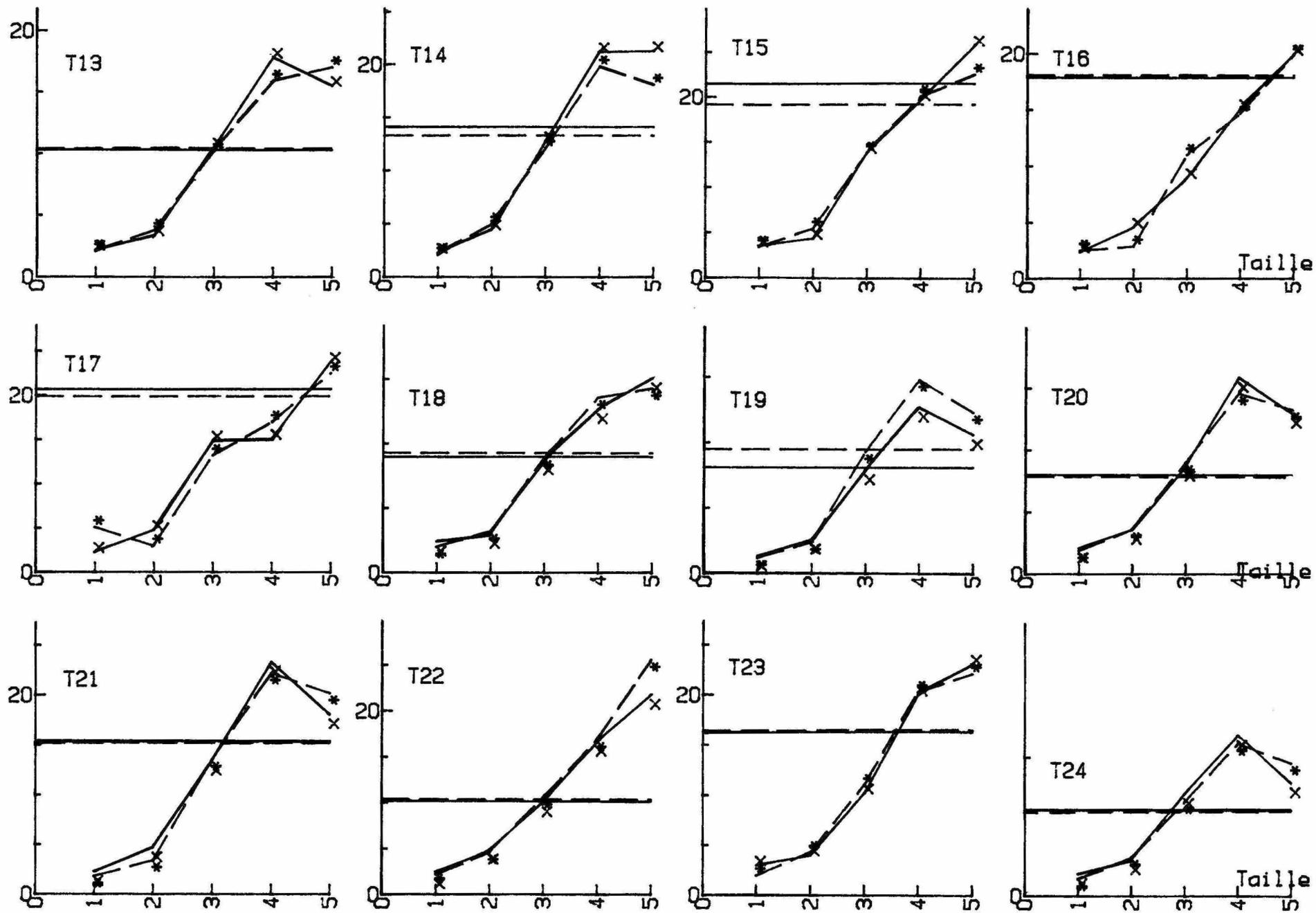


TABLEAU 34 : Pourcentages t3 de salaries ayant suivi des stages, par secteur x 1981 \* 1980

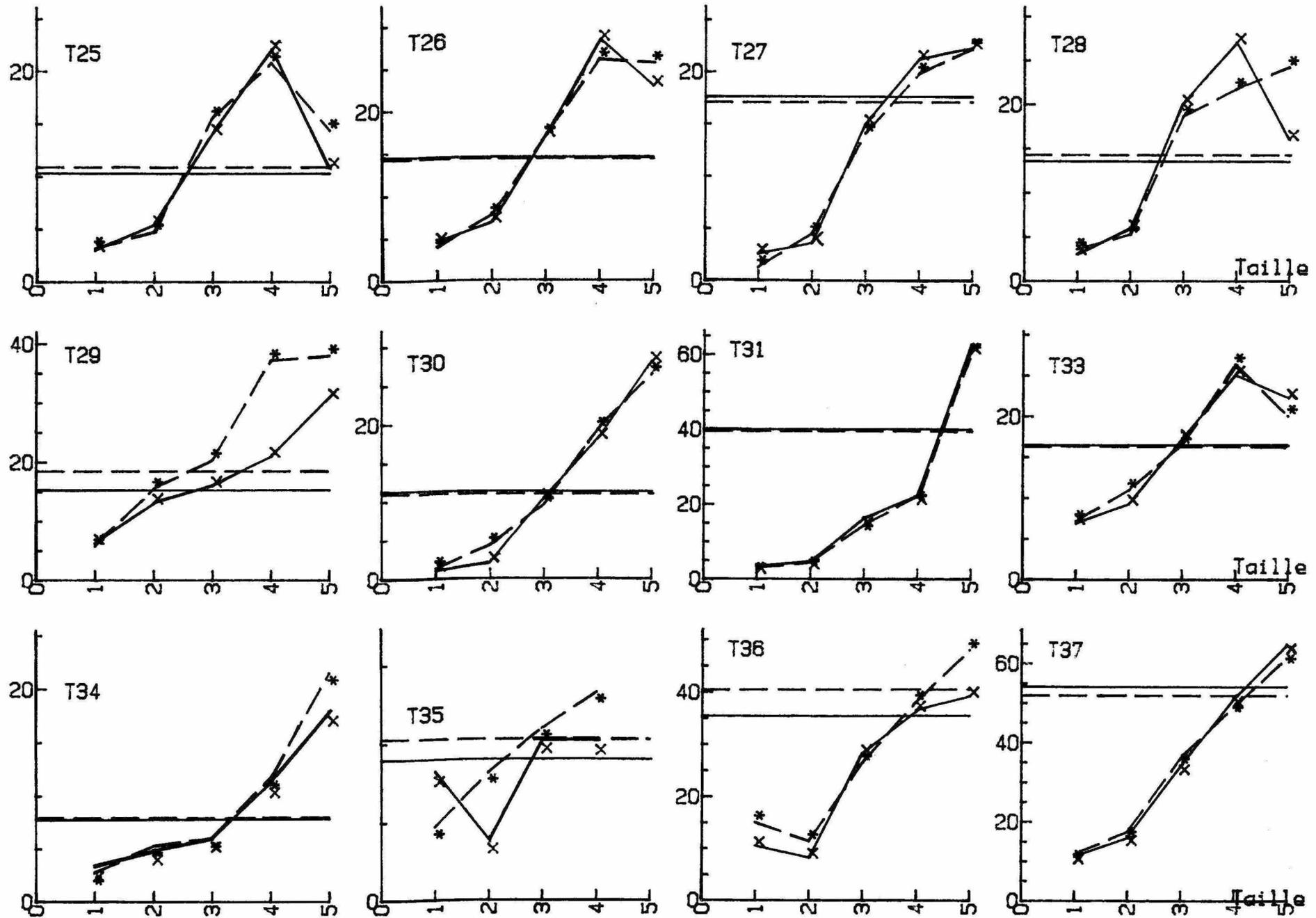


TABLEAU 34 : Pourcentages t3 de salaries ayant suivi des stages, par secteur x 1981 \* 1980

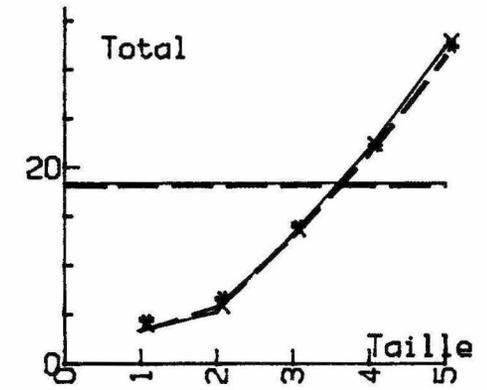
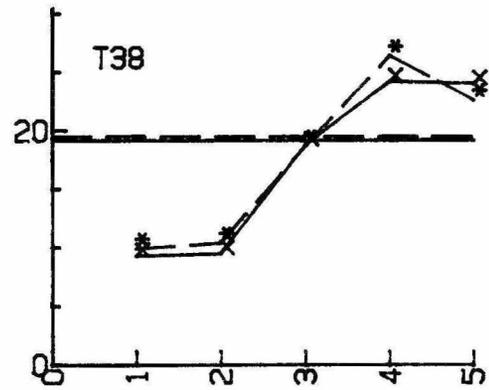


TABLEAU 35 : Pourcentages t3 de salariées ayant suivi des stages, par secteur 1981 x hommes \* femmes

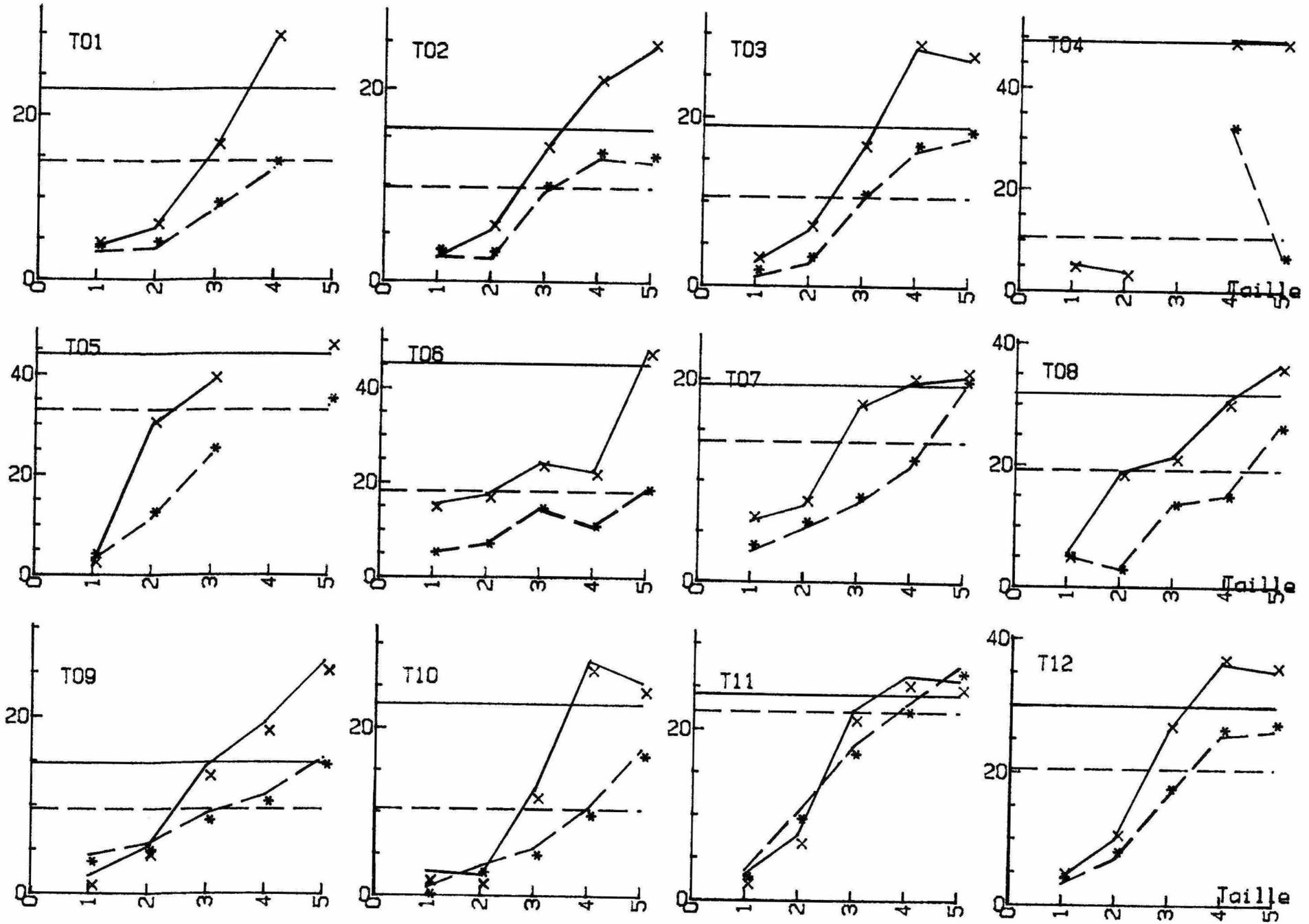


TABLEAU 35 : Pourcentages t3 de salariées ayant suivi des stages, par secteur 1981 x hommes \* femmes

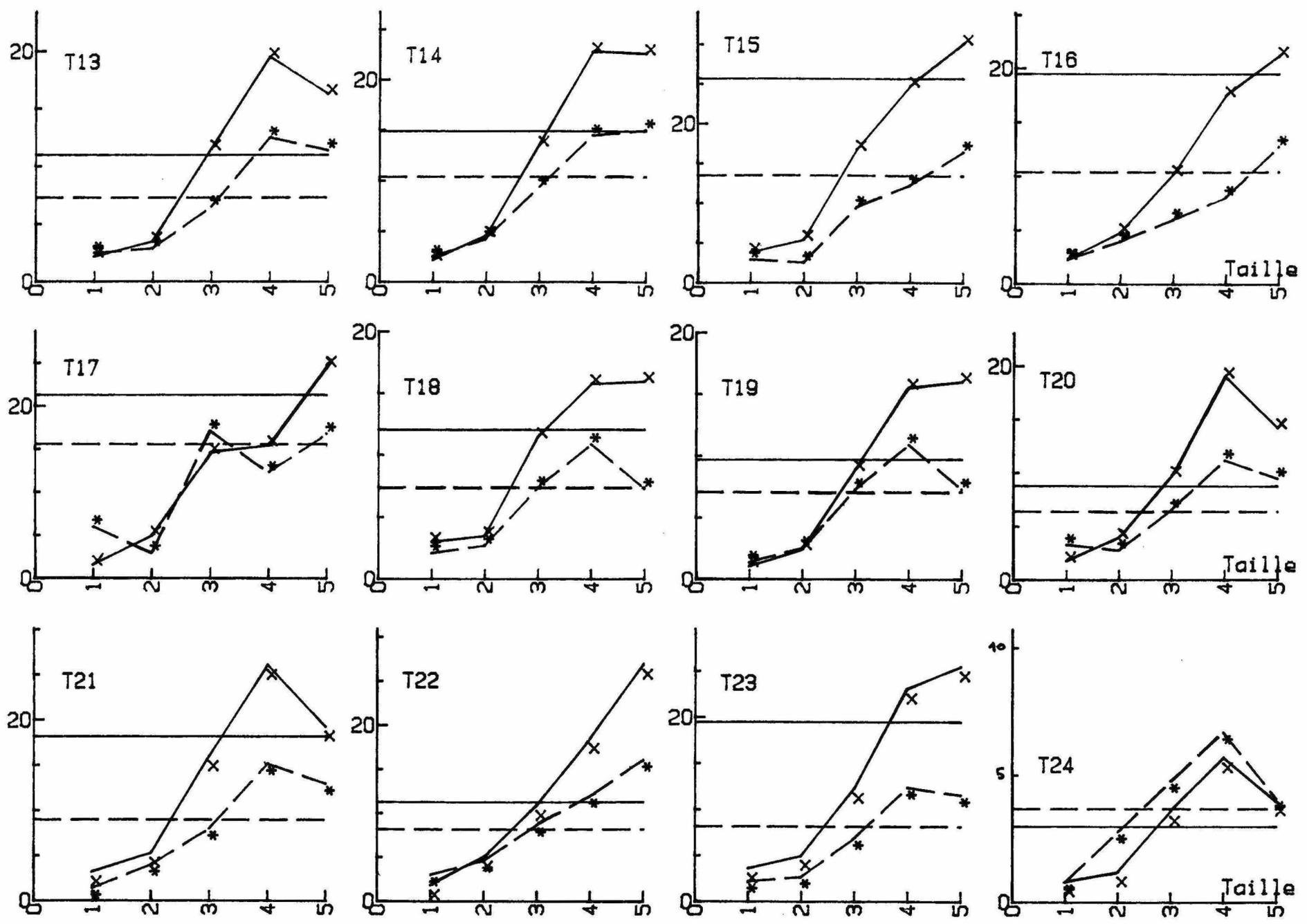


TABLEAU 35 : Pourcentages t3 de salaries ayant suivi des stages, par secteur 1981 x hommes \* femmes

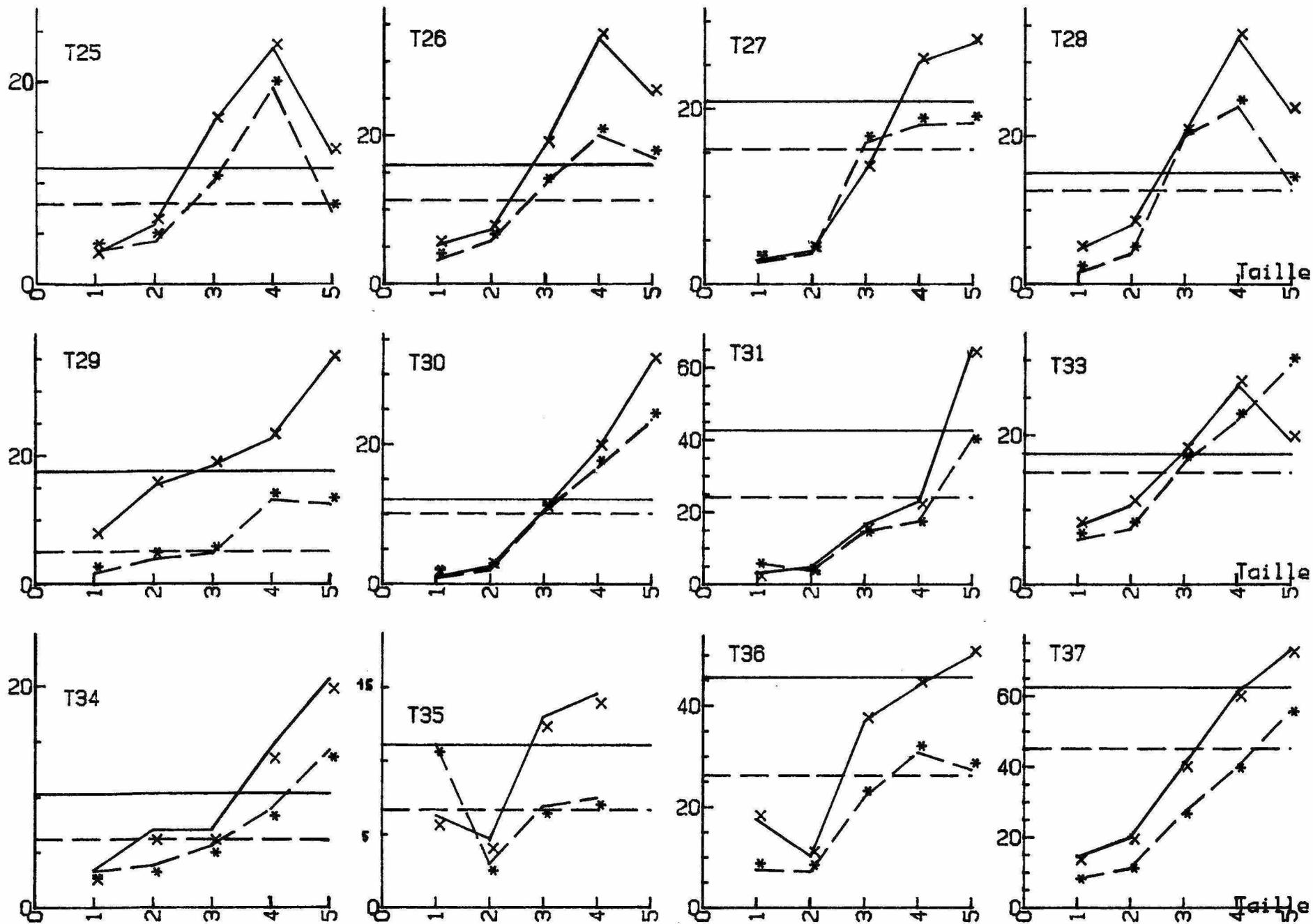


TABLEAU 35 : Pourcentages t3 de salariées ayant suivi des stages, par secteur 1981 x hommes \* femmes

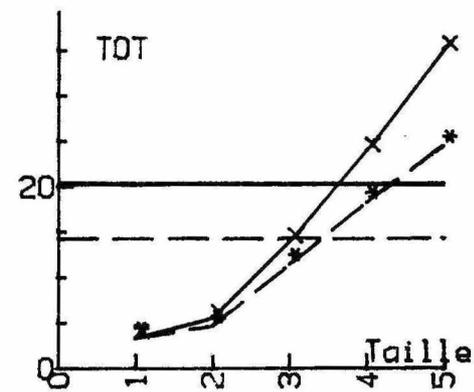
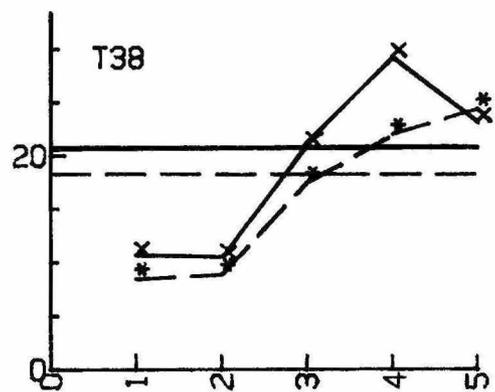


Tableau 36 - Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires,  
par secteur - 1981

SECTEUR		Manoeuvres Ouvr. spécial.	Ouvr. qual. Empl. qual.	Agents de maîtrise Agents techn. Techniciens	Ingénieurs Cadres	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	45,4	31,7	26,1	25,0	30,1
Industries de la viande et du lait	T 02	29	35,5	35,2	35,7	34,1
Autres industries alimentaires	T 03	32,9	40,4	39,2	37,1	38,1
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	83,3	75	49,6	38	71,5
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	57,5	66,9	57,3	58,3	60,8
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	79,7	65,1	78,7	71,2	72,5
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	59,2	68,6	80,2	42,6	67,6
Prod. minerais, métaux et demi- produits non ferreux	T 08	25,8	42,7	48,9	42,7	42
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	39,7	49,8	37,8	36,4	43,4
Industrie du verre	T 10	44,4	57,6	42,9	45,3	48,9
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	58,6	62,5	66,1	45,6	60,8
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	35,7	43,2	48,6	45,9	45
Fonderie et travail des métaux	T 13	47,6	50,4	45,6	41,1	47,4
Construction mécanique	T 14	58,8	52	47,6	42,1	50,2
Construction électrique et électron.	T 15	70,4	65	74,1	68,1	69,8
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	65,5	82,3	66,1	54,1	70,8
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	122,1	61,6	55,8	45,1	58,2
Ind. textile et de l'habillement	T 18	89,4	52,5	45,1	37,6	62,7
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	79,3	42,3	40,2	34,2	52,8
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	40,8	40,4	40,7	40,9	40,6
Ind. du papier-carton	T 21	37,6	33,6	41,9	37,4	36,6
Imprimerie, presse, édition	T 22	59,6	56,8	50,2	39,5	52,0
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	111,6	61	144,5	56,1	97,2
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	85,1	50,5	42,5	40,4	49,6
Commerce de gros alimentaire	T 25	39,8	33	29,1	35	33,4
Commerce de gros non alimentaire	T 26	47,4	38,2	44,4	37,5	40,2
Commerce de détail alimentaire	T 27	27,4	28,6	33,7	31,4	29,4
Commerce de détail non alimentaire	T 28	29,5	26,8	35,4	27,8	28,2
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	46,8	35,9	31,7	29	34,5
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	27,5	29,2	32,1	35,1	30,5
Transports	T 31	74,3	46,1	63,2	87,8	54,4
Services marchands aux entreprises	T 33	42,2	41,7	60,3	43,6	46,7
Services marchands aux particuliers	T 34	78,2	70,2	61,5	42,7	66,6
Location et crédit-bafl immobilier	T 35	36,4	33,3	54,6	32	36,9
Assurances	T 36	93,5	60,9	47,4	43,6	57
Organismes financiers	T 37	54	48,6	48,6	49,2	49
Services non marchands	T 38	105,2	73,4	60,2	57,9	71,2
TOTAL		64	51	56,7	49	53,9

Tableau 37 : Structures des emplois (en %) par secteur en 1981  
et taux de stagiaires (t3 %) par qualification professionnelle

Secteurs T	Manoeuvres Ouvr. spec Empl non qua	Ouvr. qual. Empl. qual.	Agents mait. Agents techn Techniciens	Ingenieurs cadres	Total st/sal t3 %
Agr sylv peche 01	10	11		68	58 21
Ind vian et lait 02	9	12		27	44 14
Autres i. a. a. 03	8	15		26	44 16
Indus du charbon 04	52	42		61	58 48
Pro petr et gaz 05	33	34	48	53	
Elec gaz et edu 06	22	35	46	44	
Fer et siderurg 07	15	17		26	42 19
Metaux non ferr 08	18	29		42	48 30
Mater de constr. 09	7	13		25	34 14
Industr du verre 10	22	14		35	39 21
Chimie de base 11	10	21	31	37	
Parachim pharmaci 12	12	20	31	56	
Fonderie tr met. 13	5	10		17	27 10
Constr. mecaniqu 14	9	12		19	29 14
Constr. electrig 15	13	15	32	40	
Mat tran terrestre 16	10	17		34	38 18
Naval aero arm 17	9	16	25	40	
Textile habillem 18	12	6		16	28 9
Cuir et chaussur 19	8	6		13	28 8
Bois et ind dive 20	5	9		12	24 8
Papier carton 21	7	17		25	40 15
Imp pres edition 22	4	11	8	17	
Caoutch. plastig 23	11	16		27	34 16
Com gros alimen 25	5	10		14	25 10
Com gros non ali 26	6	13	16	27	
Comm det aliment 27	13	16		25	42 18
Comm det non ali 28	12	14	7	29	
Reparat. com auto 29	5	13		32	31 15
Hoteller cafe res 30	4	14		36	21 11
Transpor 31	39	43		33	34 40
Serv aux entrepri 33	6	13	22	33	
Serv aux particul 34	5	13	8	10	
Location cre bail 35	3	12		19	26 9
Assuranc 36	30	36	29	50	
Organis. financi 37	36	42	80	60	
Serv non marchan 38	14	18	34	21	
Total sauf t24	10	19		29	34 20

Liste des secteurs d'activité économique

Code	Intitulé	cf. page
T 01	Agriculture, sylviculture, pêche.....	31
T 02	Industries de la viande et du lait.....	34
T 03	Autres industries agricoles et alimentaires.....	33
T 04	Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction.....	26
T 05	Production de pétrole et de gaz naturel.....	26
T 06	Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau...	25
T 07	Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier.....	30
T 08	Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux.....	29
T 09	Production de matériaux de construction et minéraux divers.....	31
T 10	Industrie du verre.....	31
T 11	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques.	29
T 12	Parachimie et industrie pharmaceutique.....	29
T 13	Fonderie et travail des métaux.....	36
T 14	Construction mécanique.....	34
T 15	Construction électrique et électronique.....	28
T 16	Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre.....	30
T 17	Construction navale et aéronautique, armement.....	31
T 18	Industries textile et de l'habillement.....	36
T 19	Industries du cuir et de la chaussure.....	37
T 20	Industries du bois et de l'ameublement ; industries diverses.....	36
T 21	Industrie du papier et du carton.....	33
T 22	Imprimerie, presse, édition.....	34
T 23	Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques.....	29
T 24	Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole..	37
T 25	Commerce de gros alimentaire.....	36
T 26	Commerce de gros non alimentaire.....	33
T 27	Commerce de détail alimentaire.....	32
T 28	Commerce de détail non alimentaire.....	35

Code	Intitulé	cf. page
T 29	Réparation et commerce de l'automobile.....	33
T 30	Hôtels, cafés, restaurants.....	36
T 31	Transports.....	26
T 33	Services marchands rendus principalement aux entreprises.....	31
T 34	Services marchands rendus principalement aux particuliers.....	35
T 35	Location et crédit bail immobiliers.....	34
T 36	Assurances.....	27
T 37	Organismes financiers.....	27
T 38	Services non marchands.....	28



N° 30-1209

Formulaire obligatoire en vertu des articles 235 ter J et K du code général des impôts.

**PARTICIPATION DES EMPLOYEURS AU FINANCEMENT**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANNÉE 1982 OU

(Lire attentivement la notice n° 2484 avant de remplir la présente déclaration)

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR L'ENTREPRISE**

<b>D MONTANT DES DÉPENSES EFFECTIVEMENT CONSENTIES</b> (v. notice) (arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)	
Dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (sans convention de formation)	- Frais de personnel enseignant ..... ①
	- Frais de personnel non enseignant ... ②
	- Fournitures et matières d'œuvre ..... ③
	- Autres frais de fonctionnement ..... ④
<b>Total</b> → ⑤	
- Dépenses d'amortissement du matériel d'équipement et des locaux spéciaux ..... ⑥	
- Dépenses de formation effectuées en application de conventions (à détailler cadre H)	
- Exécution du plan de formation (§ A du cadre H) ..... ⑦	
- Exécution des congés-formation (§ B du cadre H) ..... ⑧	
- Rémunérations versées aux stagiaires par l'entreprise ..... ⑨	
- Dépenses de transport et d'hébergement supportées par l'entreprise ..... ⑩	
- Versements effectués au titre de fonds d'assurance formation (à détailler cadre J) ..... ⑪	
- Versements à des organismes agréés (dans la limite de 10 % du chiffre figurant au cadre B, ligne ②) (à détailler cadre K) ... ⑫	
- Versements effectués au titre d'une taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle et assimilés ..... ⑬	
- Part de la contrib. pour frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue ..... ⑭	
- Financement d'actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi (à détailler cadre L) ..... ⑮	
- Versement du 15-09-82 (Lois n° 78-653 du 22-06-78, art. 3 et n° 81-734 du 3-08-81, art. 31) ..... ⑯	
- Dépenses de stages pratiques (dans la limite de 0,1 % du montant des salaires figurant ligne ① du cadre B, cf. notice n° 2484). <b>Total</b> ..... ⑰	
- A DÉDUIRE - Montant des subventions effectivement perçues en 1982 ..... ⑱	
- DÉPENSES DÉDUCTIBLES (ligne 18 - ligne 19) (à reporter ligne ③ du cadre B) ..... ⑳	

<b>E NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES DE STAGE ET DE CONGES DE FORMATION</b> (ne pas inscrire de fractions d'heure)					
Formations s'adressant aux	Manceuvres Ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	Ouvriers et employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAUX
1	2	3	4	5	6
Nombre de stagiaires	Hommes ①				
	Femmes ②				
	Total ③				
Nombre d'heures de stage	Rémunérées ④				
	Non rémunérées ⑤				
	Total ⑥				
Loi 17-7-78 et Accord 9/7/70 et 9/7/76	Jeunes (art. L. 930-2) ⑦				
	Rémunérés par l'employeur ⑧				
Nombre de congés de formation	Non rémunérés par l'employeur ⑨				

<b>F EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIÉS</b>			
Types de stage	Nombre total de stagiaires ayant suivi des stages organisés		Nombre de jeunes travailleurs compris dans les chiffres des colonnes 2 et 3
	à l'intérieur de l'entreprise (sans convention de formation)	en application de conventions conclues avec des organismes extérieurs	
1	2	3	4
- Prévention ..... ①			
- Adaptation ..... ②			
- Promotion ..... ③			
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances ..... ④			
<b>TOTAUX</b> ..... ⑤			

**IMPORTANT : NE PAS OMETTRE DE REMPLIR LES CADRES FIGURANT AU VERSO ET**

**DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

**N° 2483**

Direction générale des impôts  
Département (code) et commune

A LA PÉRIODE DU \_\_\_\_\_ 19\_\_ AU \_\_\_\_\_ 19\_\_.

qui ne s'adresse qu'aux employeurs ayant au moins 10 salariés)

<b>A CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE DÉCLARANTE</b>		ANNÉE <b>82</b>
① Nom et prénom de l'exploitant { _____ ou raison sociale de l'entreprise { _____		
② Numéro SIRET _____ du principal établissement _____		
③ Code activité _____ — Activité principale _____		
Adresse au 1 <sup>er</sup> janvier	④ 1983 N° et rue _____ Tél. _____ Code postal _____ Commune _____ Arrt _____ (Paris, Lyon, Marseille)	
	⑤ 1982 _____ (en cas de changement)	
Nombre d'établissements de l'entreprise employant {	⑥ de 50 à 299 salariés... _____ ⑦ 300 salariés ou plus... _____	Nombre de salariés au dernier jour ouvrable de l'année ou de la période {
Nombre de commissions de formation .... ⑬ _____		
	Dans le total ci-dessus, nombre	⑧ Hommes ..... ⑨ Femmes ..... ⑩ Total ..... ⑪ d'apprentis sous contrat ..... ⑫ de jeunes travailleurs .....

<b>B DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION INCOMBANT A L'ENTREPRISE</b> (arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)	
Montant des salaires versés au cours de l'année ou de la période ..... ①	_____ F
Employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 1980, 1981 ou 1982 (voir notice).	
Montant de l'abattement ..... ①a	_____ F
Salaires nets : différence ① - ①a ..... ①b	_____ F
Montant de la participation incombant à l'entreprise : ① ou ①b × 1,10 % ..... ②	_____ F
Montant des dépenses effectivement consenties au cours de l'année ou de la période (ligne ②0 du cadre D ci-contre) ..... ③	_____ F
S'il s'agit d'une insuffisance de dépenses, différence ② - ③ à inscrire en case ④ ..... ④	_____ F
S'il s'agit d'un excédent de dépenses, différence ③ - ② à inscrire en case ⑤ ..... ⑤	_____ F
Excédents reportables de 1979, de 1980 et de 1981 (Total de la colonne 4 du cadre M au verso) ..... ⑥	_____ F
Différence ④ - ⑥ à inscrire en case ⑦ si la case ④ est supérieure à la case ⑥ ..... ⑦	_____ F
Inscrire le chiffre 0 dans le cas contraire.	
Versement de régularisation résultant d'un changement d'affectation du matériel ou de la résorption de conventions venues à échéance au 31-12-1982 (voir notice) ..... ⑧	_____ F
Montant de la majoration pour défaut de consultation du comité d'entreprise (50 % du montant ②) ..... ⑨	_____ F
<b>MONTANT GLOBAL ( ⑦ + ⑧ + ⑨ ) DU VERSEMENT A EFFECTUER AUPRÈS DU RECEVEUR DES IMPÔTS</b> ..... ⑩	_____ F
<b>Pièces jointes :</b>	
- Nombre de procès-verbaux de délibération du comité d'entreprise, des comités d'établissement ou de l'organisme en tenant lieu ..... ⑪	_____
- Nombre de procès-verbaux de carence prévus à l'article L 433-13 du Code du Travail ..... ⑫	_____
<b>Mode de paiement (mettre une croix dans la case utile) :</b> en numéraire <input type="checkbox"/> ; par chèque bancaire <input type="checkbox"/>	
par mandat ou par virement postal <input type="checkbox"/>	
A _____, le _____	
Nom et qualité du signataire :	Signature :

<b>C RÉSERVÉ AUX SERVICES DES IMPÔTS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>		
DATE DE RÉCEPTION :	PRISE EN RECETTE	PRISE EN CHARGE
Somme : {	Droits .....	Droits .....
	Indemnité de retard à ..... % :	N° R 30 .....
	Intérêt de retard à ..... % :	Date .....
	Numéro .....	
	N° R. 30 .....	

Rég.	Dép.	N° d'ordre
------	------	------------



**Données relatives à l'établissement du cadre B**

**C - DONNEES FINANCIERES** (arrondir les montants au franc le plus voisin - ne pas inscrire de centimes)

1 - Masse salariale versée au cours de la période aux salariés de l'établissement.....		F
2 - Montant total des dépenses de formation réellement consenties (1) .....		F

**D - NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES DE STAGE (1)**  
(ne pas inscrire de fractions d'heure)

Formations s'adressant aux		Manœuvres Ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	Ouvriers et employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAUX
1		2	3	4	5	6
Nombre de stagiaires	Hommes	1				
	Femmes	2				
	Total	3				
Nombre d'heures de stage	Rémunérées	4				
	Non rémunérées	5				
	Total	6				

**E - EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIES (1)**

Types de stage	Nombre total de stagiaires ayant suivi des stages organisés		Nombre de jeunes travailleurs <u>compris</u> dans les chiffres des colonnes 2 et 3
	par l'entreprise	en application de conventions conclues avec des organismes extérieurs	
1	2	3	4
- Prévention .....	1		
- Adaptation .....	2		
- Promotion professionnelle .....	3		
- Entretien ou perfectionnement des connaissances .....	4		
TOTAUX .....	5		

(1) Voir notice n°NQS 1

Enquête statistique obligatoire (loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique) : les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique ; l'article 15 du décret n°72-1104 du 8 décembre 1972, reprenant les dispositions du décret n°52-1059 du 15 septembre 1952, précise les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être transmises à d'autres administrations ; tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative. La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du CEREQ - 9, rue Sextius Michel - 75732 PARIS CEDEX 15.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Intitulé	Pages
	<u>Tableaux dans le texte</u>	
	Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1982	9
	Pourcentages des nombres d'entreprises, et de leurs salariés - ayant fait des dépenses de formation - ayant fait des versements au Trésor	14
	Pourcentages des nombres d'entreprises, et de leurs salariés, ayant eu des stagiaires. 1981-1982	16
	Pourcentages de salariés ayant bénéficié de stages. 1981-1982	17
Numéro	<u>Tableaux en annexe</u>	
1	Effectifs d'entreprises et de salariés	40
2	Effectifs de l'échantillon (entreprises)	40
3	Répartition des entreprises selon le taux de leur participation aux dépenses de formation	41
4	Données financières	42
5	Structure des dépenses par catégorie en % des dépenses totales	43
6	Nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie	44
7	Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille	45
8	Nombres de stagiaires et d'heures de stage selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires	46
9	Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle	47
10	Pourcentages des nombres de salariés ayant bénéficié de stages, selon leur catégorie professionnelle - 1981	47
11	Durées moyennes des stages	48
12	Dépenses de formation par salarié	48
13	Répartition des stages individuels	49
14	Structure des nombres de stages individuels	50
15	Répartition des congés de formation	51
16	Principales données régionales	52-53
17	Principales masses de dépenses par région	54

18	Taux de participation financière t1 %, par région et classe de taille	55
19	Graphiques des taux de participation financière t1 %, en 1981 par région et classe de taille	56-57
20	Nombres de stagiaires et d'heures de stage, par région, selon le niveau de qualification initial des stagiaires	58-59
21	Principales données régionales	] 60
et 22	Nombres de stagiaires et d'heures de stage, par région, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés et plus - 1981	
23	Principales données relatives aux établissements de 50 salariés ou plus - 1981	62
24	Principales données départementales - 1981	63-64-65
25	Principales données départementales, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1981	66-67-68
26	Taux de réponse par secteur, en % des nombres de salariés	69
27	Taux de réponse par secteur agrégé, en nombres d'entreprises - 1980	70
28	Principales données sectorielles - 1981	71-72
29	Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t1 et le pourcentage t3 de salariés ayant suivi des stages - 1981	73
30	Répartition des secteurs selon la durée moyenne des stages et le pourcentage t3 de salariés ayant suivi des stages - 1981	74
31	Taux de participation financière t1 % selon le secteur d'activité économique et la classe de taille - 1981	75
32	Graphiques des taux de participation financière t1 par secteur et classe de taille - 1981	76-77 78-79
33	Graphiques des pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires, par secteur et classe de taille - 1981	80-81 82-83
34	Graphiques des pourcentages t3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur et classe de taille - 1981	84-85 86-87
35	Graphiques des pourcentages t3 de salariés hommes et femmes ayant suivi des stages, par secteur et classe de taille - 1981	88-89 90-91
36	Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires, par secteur - 1981	92
37	Structure des nombres de salariés (%) Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t3 %) ] selon leur qualification professionnelle, par secteur - 1981	93
	- Liste des secteurs d'activité économique	

Reproduction d'après documents fournis

---

Impression DF

**ORGANISATION DU CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**  
9, rue Sextius Michel 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 575 62 63

**DIRECTION**

**Directeur** : Valli (Paul-Pierre), administrateur civil hors classe  
**Conseiller scientifique** : Iribarne (Alain d'), maître de recherche au C.N.R.S.

- **Adjoint au Directeur pour la recherche et les publications**  
M. Germe (Jean-François), chargé de recherche au C.N.R.S.
- **Adjoint au Directeur pour les relations extérieures**  
M. Virville (Michel)
- **Secrétariat de direction**  
Mme Cornet (Nicole)
- **Mission des liaisons internationales et des stages**  
M. Bertrand (Olivier)
- **Mission des relations avec les conseils de la formation et de l'emploi**  
M. Darve (Jacques)
- **Chargé de mission pour les enseignements supérieurs**  
Mme Pagès (Josette), professeur des universités
- **Chargé de mission pour les enseignements technologiques**  
Mlle Meylan (Françoise), inspectrice de l'information et de l'orientation

**SERVICES**

- **Service administratif et financier**  
Chef du service :  
N...
- **Service d'information et de documentation**  
Chef du service :  
M. Kirsch (Jean-Louis), directeur de C.I.O.  
Centre documentaire :  
Mlle Meunier (Françoise)
- **Service informatique**  
Chef du service :  
M. Iagolnitzer (Edmond)

**DÉPARTEMENTS**

**DÉPARTEMENT DE LA QUALIFICATION DU TRAVAIL**

Chef du département : M. Zarifian (Philippe)

Chargé d'analyser les formes et le contenu du travail humain ; de décrire les emplois et leur organisation ; de rechercher les évolutions du travail en vue de l'information professionnelle, la formation et l'emploi des jeunes et des adultes ; de contribuer à la normalisation de la documentation sur les activités professionnelles et à l'amélioration des nomenclatures, définitions ou codes utilisés dans ce domaine.

**Répertoire français des emplois** :  
M. Simula (Pierre)

**DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES PRÉVISIONS**

Chef du département : M. Menu (Dominique)

Chargé d'établir les liaisons entre le fonctionnement du système éducatif et l'évolution de la situation de l'emploi à court, moyen et long termes ; de mettre en œuvre les études du Centre pour enrichir les prévisions sur l'offre et la demande de qualifications afin notamment de préciser les estimations sur les besoins en formation et les débouchés professionnels ; de procéder à des bilans approfondis dans les secteurs économiques et les régions en vue de déterminer les équilibres entre les emplois et les formations.

**Bureau des statistiques professionnelles** :  
Chargé de répondre aux besoins du Centre liés à l'exécution de ses programmes ; de satisfaire les demandes particulières d'organismes extérieurs ; d'améliorer l'infor-

mation statistique sur les professions ; d'appliquer ses recherches au rapprochement et à l'exploitation comparée des données chiffrées sur l'emploi et les formations.

**DÉPARTEMENT DES FORMATIONS ET CARRIÈRES**

Chef du département : Mlle Affichard (Joëlle) administrateur de l'INSEE

Chargé de procéder à l'évaluation professionnelle des formations conduisant à la qualification ; d'étudier les modalités et les conditions du passage de la formation à l'activité, notamment dans le cas des jeunes ; d'observer les carrières suivant l'utilisation des connaissances initiales et les besoins de l'éducation des adultes ; de créer et d'actualiser régulièrement l'information systématique sur l'insertion et les chemine-ments professionnels des jeunes et des adultes après leur formation.

**Observatoire national des entrées dans la vie active.**

**MISSION PÉDAGOGIQUE**

Chef de la mission : N...

Chargée d'étudier les innovations techniques et leurs effets sur le travail selon les besoins de l'actualisation ou de la modernisation des formations ; d'associer les travaux du Centre à la recherche sur les objectifs de l'enseignement par l'analyse des compétences professionnelles à développer ; d'assurer, avec le concours des conseillers pédagogiques, les liaisons nécessaires avec l'Institut national de recherche pédagogique, les institutions ou les organismes de formation.



centre  
d'études et  
de recherches  
sur les qualifications

9, Rue Sextius Michel - 75732 PARIS CEDEX 15

STATISTIQUE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE FINANCEE  
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS  
D'EMPLOYEURS N° 2483)  
ANNEES 1981-1982

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07  
TEL. 261.50.10 TELEX 204826 DOCFRAN PARIS